FOUILLES DE BRAGNY. 1
LES PETITS OBJETS DANS LEUR CONTEXTE DU HALLSTATT FINAL

par Michel FEUGERE * et Antonin GUILLOT **

Résumé. — Les fouilles effectuées de 1973 à 1979 à Bragny-sur-Saône, au confluent de la Saône et du Doubs, ont mis au jour les vestiges d'un important établissement datable de la fin du Premier Age du Fer. Ce site a livré plusieurs structures en fosse, des installations artisanales (probablement liées au travail du fer et du bronze), et un abondant mobilier caractéristique du Hallstatt final. Après avoir précisé le faciès mobilier et la nature des importations (notamment méditerranéennes), cette étude se consacre aux petits objets de métal, d'os ou de céramique, etc. L'examen détaillé de cette catégorie de mobilier permet non seulement de préciser la chronologie du site (à la charnière entre le Premier et le Deuxième Age du Fer), mais aussi d'analyser, à partir des relations économiques et culturelles dont il témoigne, les profondes mutations qui affectent le Sud de la Bourgogne dans le courant du v^e^ s. avant notre ère.

Zusammenfassung. — Die Ausgrabungen, die vom Jahre 1973 bis zum Jahre 1979 bei Bragny-sur-Saône, am Zusammenfluss von Saône und Doubs, stattfanden, haben die Reste einer wichtigen, am Ende der ersten Eisenzeit datierbaren, Siedlung ans Licht gebracht. Sie hat mehrere Grubenstrukturen, mit der Eisen- und Bronzearbeit wahrscheinlich verbindete Handwerksanlagen, und typisch späthallstattische Gegenstände geliefert. Nachdem die Fazies dieser Gegenständen und die Natur der Importartikeln (besonders vom Mittelmeer) genauer untersucht wurden, ist dieser Aufsatz der Metall-, Bein- und Tonkleinfunden gewidmet. Durch diese Funde, sorgfältig beobachtet, wird nicht nur die Chronologie der Siedlung, um die Wende der ersten und der zweiten Eisenzeit, klarer gemacht, aber auch, von den Wirtschaftsbeziehungen abgehend, die dieses Material zu erkennen gibt, die tiefgreifenden Veränderungen untersucht, die im Süd-Burgund im Laufe des 5. Jhdts v.Chr. stattfinden.

1. LE SITE

1.1. DÉCOUVERTE ET CONDITIONS DE LA FOUILLE

Au cœur de la Bourgogne, le village actuel de Bragny-sur-Saône est situé à proximité immédiate des confluents Saône-Doubs et Saône-Dheune, à une vingtaine de kilomètres au Nord de Chalon-sur-Saône (fig. 1 et 2). L'existence d'un gisement hallstattien à cet endroit a été révélée en 1968, à l'occasion de la construction d'un mur de clôture dans une propriété bordant le chemin de halage, donc à proximité immédiate de la Saône. Les sondages entrepris rapidement par A. Guillot ont permis de mettre en valeur tout l'intérêt du gisement (fosses D.I à D.III). Dans les parcelles voisines en effet, quelques tessons, de rares silex taillés, des scories de fer, montraient que le site couvrait une vaste superficie. Il convenait donc d'y consacrer des recherches suivies (1).

* E.R. 290, *C.D.A.R.*, route de Pérols, 34970 Lattes.
** 10, rue Camille Chevalier, 71100 Chalon-sur-Saône.

Les fouilles de Bragny ont été effectuées par A. Guillot et son équipe ; ceux-ci ont également pris en charge le lavage, le conditionnement et le rangement du mobilier à Chalon-sur-Saône, et toute la description des structures repose entièrement sur leur travail. M. Feugère a assuré la mise en forme de cette publication, l'étude des mobiliers et leur illustration.

Les auteurs tiennent à remercier ici tous ceux qui, à des degrés divers, les ont aidés dans l'élaboration de cette publication : les fouilleurs bourguignons impliqués dans l'étude du Hallstatt régional, comme J.-L. Rajot (Tournus), L. Bonnamour (Chalon-sur-Saône) ou B. Chaume ; et surtout les spécialistes de la période, parmi lesquels nous citerons V. Kruta (Paris), A. Duval (Saint-Germain-en-Laye), M. Py (Lattes), ou S. Sievers (Francfort). Nous devons une reconnaissance particulière à L. Pauli (Munich), qui a très soigneusement relu et corrigé le manuscrit.

1. Sur le site en général, voir GUILLOT 1975 et 1976 ; A. Guillot a également publié des comptes rendus annuels des fouilles de Bragny dans les numéros 3 (1973), 4 (1974), 6 (1975), 8 et 9 (1976), 11 (1977), 13 et 15 (1978), de *Trois-Rivières*, bulletin de la Section archéologique du G.E.H. de Verdun-sur-le-Doubs. Un certain nombre de documents issus de Bragny, ainsi que quelques dessins extraits de cette étude, ont enfin trouvé place dans le catalogue de l'exposition organisée à Rully en mai 1983, *La vallée de la Saône aux Ages du Fer*, p. 15-18.

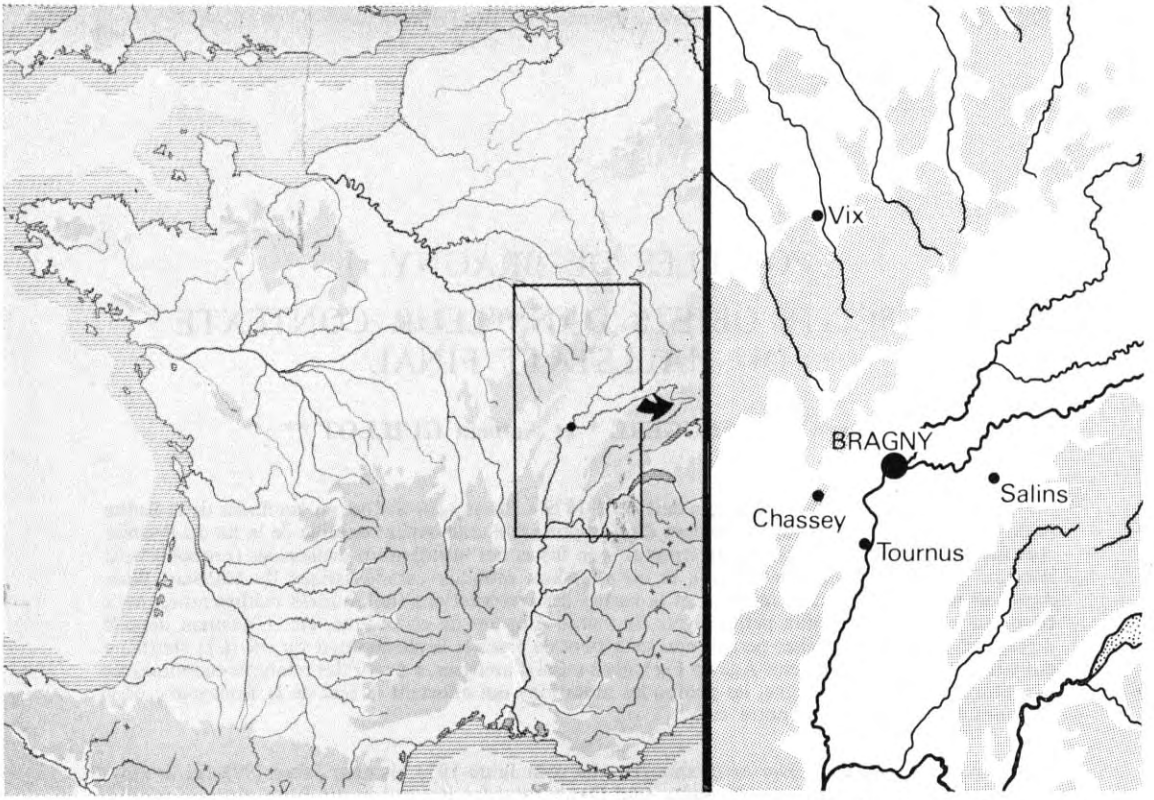


FIG. 1. — Localisation du site de Bragny en Bourgogne et habitats contemporains les plus importants.

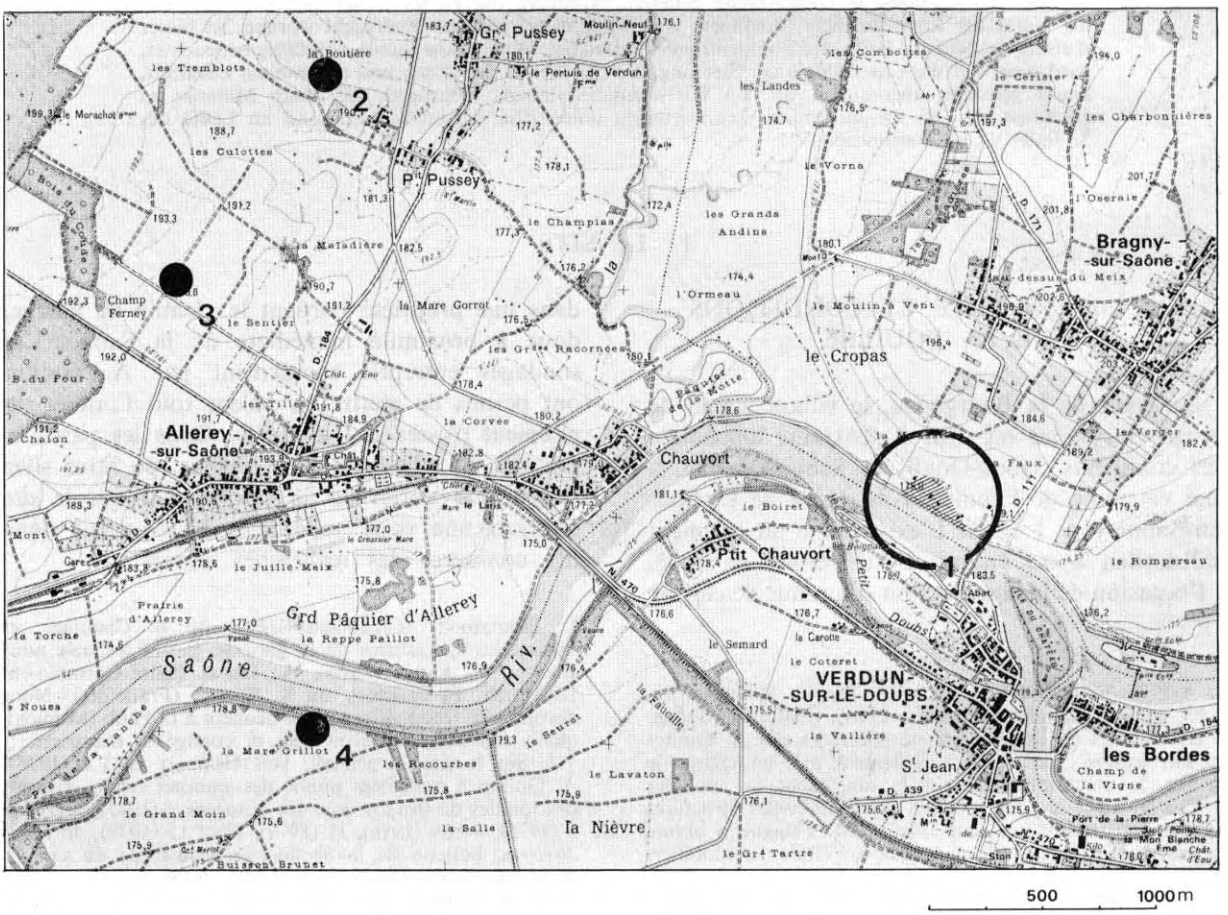


FIG. 2. — L'habitat de Bragny en bord de Saône et son environnement archéologique du Premier Age du Fer : 1, Bragny ; 2, Allerey-Pussey ; 3, Allerey ; 4, Verjux (ces sites correspondent respectivement aux numéros 6, 7, 8 et 10 de la liste p. 163).

L'année suivante, un sondage implanté à proximité (fosse D.IV) confirme la physionomie du site : il s'agit bien d'un habitat hallstattien tardif, établi sur une légère éminence du bord de Saône. En octobre 1969, A. Guillot fait effectuer par R. Scheib, de l'Institut de Physique du Globe, une prospection magnétique sur plusieurs parcelles. Les anomalies repérées à cette occasion se révèleront correspondre, pour la plupart, à des fosses, dont quelques-unes seront fouillées au cours des années suivantes.

Les fouilles effectuées de 1973 à 1979 ont été consacrées à l'exploitation de plusieurs secteurs choisis en fonction des possibilités techniques : sauvetage avant construction, bon vouloir des propriétaires. Cinq chantiers principaux, numérotés de I à V, retiendront surtout notre attention (fig. 3) : BR I couvre un rectangle de 8 × 3 m, à proximité immédiate de la Saône. BR II (4 × 3 m) a permis de fouiller une fosse rectangulaire, entourée de traces de piquets, qui a livré une grande quantité de scories de fer. BR III est un sondage de 5 × 5 m qui comprend la totalité d'une structure surcreusée, grossièrement carrée, de 2,50 m de côté, comportant quelques trous de piquets. Quant à BR IV (environ 10 × 4 m), il a livré à l'Ouest une fosse profonde et à l'Est deux zones spécialisées pouvant correspondre au travail du bronze et du fer. BR V (16 × 17 m) est un sauvetage extensif qui a mis en évidence plusieurs groupes de structures (dont au moins une fosse rectangulaire) et, à proximité, des aires de travail du bronze et du fer.

Il nous faut donc insister sur le caractère relativement ponctuel de ces interventions, qui nous semblent — mais les archéologues n'y sont évidemment pour rien — sans grand rapport avec la fouille d'envergure qu'aurait méritée le site, avant que celui-ci ne soit gravement menacé par les constructions. A aucun moment il n'a pu être envisagé de réaliser le décapage extensif qui aurait pu permettre de comprendre l'organisation du village ; Bragny demeure cependant l'un des habitats de plaine les plus importants que l'on connaisse dans le Centre-Est de la Gaule pour cette période. Si la campagne de fouilles 1979 a marqué la fin d'un premier programme d'investigation du site, tout espoir de voir se développer à Bragny une fouille extensive n'est cependant pas perdu. La zone a été classée non constructible, d'abord pour cause d'inondabilité, puis, au cours de l'hiver 1984/85, par un arrêté municipal protégeant la zone archéologique sensible ; ce qui reste du site se trouve ainsi mis à l'abri de dégradations irréparables. Cet article était d'ailleurs en cours d'élaboration quand un projet de reprise des fouilles de Bragny, par une équipe placée sous la direction de J.-L. Flouest, a pu être mis en place (2).

1.2. GÉOMORPHOLOGIE

Entre la Dheune et la partie du cours de la Saône qui précède immédiatement le confluent avec le Doubs, s'allonge la « haute terrasse de 30 m ». Cernée entre les deux rivières, celle-ci forme une butte allongée bordée de tous côtés par les alluvions récentes qui correspondent aux zones inondables en bordure des cours d'eau (3). C'est sur ce glacis alluvial peu incliné que s'est installé l'habitat protohistorique. Les hommes ont choisi, au bord de l'eau, la seule zone qui semble échapper aux crues saisonnières (4), c'est-à-dire en fait le prolongement de la « haute terrasse » à l'endroit où elle s'approche le plus du fleuve (fig. 2).

Les vestiges antiques sont présents sous le chemin de halage, et on peut penser qu'on les retrouverait aisément dans la berge de la Saône, si celle-ci n'était pas empierrée à cet endroit. Ces travaux modernes effectués en bord de rivière, mais sans doute encore davantage l'érosion naturelle des eaux depuis l'Antiquité, ont dû détruire la totalité des aménagements éventuels sur la rive, ainsi qu'une partie de l'habitat. Un peu en amont, le Doubs débouche en effet sur la rive opposée, et la force de son flot n'a pas manqué, au cours des siècles, d'attaquer la berge Nord.

1.3. LE CONTEXTE LOCAL

L'habitat hallstattien de Bragny n'est pas isolé dans le Sud de la Bourgogne. A côté des découvertes de Vix, qui constituent la référence classique pour les habitats de cette époque dans le Centre-Est, et des trouvailles déjà anciennes du Camp du Château à Salins, plusieurs sites ont été mis en évidence ou, déjà connus, ont fait l'objet de recherches récentes.

Entre Seurre et Tournus, les découvertes de la vallée de la Saône, fluviales ou non, attribuables

2. Le travail de cette équipe a débuté, en 1985 et 1986, par un réexamen de tout le mobilier des fouilles antérieures, dans le cadre d'un projet de publication exhaustive de cette documentation. En coordonnant notre propre étude avec ce projet naissant, nous nous sommes donc limités (à l'exception des fibules) à une simple évocation du contexte culturel et du faciès mobilier de Bragny.

3. *Cf.* E. LECLERC, *Géologie et géomorphologie des pays chalonnais*, Doc. n° 1 de la M.C. de Chalon, Groupe de travail « Urbanisme », Chalon-sur-Saône 1976.

4. Une photo du site prise lors d'une crue récente (GUILLOT 1975, 2e pl.), montre bien tout l'intérêt de cette butte à peine visible, cependant, en temps normal.

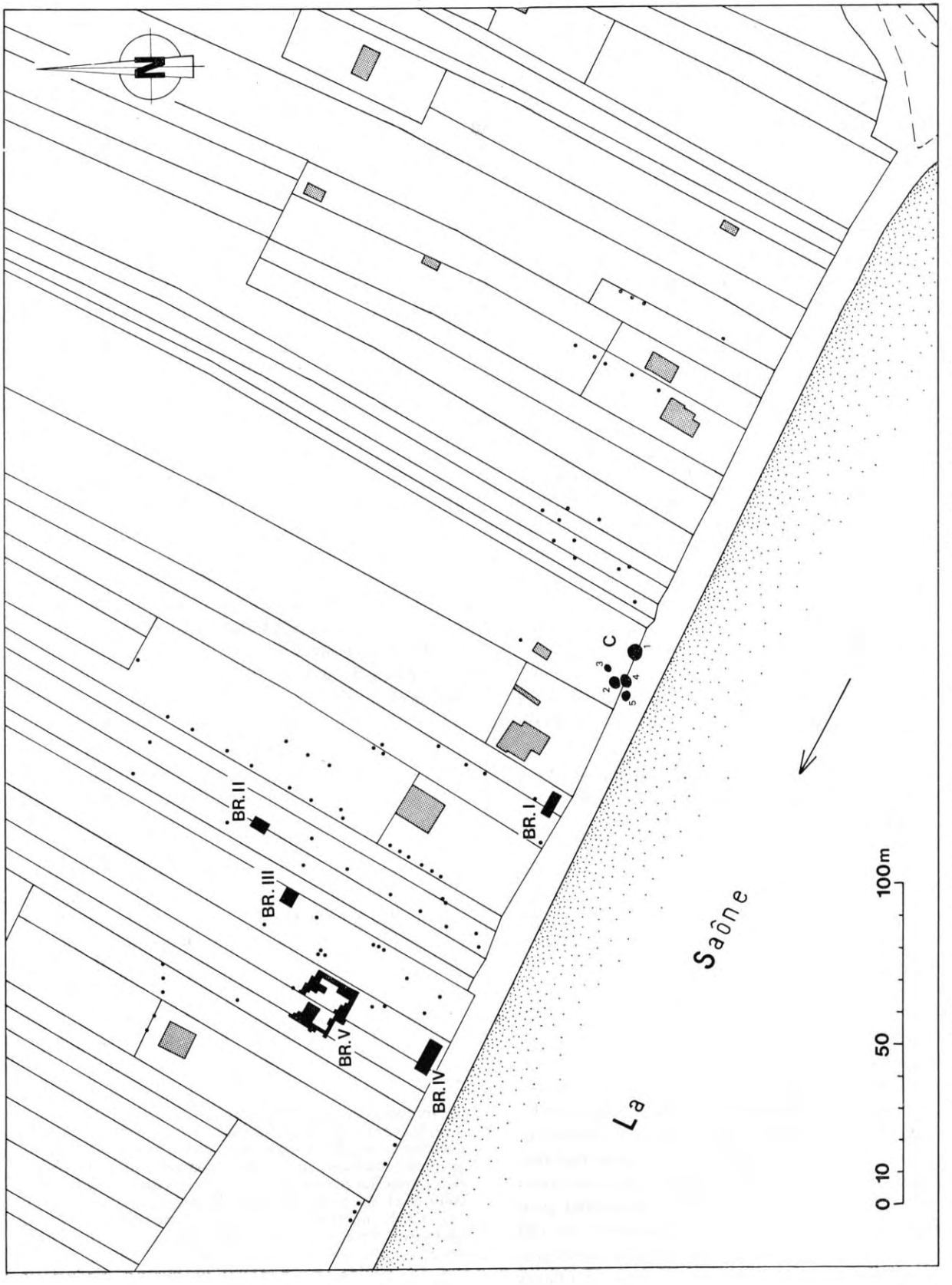


FIG. 3. — Implantation cadastrale et identification des sondages et chantiers BR.I à V ; en bas à droite (C), sondages de la propriété Cordey ; les petits points représentent les trouvailles isolées ou fortuites.

au Premier Age du Fer sont nombreuses : dès 1976, A. Guillot en répertoriait une vingtaine, et les découvertes récentes ont encore augmenté ce nombre (fig. 4) (5).

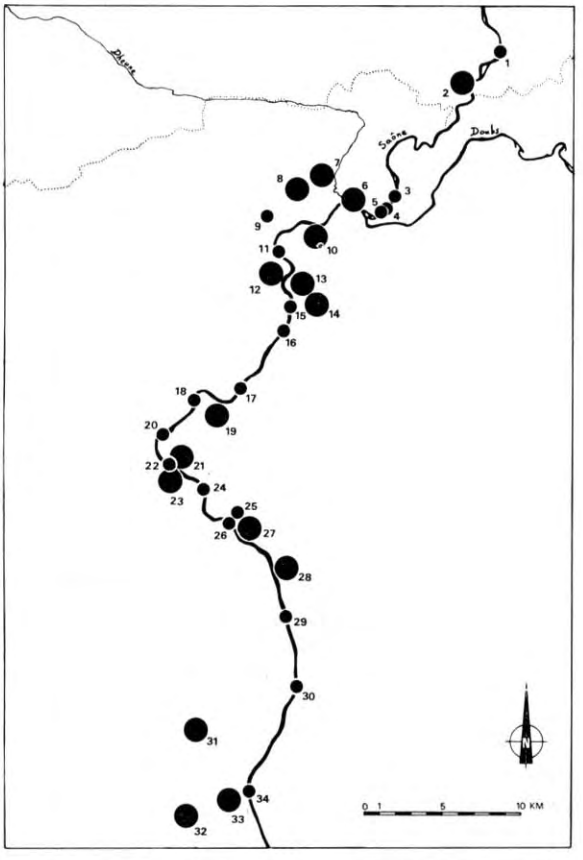


FIG. 4. — L'Age du Fer dans la vallée de la Saône (d'ap. GUILLOT 1976, complété) ; petits points : trouvailles isolées ; gros points : habitats. Pour la signification des numéros, *cf.* le texte.

Côte-d'Or :

1. Seurre, *lit de la Saône :* céramiques et statuette en bois datée au radiocarbone des environs de 500 av. J.-C. (6).
2. Chivres, *berges de la Saône :* céramiques (G, B1).

Saône-et-Loire :

3. Bragny, *lit de la Saône au PK 171,5 :* poignard à antennes (G, A1) (7).
4. Saunières, *lit de la Saône en aval des Iles-Percées :* céramiques (8).
5. Bragny, *lit de la Saône en amont du barrage des Bordes :* céramiques (9).
6. Bragny, *La Faux* et *Sous Moussière :* habitat faisant l'objet de cette étude.
7. Allerey-Pussey, *La Boutière :* deux fosses du Hallstatt Ancien (G, B5).
8. Allerey, *La Grande Mare :* céramiques et bracelet du Hallstatt Final (G, B4).
9. Allerey-Baignant, *Gué de la Vendaine :* épingle du Hallstatt Ancien (G, B6).
10. Verjux, *La Mare Grillot :* céramique peinte, grise monochrome, amphores massaliètes, fibules (G, B7).
11. Gergy, *lit de la Saône au PK 155 :* vase situliforme en terre cuite (G, A2) ; dans les environs, grande épée en bronze (G, A4).
12. Gergy, *La Maladière :* céramiques (G, B10).
13. Verjux, *Es-Chézeaux :* céramique peinte, amphore massaliète (G, B8).
14. Damerey, *Haut-du-Seuil :* céramiques, tôle à décor repoussé (G, B9).
15. Gergy, *Gué de Bougerot :* céramique (G, A3).
16. Damerey, *lit de la Saône :* situle en bronze (G, A5) (10).
17. Allériot, *lit de la Saône :* poignard à antennes (G, A6) (11).
18. Châtenoy-en-Bresse, *lit de la Saône :* bracelet en lignite (G, A7).
19. Saint-Marcel, *Le Breuil :* céramiques protohistoriques, peut-être hallstattiennes (G, B11).
20. Chalon, *Gué des Piles :* poignard en fer avec fourreau de bronze (12).
21. Saint-Marcel, *La Pièce-au-Loup :* céramiques et fibules du Hallstatt Moyen/Final (G, B12).
22. Lux, *en amont du port sud de Chalon :* chaudron en bronze (13).
23. Lux, *prairie de Saône :* fosses avec céramiques (G, B13).
24. Epervans/Ouroux, *Le Pont Sarrazin :* céramique (G, A9).
25. Ouroux-sur-Saône, *Les Boulets :* céramiques, fragment de ceinture en tôle de bronze (G, B14).
26. Marnay, *lit de la Saône :* coupe en bronze à ombilic (14) ; épée en bronze (G, A10 et A11).
27. Ouroux-sur-Saône, *Curtil-Brenot :* foyer du Hallstatt Ancien (G, B15).
28. Saint-Germain-du-Plain/Thorey, *Les Closeaux :* céramiques, fusaïole..., site de berge du Hallstatt Ancien (?) (G, B16).
29. Saint-Germain-du-Plain, *Pont de Thorey :* cuirasse du Bronze Final ou Hallstatt (G, A12).
30. Ormes, *en aval du nouveau barrage :* céramiques (15).
31. Jugy, *En Bisier :* habitat avec céramiques, armille, rasoir et fibule en bronze (G, B17) (16).

5. Cette liste étant établie à partir de celle dressée par A. Guillot (GUILLOT 1976, p. 112 *sqq.*, la référence G suivie d'un numéro renvoie à cet inventaire ; les autres sources sont indiquées en note).
6. *La vallée de la Saône aux Ages du Fer, op. cit.*, ill. p. 67.
7. *Ibid.*, p. 66, B.
8. *Ibid.*, p. 65, A.
9. *Ibid.*, p. 65, B.
10. *Ibid.*, p. 64, B.
11. *Ibid.*, p. 66, A.
12. Prospections subaquatiques et renseignement L. Bonnamour, 1983.
13. *Idem.*
14. *La vallée de la Saône aux Ages du Fer..., op. cit.*, p. 64, A.
15. L. BONNAMOUR, « Découvertes archéologiques en Saône sur le site d'Ormes-Boyer (S.-et-L.) », *Mém. Soc. Hist. Arch. Chalon-sur-Saône*, 49, 1980, p. 51-74 (notamment fig. 3, 27 et fig. 4, 28).
16. A. JEANNET, « Un habitat du Premier Age du Fer à Jugy (S.-et-L.) », *Mém. Soc. Hist. Arch. Chalon-sur-Saône*, 50, 1981, p. 27-41.

32. Mancey, *Charmes :* habitat du Hallstatt Final, avec céramiques, fibules, mobilier métallique... (17).
33. Tournus, *Les Joncs :* fosse du Hallstatt Final (G, B18).
34. Tournus, *aux environs, dans la Saône :* fibule du Hallstatt Final, bracelet à bossettes (G, A13).

Ces découvertes permettent de nuancer quelque peu le tableau traditionnel de l'occupation de cette région au Premier Age du Fer. Plusieurs auteurs soulignent que l'accroissement de la pluviosité à cette époque a probablement dissuadé les populations de s'installer en bord de rivière (18). En fait, comme l'a justement remarqué A. Guillot (19), l'axe de la vallée de la Saône a continué d'exercer son attrait économique et culturel : il ne manquait pas de buttes ou de hautes terrasses, comme à Bragny, où s'installer malgré tout en dehors des zones trop menacées. Il demeure qu'en termes de paléoclimatologie, le début du Premier Age du Fer correspond au passage du Subboréal au Subatlantique, qui a dû se traduire, notamment en Bourgogne, par un adoucissement progressif des températures et un retour sensible de l'humidité. On manque cependant de jalons précis pour écrire l'histoire paléoclimatique détaillée de ces régions (20).

Bien que les données archéologiques aient été entièrement renouvelées, dans ce domaine, depuis une vingtaine d'années, leur exploitation demeure difficile. D'une part, toutes les découvertes signalées ci-dessus ne sont pas contemporaines de l'habitat de Bragny. Mais celles qui le sont fournissent une documentation trop fragmentaire pour que l'on puisse en tirer des conclusions certaines sur l'occupation du sol, les rapports qui ont pu exister entre les différents sites, etc. Un seul aspect se dégage nettement : c'est la confirmation du rôle majeur joué par l'axe fluvial dans les échanges économiques de ces régions, qu'il s'agisse de la pénétration des denrées méditerranéennes (amphores massaliotes, vaisselle de luxe) ou de la diffusion des biens de production régionale vers le Sud (fibules, céramique peinte..., pour ne parler que des échanges attestés sur le plan archéologique). Tout récemment, la découverte d'un habitat contemporain à Lyon-Vaise est venue ajouter un jalon supplémentaire sur cette voie de communication essentielle entre l'Europe et le monde méditerranéen (21) (voir *infra*, 4.1.3.).

17. Fouilles du Groupe de Recherches Archéologiques du Tournugeois : voir Rajot 1985.
18. L. Armand-Calliat, « Le Chalonnais à l'époque de La Tène, d'après les découvertes archéologiques », *Bull. Arch.* 1958 ; J.-P. Millotte, *Le Jura et les plaines de la Saône aux Ages des Métaux*, Paris 1963, p. 251.
19. Guillot 1976, p. 115.
20. Voir en dernier lieu les premières contributions à *La Préhistoire française, II, Civilisations néolithiques et protohistoriques* (J. Guilaine dir.), Paris 1976, p. 3 *sqq.*

1.4. LES STRUCTURES DE L'OCCUPATION

Dès les premiers sondages, une prospection magnétique effectuée par M. Scheib, de l'Institut de Physique du Globe (22), sur certaines parcelles, permettait de localiser des zones d'anomalie magnétique correspondant à des structures enfouies, comblées de déchets métalliques ou de fragments de terre cuite. Si l'on peut regretter que les sondages qui furent alors implantés sur ces zones n'aient pu s'étendre alentour, plusieurs structures remarquables furent néanmoins mises au jour. Nous présentons ici rapidement les plus caractéristiques.

On ne connaît aucune structure bâtie en pierre sur l'habitat de Bragny : le contexte géologique local, autant que culturel, s'y oppose. L'observation des structures de l'occupation est donc rendue délicate du fait de leur caractère périssable. La fouille ne peut retrouver que les structures enterrées, ici de forme circulaire ou quadrangulaire, et les trous de poteau ou de piquet. Les éléments des superstructures, composées de terre appliquée sur un lattis de branchages sur une armature de bois, ne sont conservés que dans des conditions exceptionnelles : quand l'argile du pisé qui constituait les parois a été, pour une raison quelconque, durcie au feu et conserve alors l'empreinte des montants en bois sur lesquels elle était appliquée.

Le grand décapage de BR IV (38,50 m²) a livré, à l'Ouest, une large fosse de 2 m de diamètre environ (fig. 5), munie dans l'angle Est d'un trou de poteau circulaire profond de 50 cm. Une seconde dépression, moins marquée, mais néanmoins nettement entaillée dans le substrat, faisait pendant à la première fosse au Sud-Est de la fouille. Entre les deux, la fouille devait révéler un amas de scories de fer et d'argile brûlée. L'association de ces diverses structures faisait penser à une aire consacrée au travail du fer, sans que les vestiges permettent de préciser davantage à quelle opération précise on avait affaire.

Le chantier BR II (fouilles 1973-1974) a mis de son côté en évidence une structure nettement rectangulaire de 2 × 3 m environ, à fond très plat,

21. *Lyon-Matin* du 21/12/84, et très brève notice parue récemment dans le bulletin intérieur de l'A.F.E.A.F. n° 3, 1985, p. 9-11 ; dans ce même fascicule de la *R.A.E.*, en chronique, C. Bellon, J. Burnouf et J.-M. Martin, « Premiers résultats des fouilles sur le site protohistorique de Gorge-de-Loup à Vaise ».
22. Guillot 1975, p. 49 *sqq.* et p. 52.

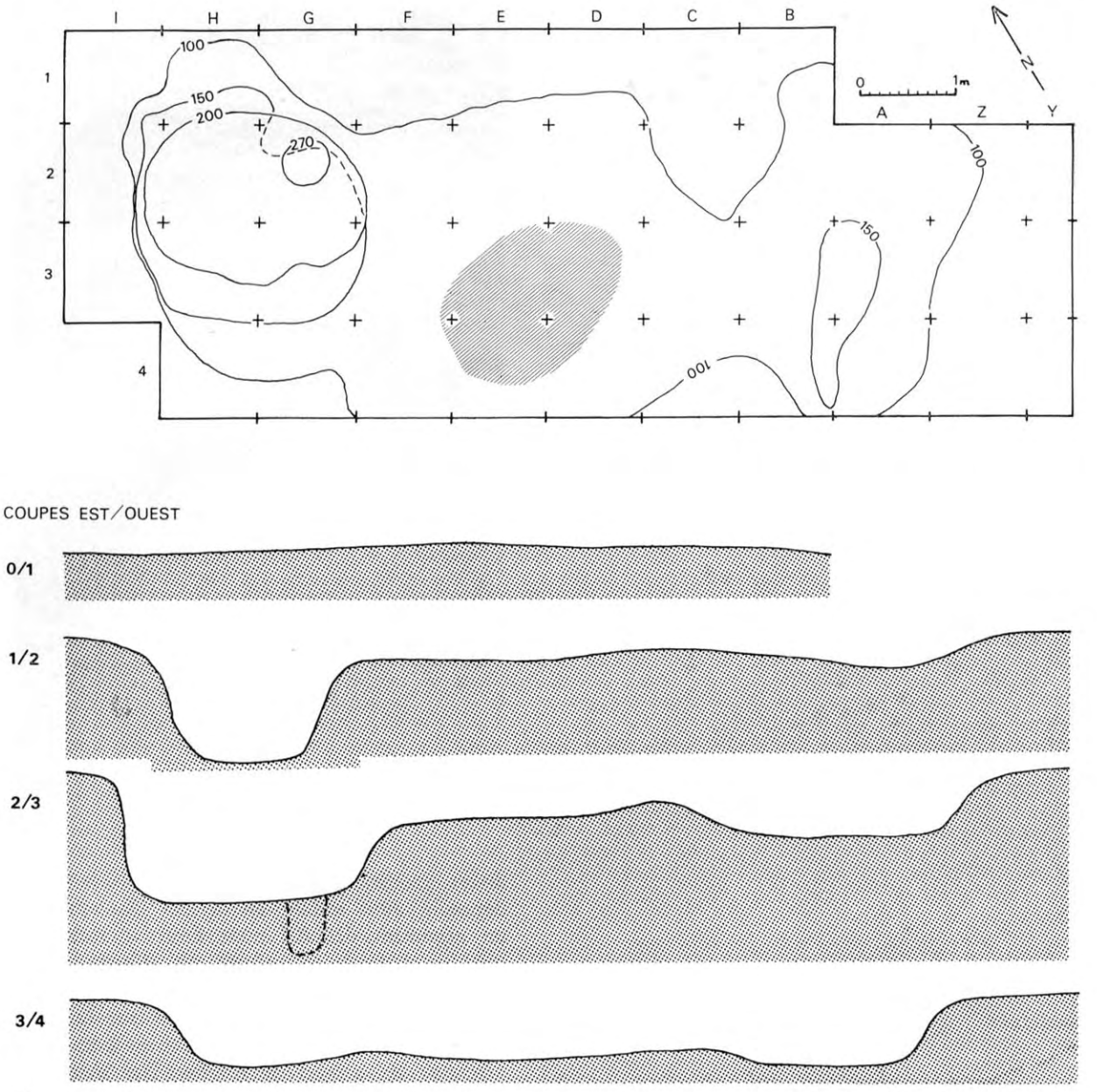


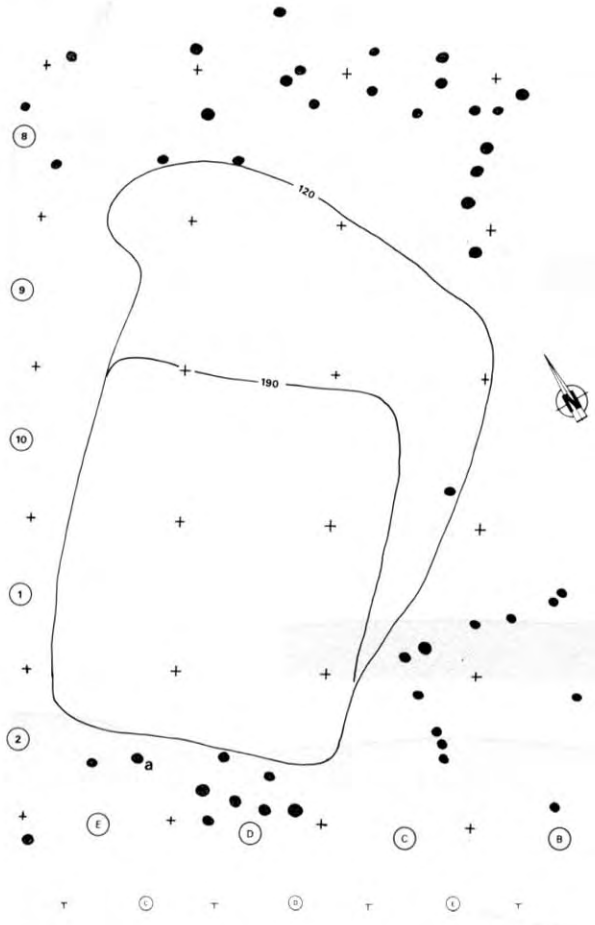
FIG. 5. — Plan et sections du sondage BR.IV ; en hachuré sur le plan, concentration de scories et de minerai de fer.

caractérisée par un épaulement la prolongeant, au Nord et à l'Est, par une plate-forme beaucoup moins profonde, peu entaillée dans le paléosol (fig. 6). Ce dispositif, qui fait songer à un plancher (23) (posé sur une sorte de « vide sanitaire »), n'induit pas nécessairement l'identification d'un habitat (24). Le remplissage était, comme souvent, mixte, c'est-à-dire constitué visiblement d'un remblai d'habitat (céramiques, faune, petits objets) et de traces d'activité métallurgique (scories de fer et de bronze). De très nombreux trous de piquets entouraient cette structure, mais l'extension limitée de la fouille ne permet pas d'affirmer leur connexion avec la fosse ; observons cependant que, d'après leur inclinaison, plusieurs de ces piquets devaient être inclinés vers la fosse : constituaient-ils l'armature d'une toiture légère ?

BR III devait fournir une structure de forme assez voisine (fig. 7) : une fosse carrée, de 3 × 3 m, présentant un fond plat muni de plusieurs trous de piquets et de poteaux. On peut, certes, baser sur la répartition de ces supports la restitution d'un plancher et d'une charpente, mais la démarche

23. Plancher dont une couche sombre conserve peut-être la trace : *cf.* la fig. 5, A.

24. Comparer avec une structure de La Tène I de Suippes : M. JONOT et A. VILLES, « Une structure de l'habitat protohistorique en Champagne crayeuse : la cave », *Bull. Soc. Arch. Champenoise* 1978 (4), p. 43-50.



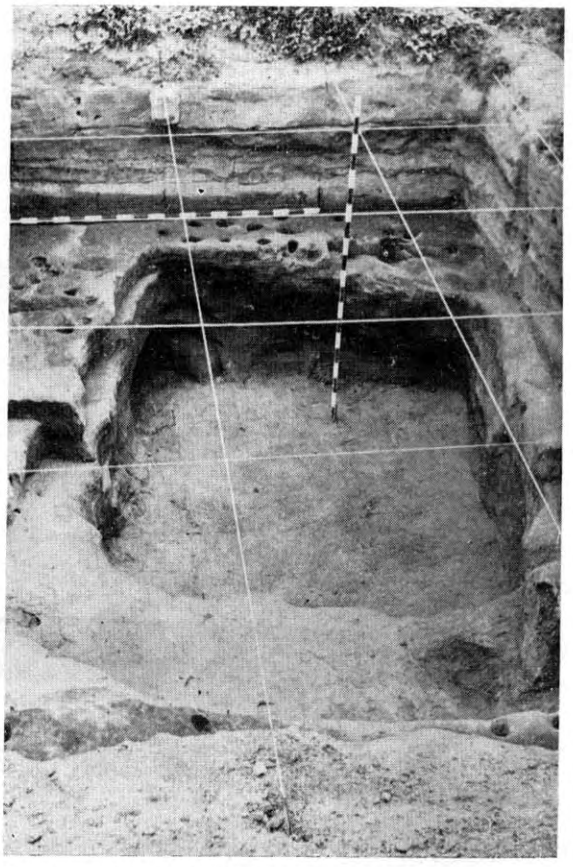


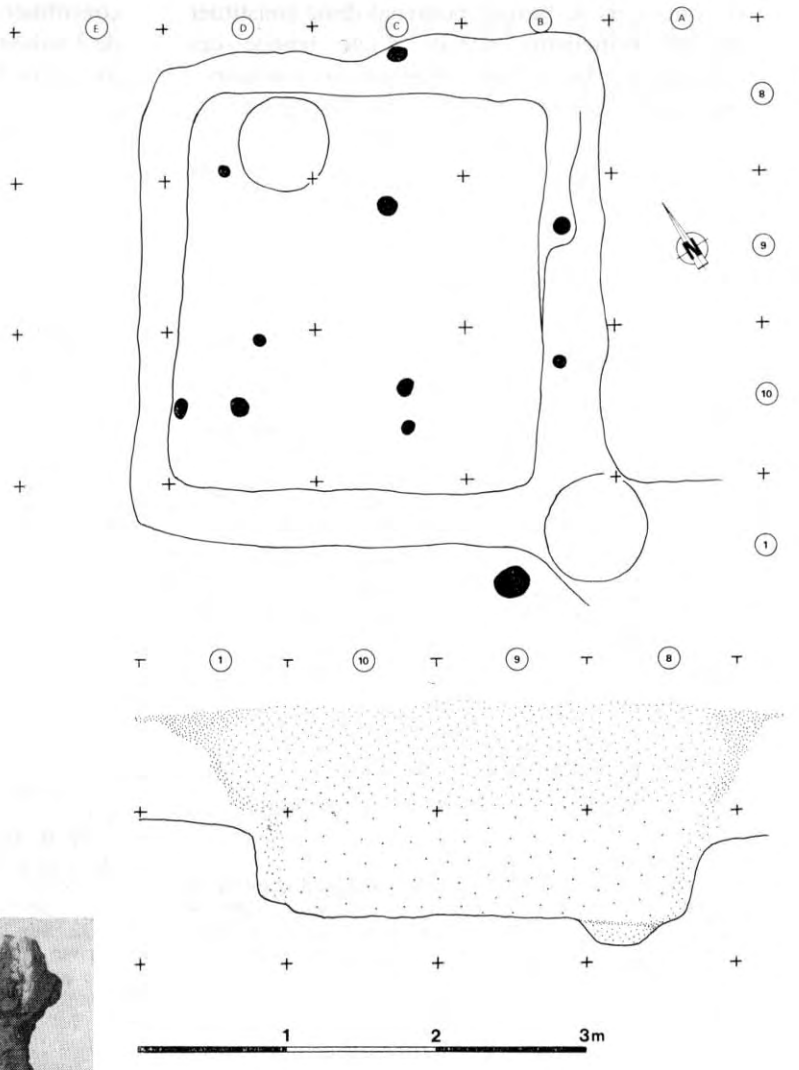
FIG. 6. — Plan (en haut, à g.), coupe (en bas, à g.) et vue en cours de fouille (en haut, à dr.) de la fosse de BR.II.

semble assez aléatoire. Plus caractéristique est sans doute la présence, dans deux angles opposés de la fosse, de larges dépressions circulaires d'un demi-mètre de diamètre. On peut interpréter ces traces comme celles de grands vases à provision, ou d'autres objets domestiques disparus.

Quelles qu'elles soient, ces structures fournissent toujours un mobilier très abondant. On peut cependant douter que sa répartition interne soit très significative, encore que dans le cas de BR III (fig. 8), le carré D10 situé dans l'angle Est ait livré, à lui seul, 13,2 % des 3 796 objets cotés de la fouille. L'absence de tout foyer en place dans ces fosses, qui regorgent en revanche de fragments de terre cuite, charbons de bois et débris divers, montrant qu'elles ont été utilisées comme dépotoir, nous semble en dernier lieu constituer un argument définitif pour nous empêcher d'y voir les habitations mêmes du village hallstattien (25). Les documents recueillis dans les comblements nous renseignent du moins sur la nature de ces constructions légères, constituées d'une armature de bois et de torchis. Des plaques de ce revêtement d'argile mêlée de paille, grossièrement lissé d'un côté et conservant de l'autre l'empreinte des baguettes entrecroisées, ont été parfois conservées par une cuisson involontaire (fig. 9) : on observe nettement, dans ces cas, la trace des bois ronds, de 2 à 4 cm de diamètre ; en bas à droite sur la figure 9, un fragment conserve l'empreinte d'un montant vertical. Certains éléments semblent même avoir conservé sur la face externe les restes d'un enduit blanc : la même particularité se retrouve sur quelques fragments de torchis du site protohistorique de la Mare Grillot, à Verjux.

25. *Cf.* A. VILLES, « Le mythe des fonds de cabane en Champagne, histoire et contenu d'une idée préconçue », *Bull. Soc. Arch. Champenoise* 1982 (2), p. 3-114, et la thèse de ce même auteur, à paraître.

FIG. 7. — Plan et coupe (en D-C) de la fosse de BR.III.



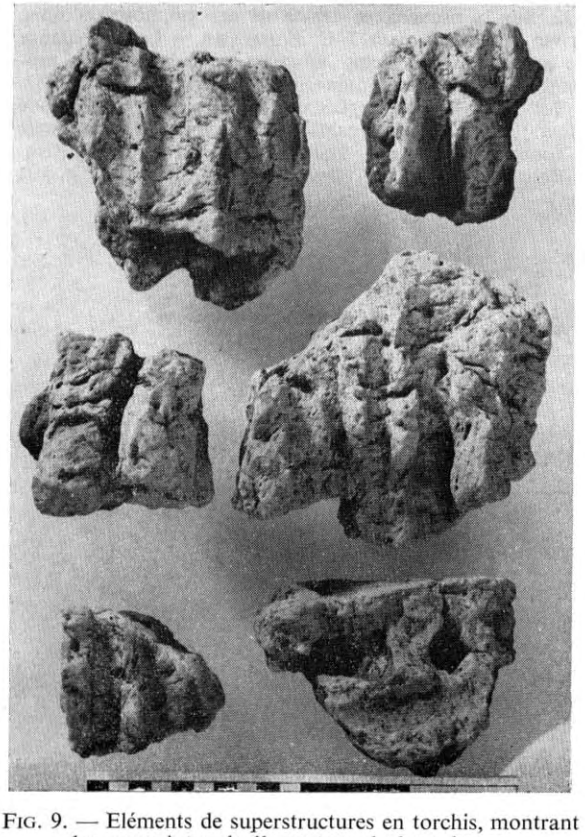


FIG. 9. — Eléments de superstructures en torchis, montrant les empreintes de l'armature de branchages.

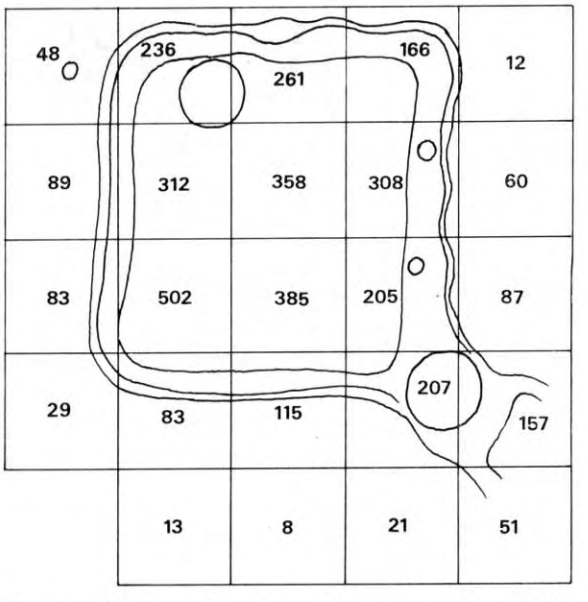


FIG. 8. — Décompte des objets cotés dans le sondage BR.III.

Les maisons de Bragny pourront donc constituer l'un des principaux attraits d'une reprise des recherches sur le site : peu de gisements contemporains aussi étendus peuvent en effet prétendre contribuer, mieux que Bragny, à notre connaissance de l'habitat groupé durant cette époque charnière qui relie le Premier au Deuxième Age du Fer.

2. LE CONTEXTE MOBILIER

2.1. LA CÉRAMIQUE

2.1.1. *Importations*

2.1.1.1. La céramique attique :

Les fouilles de Bragny n'ont livré que quelques rares fragments de céramique grecque à vernis noir, de fabrication attique, chiffre que l'on peut comparer avec les quelque 300 tessons de l'oppidum du Mont-Lassois (26). Rares sont ici ceux dont la forme est identifiable (fig. 10).

— 1 : lèvre inclinée appartenant à une coupe attique « à yeux » ; cette forme apparaît d'abord en Gaule méridionale, en céramique grecque orientale, dans la deuxième moitié du VI^e^ s., puis, en attique à figures noires, à la fin du VI^e^ s. (27).

— 2 : rebord de coupe attique de type C, à lèvre incurvée (28) ; diam. env. 18 cm ; ce type, daté à Megara Hyblaea de 520-490 av. n. ère (29), se retrouve en Languedoc dans des contextes parfaitement contemporains (30), de même d'ailleurs que dans la tombe de Vix ou sur l'habitat hallstattien final récemment découvert à Lyon-Vaise. C'est donc un document bien daté des alentours de 500 av. n. ère.

— 3 : autre tesson portant un décor à figures noires réincisées (il semble s'agir de la partie centrale d'une palmette, comme on en observe fréquemment près des anses des coupes attiques) (31).

2.1.1.2. Les amphores massaliotes :

Tous les tessons d'amphore montrent une pâte plus ou moins fortement micacée qui permet de les attribuer sans hésitation aux productions massaliètes (32). L'étude récente de M. Py sur l'évolution

26. JOFFROY 1960, p. 120.

27. GUILLOT 1976, fig. 6, 3. Coupes à yeux d'importation grecque orientale dans la région de Marseille : BENOIT 1965, p. 140 *s.* et pl. 8 ; en céramique attique : à la Monédière : JULLY 1973, p. 57 *sqq.*, avec références p. 214 pour la côte languedocienne ; sur l'oppidum du Marduel, M. PY et C. RAYNAUD, « Stratigraphie du Marduel I », *Doc. Arch. Mérid.* 5, 1982, p. 8, fig. 3 et p. 11, fig. 8, 5.

28. GUILLOT 1976, fig. 6, 2.

29. G. VALLET et F. VILLARD, « Megara Hyblaea, V, Lampes du VII^e^ siècle et chronologie des coupes ioniennes », *Mél. Ec. Fr. Rome* LXVII, 1955, p. 7-34, spé. p. 21 et pl. VI, A4 et B ; v. également B. A. SPARKES et L. TALCOTT, *The Athenian Agora, XII, Black and Plain Pottery of the 6th, 5th and 4th centuries B.C.*, 1970, 1, p. 91 (fin VI^e^ et début V^e^).

30. B. DEDET et M. PY, « Les tombes protohistoriques de la Bergerie Hermet à Calvisson (Gard) », *Gallia* 31, 1973, p. 53-54.

31. GUILLOT 1976, fig. 6, 1 ; hypothèse due à Cl. Rolley.

32. Sur la provenance exacte de ces amphores et donc du vin marseillais, voir J.-C. ECHALLIER, « La provenance des amphores massaliètes. Données nouvelles sur un problème d'histoire économique », *Doc. Arch. Mérid.* 5, 1982, p. 139-144. (Il faut cependant signaler que la méthode d'investigation et les conclusions de cet article ont suscité de nombreuses critiques, dont celles de J.-L. Reille, M. Ricq-de-Bouard et M. Picon : *Doc. Arch. Mérid.* 8, 1985, p. 101 *sqq.*)

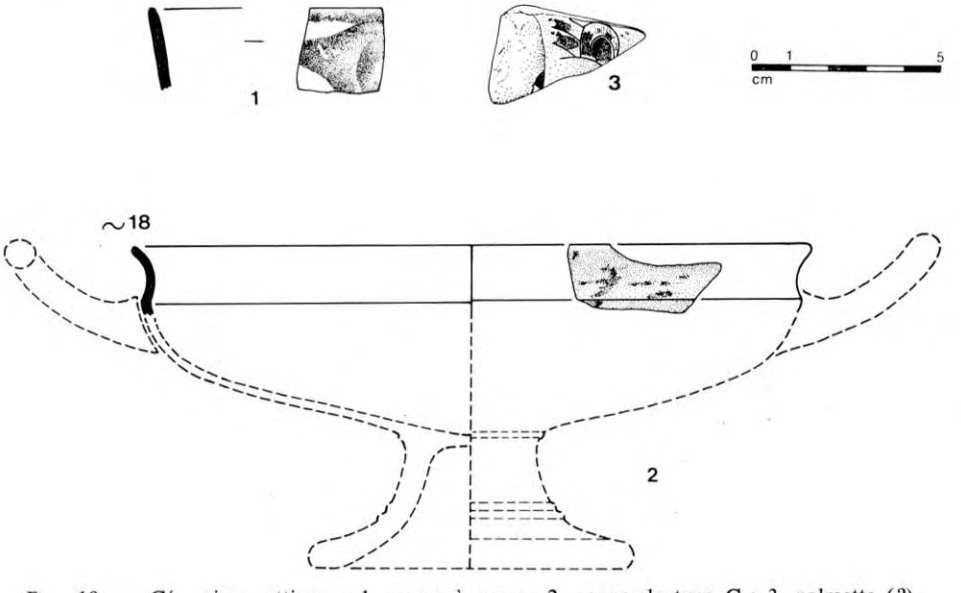


FIG. 10. — Céramique attique : 1, coupe à yeux ; 2, coupe de type C ; 3, palmette (?).

de ces amphores nous permet de classer les lèvres dans trois seulement des types reconnus par cet auteur (33).

— Fig. 11, n° 1 : Type 1 ; lèvre recourbée vers l'extérieur, le bourrelet formé par ce repli laisse un creux dans l'épaisseur du rebord ; la lèvre est soulignée par un listel et par une cannelure. Ce type de bord ne se trouve sur les gisements languedociens que dans les dernières années du VI^e^ s. av. n. ère.

— Fig. 11, n° 2 et 3 : Type 2 ; rebord de même technique, mais plus allongé et moins bombé ; on le rencontre en Languedoc oriental du début au milieu du V^e^ s. av. n. ère.

— Fig. 11, n° 4 à 8 : Type 3 ; lèvre arrondie et pleine, soulignée par une mouluration plus ou moins accentuée. Comme le précédent, ce type est daté sur les oppida méridionaux de la première moitié du V^e^ s. av. n. ère.

Il faut de plus noter la présence, à la base d'une anse de section ovale, d'un graffiti exécuté après cuisson (fig. 11, 9) : il pourrait s'agir d'une marque de contenance (?). Ces diverses lèvres ont pu appartenir à deux types d'amphores : celles à col cylindrique et panse en toupie, et celles à col bas et panse sphérique (34). A part la pointe n° 10, qui semble appartenir à une panse de la première catégorie, il semble difficile d'attribuer les autres fonds à tel ou tel type en particulier.

2.1.1.3. La céramique grise monochrome :

Elle est attestée à Bragny, mais y reste très rare, comme on peut s'y attendre ; on notera la présence, sur le chantier Cordey, d'une anse bifide appartenant à une *olpé* de forme VIII. Le tesson de panse le plus caractéristique a été examiné par Ch. Arcelin-Pradelle : « bien qu'on ne puisse plus observer le traitement de surface, qui a disparu, il semble s'agir d'un tesson du groupe 3. La forme est sans doute la forme III (coupe carénée, la mieux représentée dans le répertoire de cette céramique), avec un décor incisé de type 1.1., obtenu sans l'aide d'un peigne (écartement variable). Le groupe 3 est de fabrication rhodanienne, mais inconnu à Marseille, et attesté entre le deuxième quart du VI^e^ s. et la fin du V^e^ s. av. n. ère. Des vases de ce groupe sont attestés dans le Jura, à Montmorot, et témoignent d'un courant commercial suivant l'axe rhodanien vers le Nord » (35).

2.1.1.4. Les céramiques diverses :

Il faut signaler ici quelques tessons à pâte jaune clair, de fabrication certainement méditerranéenne, malheureusement sans forme. Comme l'un d'eux porte la trace d'une bande colorée en brun-rouge, il pourrait s'agir de céramiques peintes bas-rhodaniennes de type « pseudo-ionienne » (36) : ces productions originales semblent avoir connu une certaine diffusion septentrionale, comme le montrent quelques découvertes effectuées dans l'axe Rhône-Saône, et plus au Nord (37).

2.1.2. *Céramiques indigènes*

Plus encore que dans les domaines évoqués ci-dessus, nous ne pouvons donner ici qu'un aperçu des céramiques indigènes qui, à Bragny comme dans tous les sites d'habitat contemporains, fournissent 80 à 90 % des mobiliers découverts. En l'absence d'une véritable étude qui comprendrait, par exemple, un catalogue détaillé et des comptages par types, nous ne présentons qu'une sélection, plus ou moins arbitraire, du mobilier qui nous a semblé le plus représentatif de l'ensemble. A de très rares exceptions près, toutes les céramiques indigènes de Bragny sont modelées sans l'aide du tour (voir ci-dessous le cas, bien particulier, de la « céramique cannelée »).

2.1.2.1. Céramique non décorée :

Elle comprend quelques vases de grande taille, de forme haute, qui ont pu servir au stockage des denrées alimentaires. Parmi eux, une forme tronconique à bord rentrant (fig. 12, n° 1) imite

33. M. Py, « Quatre siècles d'amphore massaliète. Essai de classification des bords », *Figlina* 3, 1978, p. 1-23.

34. La typologie des amphores massaliètes pose encore certains problèmes, notamment du fait de la rareté des exemplaires complets dans des contextes bien datés : v. M. Py, *loc. cit.*, et également D. Wallon, « Les cols d'amphores « massaliètes » de l'oppidum de Montjean (La Môle, Var) », *Rev. Arch. Narb.* XII, 1979, p. 43-54.

35. Ch. Arcelin-Pradelle, *La céramique grise monochrome en Provence*, Paris 1984 ; et Ch. Arcelin-Pradelle, B. Dedet et M. Py, « La céramique grise monochrome en Languedoc oriental », *Rev. Arch. Narb.* XV, 1982, p. 19-67. Les vases de Montmorot viennent d'être publiés par R.-F. Scotto, « La céramique grise à décor ondé de Montmorot (Jura) », *Les Ages du Fer dans la vallée de la Saône* (Suppl. 6 à la *R.A.E.*), Paris 1985, p. 45-51.

36. Sur cette production, voir notamment Ch. Lagrand, « La céramique « pseudo-ionienne » dans la vallée du Rhône », *Cah. Rhod.* X, 1963, p. 37-82 ; Ch. Lagrand et J.-P. Thalmann, *Les habitats protohistoriques du Pègue (Drôme)*, Grenoble 1973, p. 56 *sqq.*

37. Outre l'*olpé* et les coupes de Lagorce (Ardèche) (H. Saumade *et al.*, « Céramique pseudo-ionienne découverte à Lagorce », *Etudes préhistoriques* 2, 1972, p. 25-28), de la céramique pseudo-ionienne a été signalée : dans les Alpes, à Choranche (Grotte de Couffin II, Isère) (*Les Celtes et les Alpes*, cat. expo. Chambéry, 1986, p. 20) ; sur l'oppidum de Jœuvres, dans la Loire (tesson identifié par F. Benoît, mentionné par R. Périchon, « Notes préliminaires sur les recherches à l'oppidum de Jœuvres (Loire) », *Celticum* 1961, tome 1, p. 205-212 ; tout récemment à Lyon-Vaise, habitat de « Gorge-de-Loup » (4 % de la céramique, selon la communication de C. Bellon au colloque A.F.E.A.F. de Chambéry, mai 1986) à Charmes (Mancey, Saône-et-Loire : Rajot 1985, p. 191) ; en Suisse à Châtillon-sur-Glâne (Ramseyer 1983, p. 175) ; et en Allemagne, à Breisach (2 tessons de formes hautes, rens. L. Pauli. L'un est illustré par H. Bender *et al.* dans *Arch. Korrespondenzblatt* 6, 1976, pl. 54, 1).

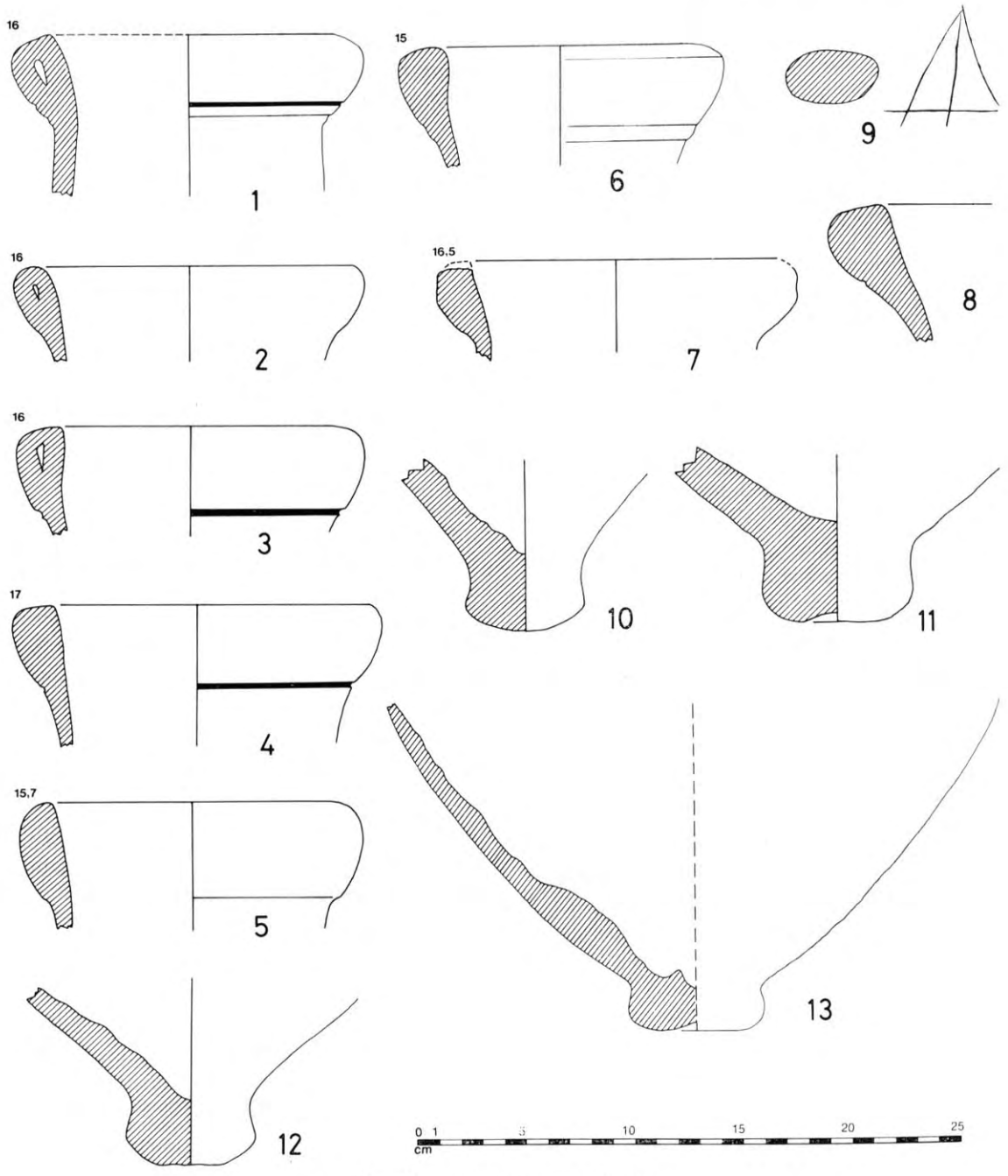


FIG. 11. — Amphores massaliotes.

peut-être les situles métalliques que l'on rencontre dans la région du VI^e^ au IV^e^ s. av. n. ère (38) (voir *infra*, 3.4.). Une petite coupelle à marli (fig. 12, n° 4) doit sans doute être rapprochée de certaines assiettes contemporaines à marli gravé (*cf.* fig. 14, 10), trouvées aux Jogasses (39). Les bols et jattes consistent essentiellement en formes tronconiques évasées, à bord plus ou moins rentrant (fig. 12, n° 7 et fig. 13, n° 6-8) ; certaines peuvent atteindre un diamètre d'une trentaine de centimètres. Mais on rencontre également d'autres bols, souvent cylindriques, ou carénés (fig. 12, n° 3, 11 et 12). Des coupes basses à lèvre déversée et à panse

38. Situle de Damerey et d'Epervans : F. BARATTE, L. BONNAMOUR, J.-P. GUILLAUMET et S. TASSINARI, *Vases antiques de métal au Musée de Chalon-sur-Saône*, Suppl. 5 à la *R.A.E.*, Dijon 1984, n° 45 et 46 ; et de Gurgy (PELLET-DELOR 1980, p. 15 et fig. 6). On se reportera, pour ces récipients, au travail plus général de BOULOUMIÉ 1977, p. 3-38. Imitations en terre cuite : *cf.* PERRIN 1974, p. 44-45, et HATT-ROUALET 1977, p. 11 (pour La Tène Ancienne Ia).

39. Tombe 115.

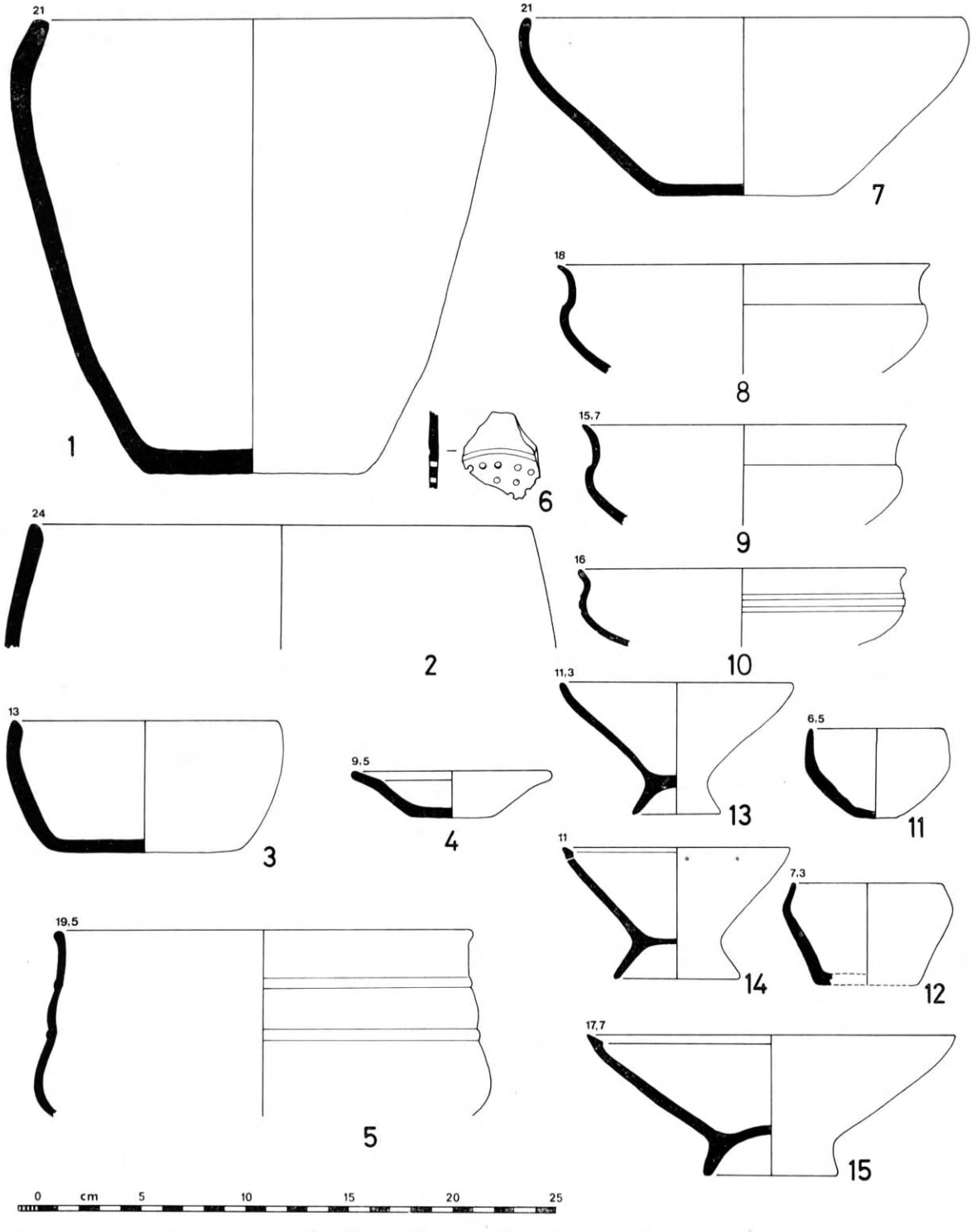


FIG. 12. — Céramique domestique inornée.

carénée (fig. 12, n° 8 et 9), peuvent être considérées comme des imitations de formes pseudo-ioniennes de la fin du VI^e^ et du V^e^ s. av. n. ère ; il faut noter qu'elles sont toujours réalisées selon une technique plus élaborée que le reste des vases, la surface ardoisée étant soigneusement polie.

Une place à part doit être réservée à la céramique cannelée, qui représente une production typique, modelée au tour, relativement bien attestée à Bragny (fig. 12, n° 10) ; des vases de technique analogue sont signalés au Mont-Lassois (en abondance), et sur la plupart des sites comportant une occupation du Hallstatt final : par exemple Montmorot, Châtillon-sur-Glâne, Breisach ou La Heuneburg (40). Cette céramique est caractérisée par une surface noirâtre très soigneusement polie, et par la fréquence d'un décor simple obtenu, au tour, par la superposition de profondes cannelures. Les formes les plus courantes (à Bragny comme ailleurs) semblent être des coupes à lèvre déversée assez proches des modèles décrits ci-dessus. Bien que l'on observe une communauté de formes et de décor assez nette entre les séries livrées par divers gisements parfois très éloignés les uns des autres, on ne peut encore affirmer aujourd'hui que ces vases aient fait l'objet d'un commerce à grande échelle ; on manque, en fait, d'études détaillées sur les séries les plus abondantes (41).

Les coupes-couvercles se distinguent nettement par leur fond creux ; elles sont tronconiques et comportent souvent une lèvre aplatie vers l'intérieur (fig. 12, n° 13-15). L'une d'elles est munie de deux petits trous placés sous la lèvre et destinés à un lien de suspension. Trois petits godets grossièrement modelés (fig. 13, n° 3-5) ont pu faire penser à des creusets, mais ils ne comportent aucune trace de feu ni de métal ; ils ont pu contenir des poudres ou des onguents.

Il faut envisager à part un petit vase incomplet (fig. 13, n° 2), qui semble bien façonné au tour. La surface extérieure est polie, et l'argile brun-rouge est beaucoup plus fine que les pâtes charbonneuses, à gros dégraissant, utilisées pour la plupart des vases décrits ci-dessus. Ce gobelet sur pied nous semble devoir être rapproché, malgré sa taille réduite, de certains vases marniens ou bourguignons généralement datés du début de La Tène Ancienne (42).

40. JOFFROY 1960 ; RAMSEYER 1983, fig. 14 et 15 ; Breisach, rens. L. Pauli ; A. LANG, *Geriefte Drehscheibenkeramik der Heuneburg 1950-1970 (Heuneburgstudien III)*, Mayence 1970.

41. Mise à part l'exception de La Heuneburg, voir note ci-dessus ; la céramique cannelée du Mont-Lassois devrait faire l'objet prochainement d'un examen détaillé (rens. B. Chaume et A. Cayot).

42. Voir par exemple B. CHERTIER, « Les gobelets de La Tène I du Musée de Châlons-sur-Marne », *Etudes Celtiques* XIII (2), 1973, p. 552-569.

2.1.2.2. Céramique décorée :

Le répertoire décoratif des céramiques de Bragny fait appel à des techniques plastiques (impressions, gravures) et à des tracés peints et/ou barbotinés ; il ne semble pas, cependant, que les deux procédés aient été utilisés simultanément sur les mêmes vases.

Les cordons obtenus par pincement de l'argile encore molle peuvent être lisses (fig. 14, n° 1 et 2) ou ornés d'impressions ovales alignées ou obliques (n° 3 et 4). Un cordon rapporté a reçu une série d'entailles régulières, pratiquées de biais à l'aide d'une lame ou d'un éclat de bois (fig. 14, n° 6). La lèvre de ce vase est également festonnée par une série d'impressions successives, comme on l'observe sur plusieurs autres formes : en particulier la jatte profonde n° 8, ornée sous la lèvre d'une ligne de coups d'ongle. Les décors simples impressionnés, généralement placés, comme dans ce dernier exemple, juste sous le bord du vase, ou, le cas échéant, sur l'épaule, semblent très fréquents à Bragny (fig. 14, n° 5, 7, 8, 13-15). Les décors peignés, comme celui de la grande jatte n° 9, sont plus rares. D'autres récipients sont entièrement recouverts d'incisions nettes et profondes : lignes horizontales de petites lunules alternées (décor dit « à l'ongle ») (fig. 14, n° 11) (43), entailles verticales en forme de larmes (fig. 14, n° 12). Un fragment de panse portant le décor de lunules impressionnées est en outre décoré d'inclusions d'étain : cette particularité a déjà été signalée au Mont-Lassois. On rencontre enfin des impressions circulaires, qui ont pu être réalisées à l'aide d'un os creux, ou d'un roseau.

2.1.2.3. Céramique peinte :

La céramique peinte offre à Bragny une série extrêmement intéressante pour l'étude de ces productions encore mal connues. A une seule exception près (fig. 15, n° 5), les pâtes comme le style décoratif sont homogènes : les vases peints sont apparemment fabriqués dans la même argile sombre, à gros dégraissant, que les vases non peints décrits ci-dessus. Il semble donc s'agir de céramiques de même origine que celles décrites ci-dessus, qui peuvent être considérées comme locales. Les formes sont aussi très proches des précédentes, bien que les profils semblent s'adapter au décor en présentant un col cylindrique ou concave,

43. *Cf.* un vase « situliforme », portant ce type de décor, dans le mobilier de la tombe 2 de Dravegny : J.-L. MASSY et P. THIRION, « Le cimetière de La Tène IA-IB de « La Muette » à Dravegny (Aisne) », *Cah. Arch. Picardie* 1980, n° 7, p. 90 et pl. III, 19. Cette forme et ce décor se rencontrent également aux Grandes Loges et aux Jogasses : on peut donc les considérer comme caractéristiques de la période laténienne la plus ancienne.

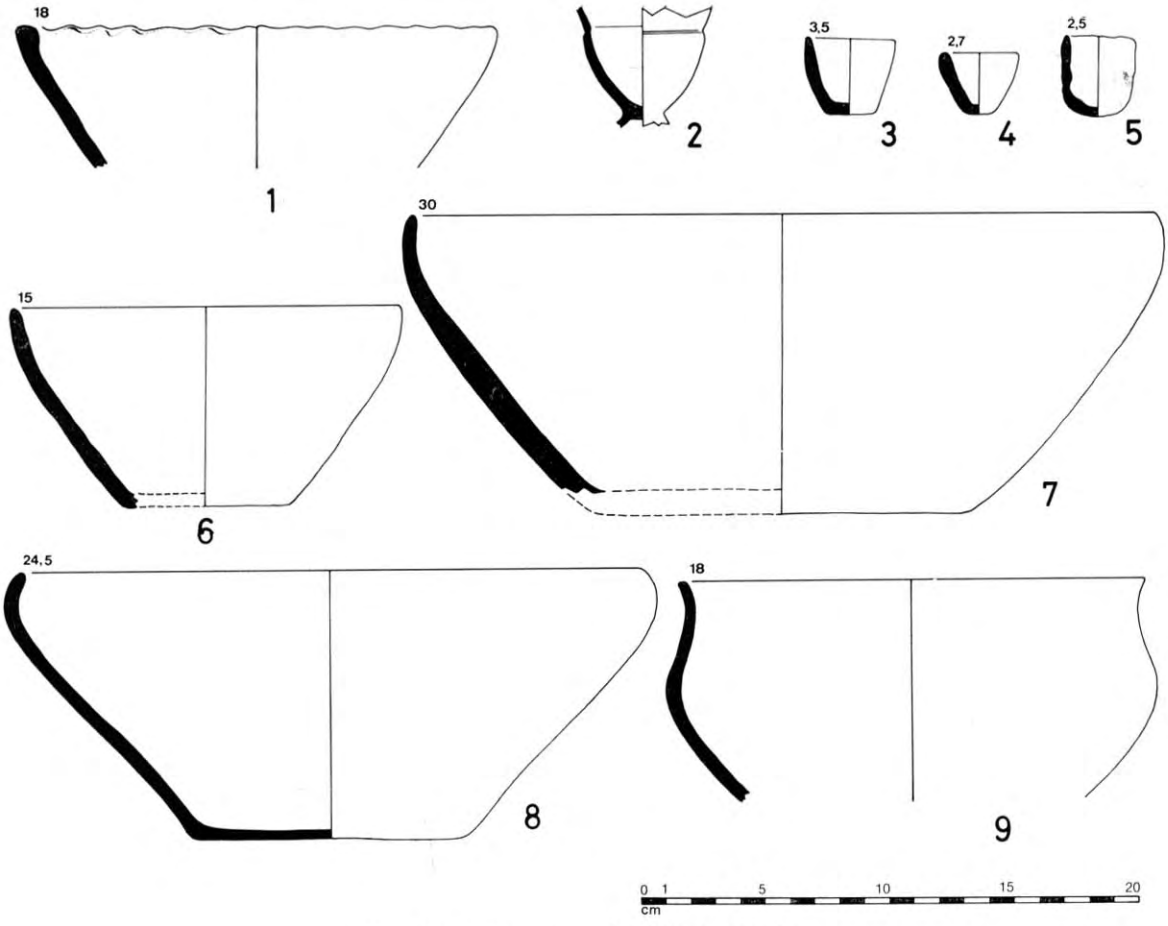


FIG. 13. — Céramique domestique inornée.

souvent souligné par une épaule arrondie, voire une carène franche. Certaines formes traditionnelles, cependant, comme les jattes à bord rentrant (fig. 15, n° 2 et 11), peuvent le cas échéant recevoir un décor peint, bien que leur panse tronconique ne s'y prête guère.

Une seule forme complète a pu être reconstituée pour l'instant : il s'agit d'une urne à col cylindrique et panse ovoïde, dont le décor nous semble assez typique du répertoire stylistique de cette production : entre deux séries de quatre bandes horizontales limitant la partie du vase la plus apte à recevoir un décor (l'épaule), des métopes quadrillées en damiers alternativement verticaux et obliques sont séparées par des zones plus étroites non décorées. Tous les autres décors, assez variés cependant, semblent se développer dans le même style graphique et géométrique (fig. 15), les exceptions restant rares : la petite jatte n° 2 est entièrement engobée de rouge, mais elle semble unique. Le fragment n° 4 développait une frise complexe, peut-être proche d'un motif de grecques ; certaines zones étaient peintes en rouge, mais on retrouve vraisemblablement, là encore, les lignes horizontales limitant le décor en haut et en bas. Le vase n° 5 appartient à un style bien différent, et il se distingue également de la série par son argile beige clair, sur laquelle se détachent trois zones de 5, 4 et 3 bandes horizontales rouges (tracées à main levée et au pinceau) ; d'autres tessons similaires ont été rencontrés à BR IV.

Il est extrêmement délicat de décrire les couleurs utilisées sur les céramiques peintes de Bragny, car la plupart des tessons sont aujourd'hui uniformément noirs ou brun-sombre : le décor peint ne s'y décèle, dans le meilleur des cas, que par le très léger relief produit par l'application de barbotine. Mais la plupart du temps, il n'est plus visible que par reflet, dans des conditions d'éclairage très particulières. Cette difficulté, qui rend certaines reconstitutions de décors problématiques, nous empêche de mesurer pleinement l'effet décoratif de cette production. Le tesson n° 4, sur la figure 15, est mieux conservé et peut nous aider dans ce sens : on y observe un trait fort, en barbotine de couleur blanchâtre, et un remplissage translucide, de couleur rouge, qui semble avoir été obtenu à partir d'une solution beaucoup plus liquide, dont on ne peut

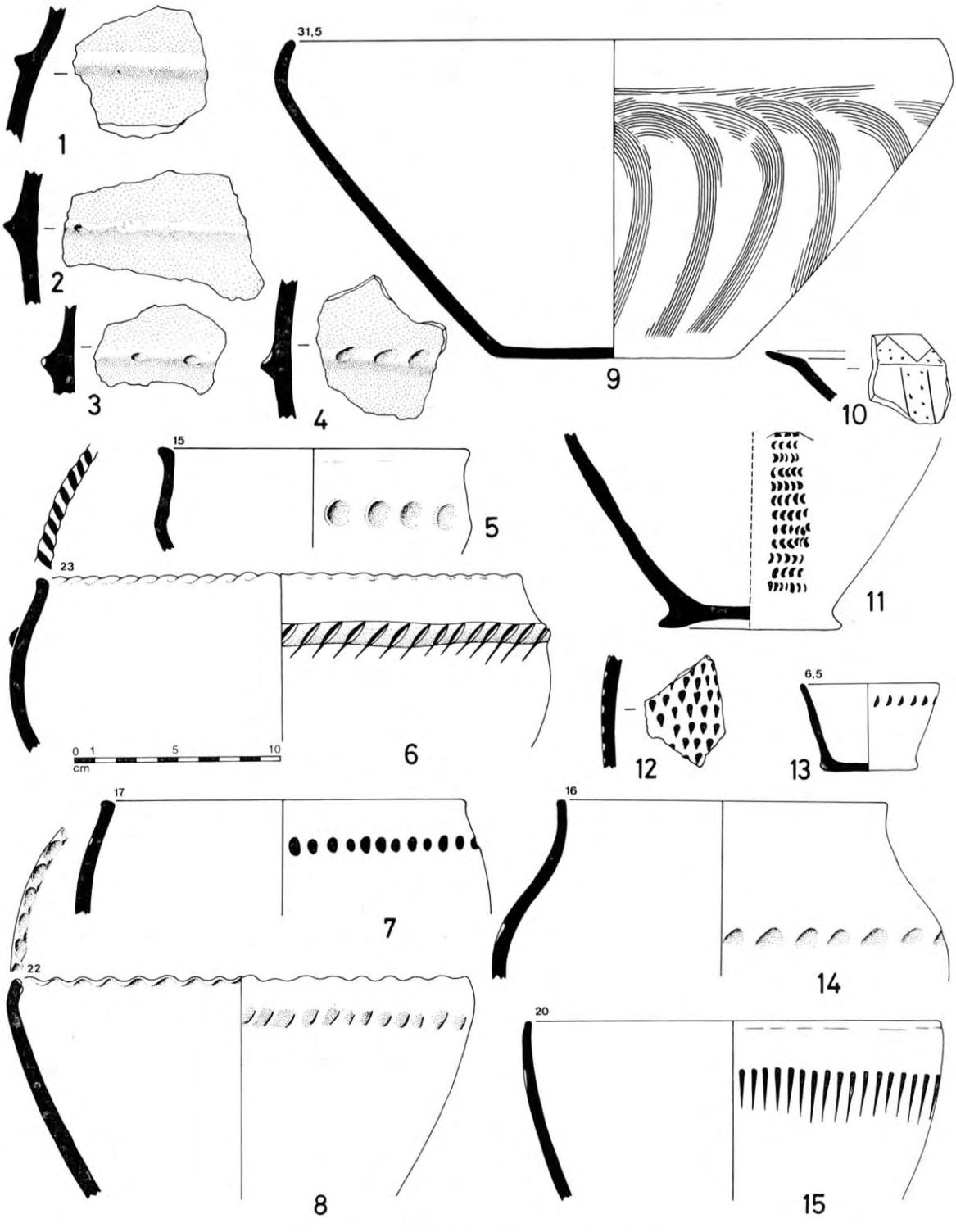


FIG. 14. — Céramique domestique décorée.

dire sans examen approfondi si elle était d'origine végétale ou minérale. Il est possible que la plupart des céramiques peintes de Bragny aient, en fait, utilisé cette double technique. Sur la nature de cette peinture, notons ici qu'un morceau d'ocre rouge et des fragments de meules en grès portant des traces de couleur rouge écrasée ont été recueillis sur le site.

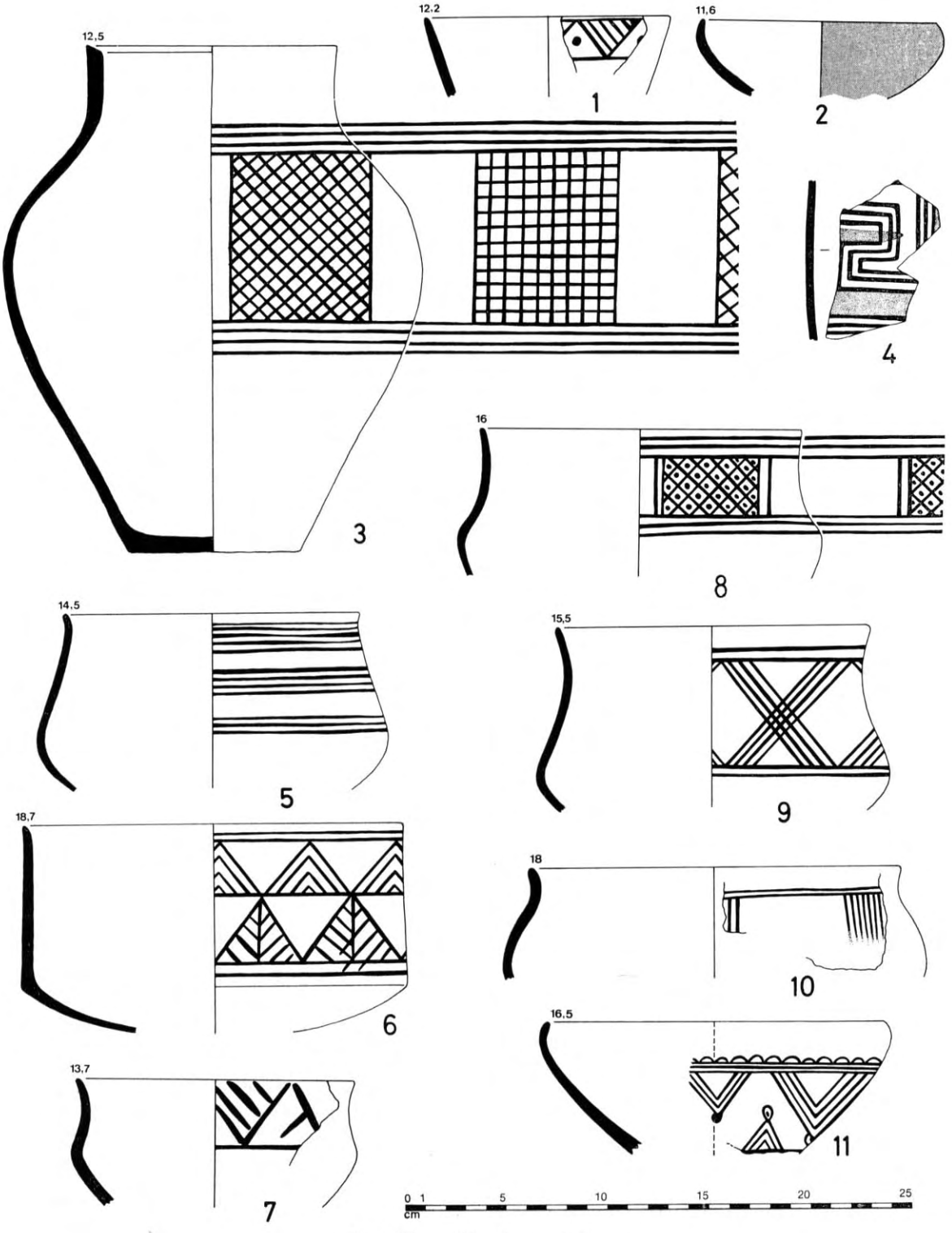


FIG. 15. — Céramique peinte.

3. LES PETITS MOBILIERS

3.1. VASES EN VERRE

Les fouilles de Bragny ont livré les restes de rares vases en verre sur noyau d'argile, attribuables à au moins deux des formes classiques de ces petits récipients à parfum (44) (fig. 16 et 17) : l'*amphoriskue* et l'*aryballe*. Les tessons de couleur bleu nuit, au nombre d'une quinzaine, présentent une face interne rugueuse caractéristique de leur mode de fabrication (45). Plusieurs fragments portent un décor de filets ou de chevrons de verre jaune ou bleu pâle, appliqué à chaud sur la matière encore pâteuse du vase.

Relativement rares en Egypte, contrairement à ce que l'on avait pu croire autrefois, les flacons de ce type semblent apparaître d'abord à Rhodes, dans la deuxième moitié du VI^e^ s. (46). Les exem-

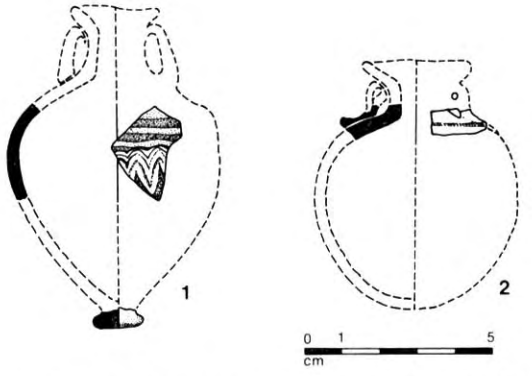


FIG. 16. — Balsamaires en verre sur noyau d'argile.

44. A. GUILLOT, « Importation de vases en verre polychrome à la fin du VI^e^ s. av. J.-C. (site hallstattien de Bragny-sur-Saône) », *Actes du 46^e^ Congrès de l'A.B.S.S., Bull. Soc. Amis Arts Sc. Tournus*, LXXIV, 1976, p. 37-45.

45. Sidney M. GOLDSTEIN, *Pre-Roman and Early Roman Glass in the Corning Museum of Glass*, Corning 1979, p. 26-27, fig. 1-4.

46. D. B. HARDEN, *Catalogue of Greek and Roman Glass in the British Museum, vol. I : Core- and Rod-formed vessels...*, Londres 1981, p. 60 ; les vases étudiés ici se classent dans le « Mediterranean Group 1 » de cet auteur, daté du milieu VI^e^ au début IV^e^ s. av. notre ère. Les premiers vases en verre semblent apparaître en Europe sur le site même de Hallstatt, à Santa Lucia (*cf.* DÉCHELETTE 1913, p. 789 *sqq.*, et surtout T. E. HAEVERNICK, « Hallstatt-Tassen », *Jahrb. des röm.-germ. Zentralmuseums Mainz* 5, 1958, p. 8-17 ; l'œuvre de T. Haevernick est désormais disponible sous une forme regroupée dans le recueil de ses articles *Beiträge zur Glasforschung*, Mayence 1981), et aux environs de Salzburg (F. MOOSLEITNER, *Germania* 57, 1979, p. 70, fig. 14, 1).

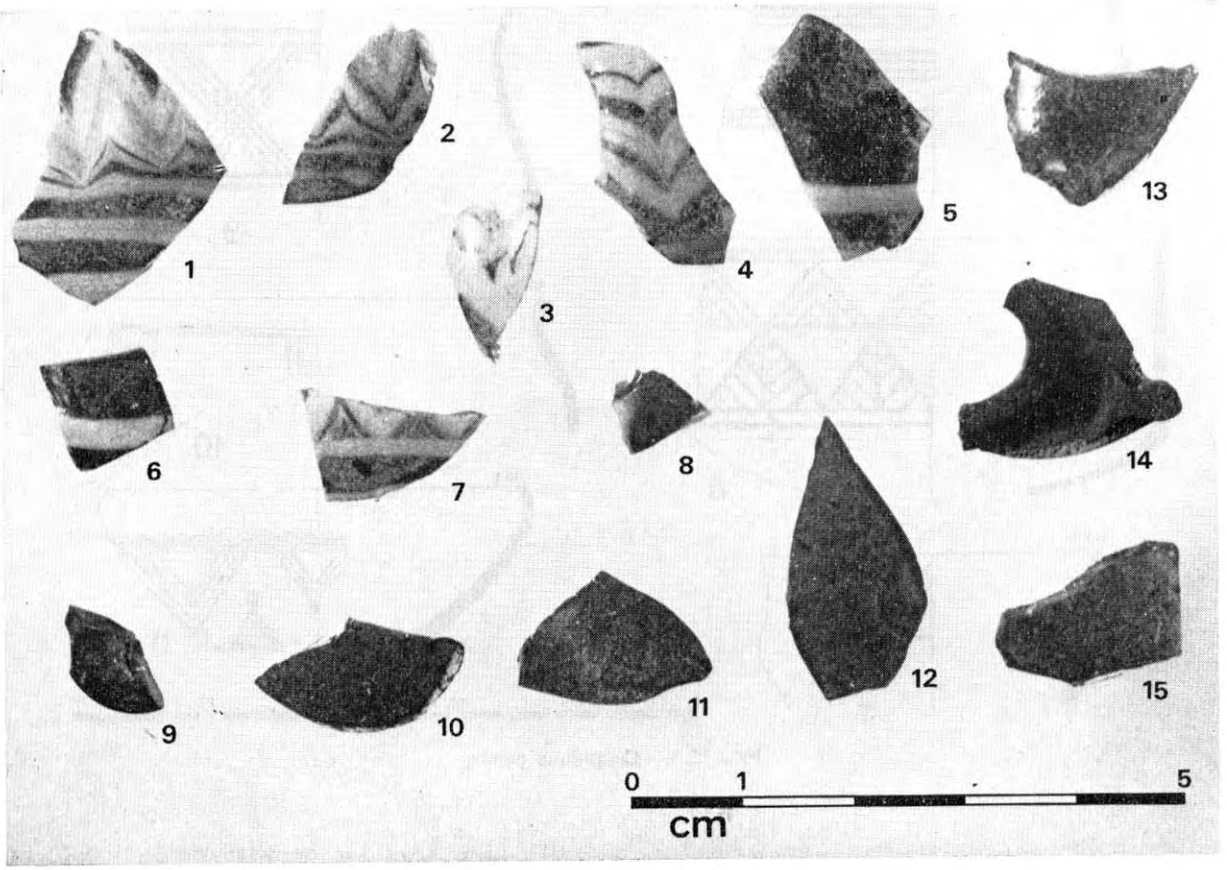


FIG. 17. — Fragments de vases en verre.

plaires les plus anciens sont donc des apports de la Méditerranée orientale, alors que plus tard, aux IV^e^ et III^e^ s., il faut envisager l'hypothèse de

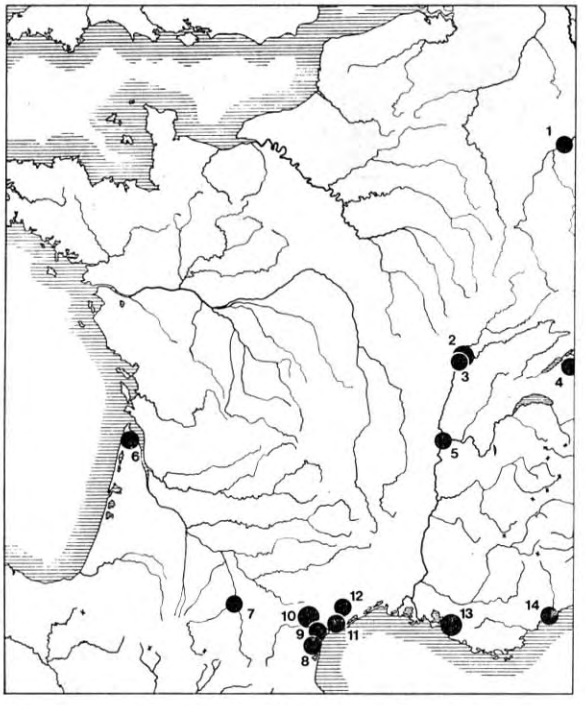


FIG. 18. — Carte de répartition des balsamaires en verre sur noyau d'argile à l'Ouest des Alpes.

Liste 1. Liste des vases en verre sur noyau d'argile trouvés à l'Ouest des Alpes.

La référence FB renvoie à l'inventaire de BENOIT 1965, p. 67. Les références ne sont données que pour les compléments.

T. E. Haevernick a fait justice de l'identification d'un tesson de cette catégorie signalée pour le *Camp du Château*, à Salins (Jura), par J. DÉCHELETTE, *Manuel...*, II, 2, 1913, p. 791, note 3 ; il n'y avait donc pas lieu de faire figurer cette découverte dans cette liste. G. Kaenel (Lausanne) a également bien voulu vérifier pour nous la trouvaille évoquée par le même auteur *(Addenda)* « dans les environs de Monthey, Valais suisse », mais ses recherches n'ont pas permis de confirmer l'existence de ce tesson. Dans le doute, l'information n'a pas non plus été prise en compte ici.

1. Preist, près de Trèves (SCHWAB 1975, *cit.* note 6). — **2.** Bragny (Saône-et-Loire) : A. GUILLOT, « Importation de vases en verre polychrome... », *loc. cit.*, note 44. — **3.** Verdun-sur-le-Doubs, *Le Petit-Chauvort* (S.-et-L.) : surface, 1972, prosp. et rens. A. Guillot. — **4.** Posieux, *Châtillon-sur-Glâne* (SCHWAB 1975, p. 81). — **5.** Lyon, *Gorge-de-Loup* (Rhône) : fouilles D.R.A.H. Rhône-Alpes, J. Burnouf et J.-M. Martin ; rens. J.-M. Martin et C. Bellon. — **6.** Grayan-et-l'Hôpital, *La Lède-du-Gurp* (Gironde) : G. FRUGIER, « Un site protohistorique médocain à la Lède-du-Gurp (Grayan-et-l'Hôpital) », *Cahiers Méduliens* 27, 1979, p. 13-89. — **7.** Vieille-Toulouse, *habitat 4* (Haute-Garonne) (rens. G. Villeval et M. Vidal). — **8.** Sigean, *oppidum de Pech-Maho* (Aude) : FB. — **9.** Narbonne, *oppidum de Montlaurès* (Aude) : FB. — **10.** Mailhac, *oppidum du Cayla* (Aude) : 3 ex. dont deux appartenant à des aryballes (F.38, 1935 et F.22, fouilles H. Martin-Granel), et un fgt. d'alabastre allongé (F.28, 1938) (rens. O. et J. Taffanel). — **11.** Sauvian, *Champ de l'Hôpital S.-O.* (Hérault) : coll. et rens. G. Fédière, Béziers. — **12.** Neffiès (Hérault) : coll. et rens. P. Gauthier, Nébian. — **13.** Marseille, tombes de *Saint-Mauron* et de la *Rue Tapis-Vert* (B.-du-Rh.) : FB. — **14.** Antibes, dépotoir du V^e^ s. au *Château Grimaldi* (Alpes-Mar.) : FB.

fabrications italiques (Etrurie et/ou Campanie). Mais outre leur contexte, l'excellente qualité des décors des vases en verre de Bragny semble confirmer leur appartenance aux productions anciennes.

Assez bien représentés sur les côtes de la Gaule méridionale (*cf.* liste 1 en légende de la fig. 18), ces objets font visiblement partie des denrées commercialisées par les Phocéens de Marseille à partir de leurs comptoirs littoraux (carte, fig. 18). La découverte récente d'un fragment de verre de cette catégorie, sur le site Ha-F de Lyon-Vaise (« Gorge-de-Loup »), est venue partiellement combler le vide apparent entre la basse vallée du Rhône et la Bourgogne. Aujourd'hui, on ne peut donc plus guère hésiter à attribuer au commerce massaliote la présence de tels vases à Bragny, compte tenu des associations de mobiliers importés sur le site ; mais il en va peut-être différemment pour les fragments de Preist, en Allemagne, et de Châtillon-sur-Glâne, en Suisse. On ne peut qu'espérer que d'autres découvertes viendront bientôt combler le vide qui subsiste encore dans le sillon rhodanien. Dans l'état actuel des choses, la pénétration précoce de ces balsamaires en Bourgogne peut être considérée, à nouveau, comme un témoignage de la vitalité du commerce massaliote à cette époque (47) (fig. 19).

3.2. PARURES

En dehors des fibules, qui font ci-dessous l'objet d'un chapitre spécial (voir 3.5.), on rencontre à Bragny des parures variées.

— *Perles :* elles appartiennent à cinq catégories, une en ambre et les autres en verre. Les perles en verre les plus simples sont d'un bleu foncé qui rappelle celui des vases évoqués ci-dessus (fig. 20, i-1 et l-4). Deux autres perles en pâte de verre bleu, plus poreuses, sont décorées d'un filet blanc ondulé (fig. 20, f, g et 5). On rencontre enfin des perles de verre à décor oculé : une série bleue porte seulement quatre ocules proéminents (sur l'exemplaire le mieux conservé, ocule jaune sur fond blanc ; sur un autre, ocule noir alternant avec une autre couleur disparue) (fig. 20, d, e et 6) ; trois autres, de meilleure facture, sont en verre opaque jaune et munies d'ocules bleus sur fond blanc, regroupés deux à deux (fig. 20, a-c et 7). Une perle en ambre, très corrodée, n'a pu être recueillie qu'en poussière ; une autre au

47. Pour le Nord des Alpes, W. Dehn a publié un vase cannelé, en verre noir ou bleu très foncé, conservant l'empreinte de filets de pâte de verre, trouvé à Ipf près de Bopfingen ; il signale également un tesson de balsamaire conique de Ludwigsburg (Württemberg) trouvé dans un tumulus du Hallstatt Final : W. DEHN, « Einige Bemerkungen zu süddeutschem Hallstattglas », *Germania* 29, 1951, p. 25-34.

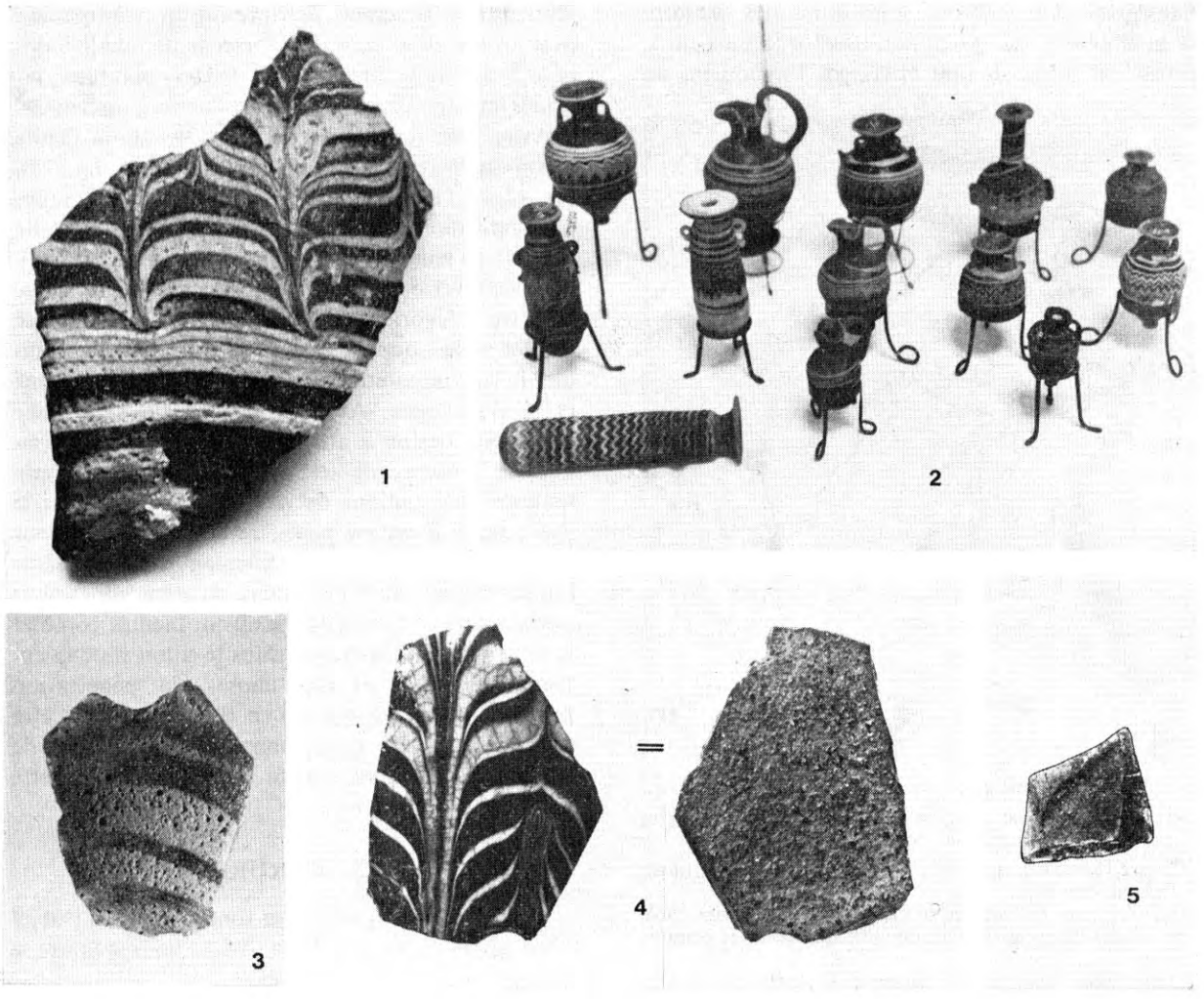


FIG. 19. — Quelques verres sur noyau d'argile trouvés à l'Ouest des Alpes :
1, Vieille-Toulouse ; 2, Ampurias ; 3, Sauvian ; 4, Preist ; 5, Châtillon-sur-Glâne (éch. diverses).

contraire, parfaitement conservée, est pourvue d'une gorge qui a pu recevoir un lacet en matière organique disparu (fig. 20, h et 8).

La présence de ces deux derniers objets à Bragny est intéressante, car l'ambre reste assez rare en Gaule au Hallstatt Final. Son origine italique, à cette époque, ne fait guère de doute (48). Les perles en verre portant un décor de filet ondulé constituent une forme caractéristique de la période hallstattienne, surtout tardive. Elles sont bien représentées sur le Mont-Lassois, où elles fournissent huit des dix-huit perles en verres recueillies sur le site. Les perles en verre bleu, à filet blanc, sont les plus courantes, et H. Matthäus a montré récemment que leur répartition couvrait toute l'Europe moyenne. En France, leur pénétration correspond à l'extension du faciès « hallstattien occidental » : on les rencontre essentiellement en Champagne et en Bourgogne/Franche-Comté (49). Les perles jaunes à décor oculé sont, en revanche, considérées comme caractéristiques du début de La Tène par T. E. Haevernick et H. Polenz, à

48. *Cf.* R. C. A. ROTTLÄNDER, « Zur geographischen Verbreitung der Bernsteinfunde beim Uebergang von der älteren zur jüngeren Eisenzeit », *Kölner Jb. zur Vor- und Frühgeschichte* 16, 1978/79, p. 89-110, et notamment la carte de répartition fig. 1, p. 99. Sur l'ambre protohistorique en général, *cf.* D. VIOLLIER, « Contribution à l'étude de l'ambre préhistorique », *Indicateur d'Antiquités Suisses*, 1916, p. 169 *sqq.* ; N. NEGRONI CATACCHIO, « La problematica dell'ambra nella protostoria italiana, parte I », *St. Etruschi* XXXVIII, ser. 2, 1970, p. 165-168 ; parte II : G. GUERRESCHI, « Metodo sperimentale per la determinazione della provenienza », *ibid.*, p. 169-183. Les objets en ambre apparaissent en Italie dès le Bronze Ancien, et leur fréquence augmente ensuite avec le temps tout au long de la protohistoire.

49. H. MATTHÄUS, « Perlen mit Zickzackzier », *Glasperlen der vorrömischen Eisenzeit I* (*Marburger Studien zur Vor- und Frühgeschichte*, Bd. 5), Mayence 1983, p. 2 et carte 2.

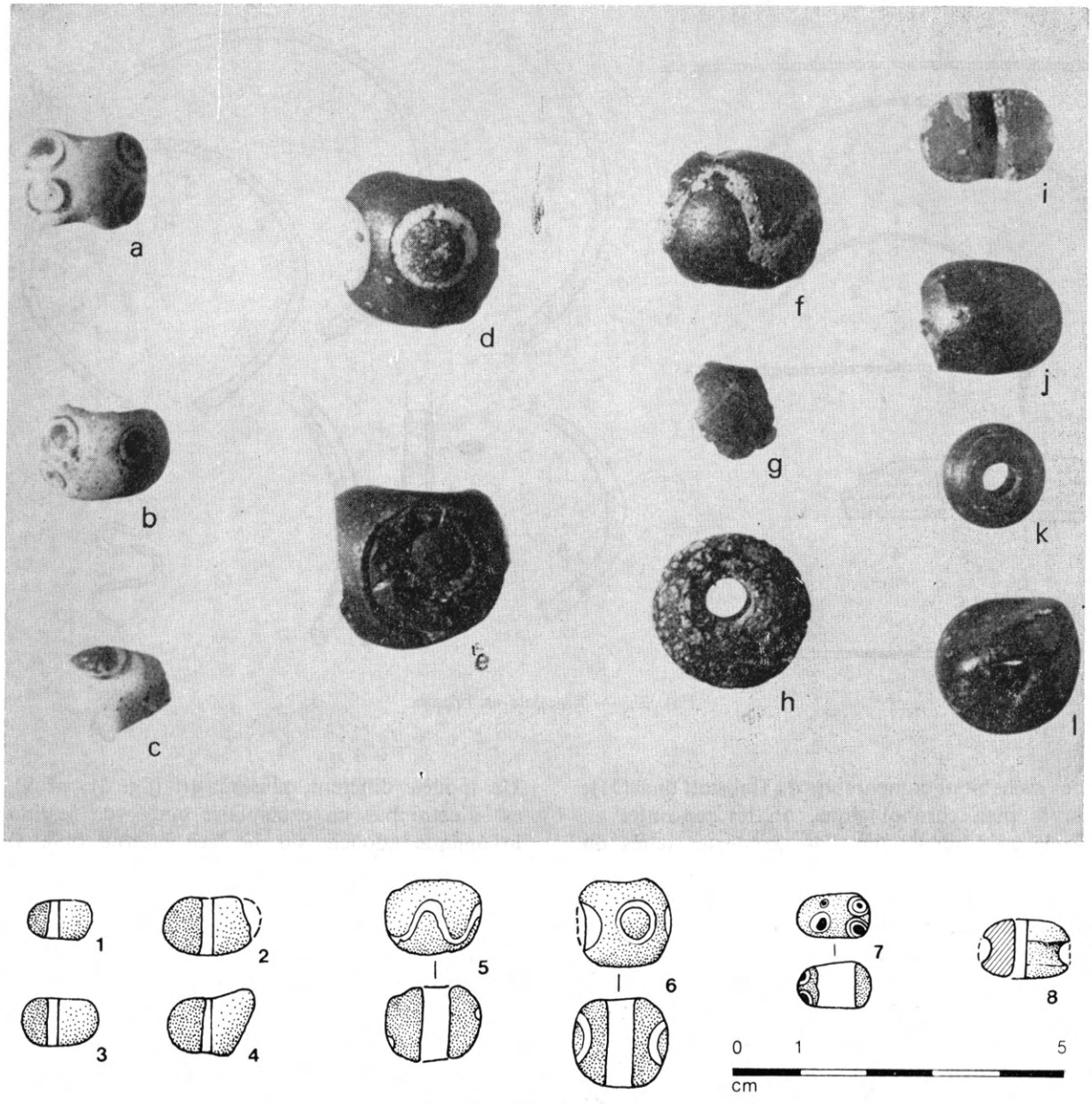


FIG. 20. — Perles en verre.

la suite de P. Reinecke (50). Bien que ce type soit relativement commun, il est intéressant de noter son absence au Mont-Lassois.

— *Bracelets :* il faut distinguer les exemplaires en bronze et ceux en « pseudo-lignite » (voir *infra*). La série métallique comprend à Bragny des types variés : quelques bracelets filiformes, de type « armille », à jonc lisse (fig. 21, n° 2), ou décoré : simples incisions obliques en groupes alternés (n° 1), ou motif festonné en léger relief (n° 3). Ces modèles trouvent des parallèles dans

50. T. E. HAEVERNICK, « Die Glasfunde aus den Gräbern vom Dürrnberg », *Dürrnberg II*, p. 148 ; POLENZ 1973 indique de façon explicite que, dans la région qu'il a étudiée, les perles oculées découvertes en « Hallstattmilieu » sont déjà « latènezeitlich » ; voir également P. REINECKE, « Glasperlen vorrömischer Zeiten aus Funden nördlich der Alpen », *Altertümer unserer heidnischen Vorzeit* V, 1911, p. 67 *sqq.* ; autres exemples datés de La Tène I : W. KRÄMER, *Das keltische Gräberfeld von Nebringen (Kreis Böblingen)*, Stuttgart 1964, tombe 17, pl. 6, 15 et 15, 1. Au contraire, selon l'enquête de D. Bretz-Mahler en Champagne, « les perles de verre font figure d'exception à l'époque de La Tène I » (BRETZ-MAHLER 1971, p. 81). Ce type de perle oculée se rencontre pourtant dans la région du Rhin/Main dès le Ha-D3 : POLENZ 1973, p. 178. Inventaire et distribution de ces perles dans le Nord de la Bavière : W. AUER, « Die frühlatènezeitlichen Schichtaugenperlen in Nordbayern, Inventar und Materialstudie », *Abhandlung der Naturhistorischen Gesellschaft Nürnberg* 39, 1982, p. 215-252.

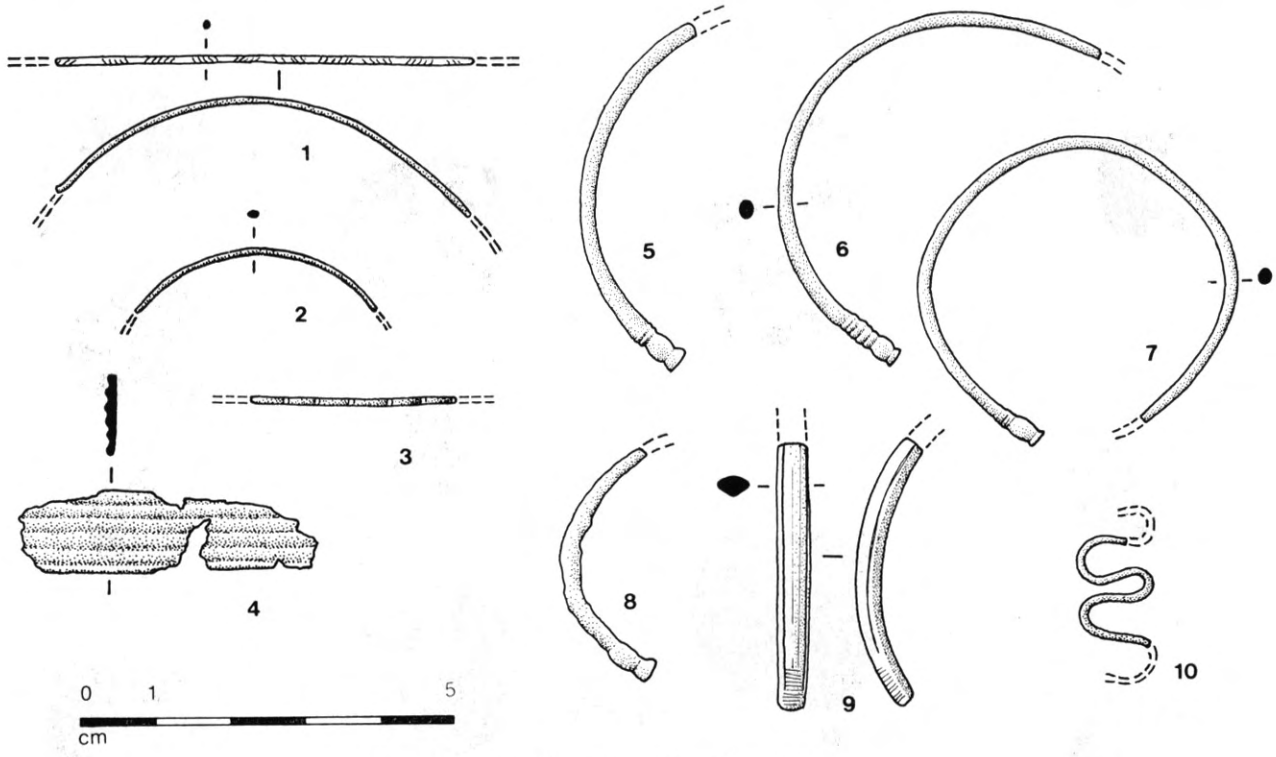


FIG. 21. — Bracelets en bronze.

tous les habitats comparables du Hallstatt final (51); sur le plan chronologique, on les rencontre en Gaule méridionale dans des contextes datés du deuxième quart du VI^e^ s. à la première moitié du V^e^ s. (52). Compte tenu de sa section relativement épaisse, le ruban mouluré (n° 4), très dégradé, provient sans doute d'un bracelet plutôt que d'une boucle d'oreille ; les objets de ce type sont caractéristiques, en Europe continentale, du Ha-D3 (53).

Une autre catégorie, bien représentée, est celle des bracelets filiformes ouverts, à extrémités moulurées « en tonnelet » (fig. 21, 5-8) : ce type semble très répandu dans les nécropoles du Hallstatt final et de La Tène Ancienne de la région (54). Un modèle différent, plus massif (fig. 21, n° 9), est illustré par un exemplaire coulé, de section losangique adoucie sur la face interne (55). Il n'est pas impossible que les plus petits exemplaires du premier type doivent être en fait identifiés comme supports de perles disparues, voire comme boucles d'oreilles, comme on en rencontre fréquemment à cette époque dans les sépultures tessinoises *(cf. infra)*. Une troisième catégorie, enfin, n'est attestée que par un élément très incomplet (fig. 21, 10) : on reconnaît cependant un bracelet filiforme ondulé (« Schlangenarmband »). Cette forme se rencontre dans les nécropoles de La Tène Ancienne, dans toute l'aire celtique (56).

51. Au Mont-Lassois, où se retrouve le même motif festonné (JOFFROY 1960, pl. 14) ; sur l'habitat de Charmes à Mancey (Saône-et-Loire) (FEUGÈRE 1985, p. 162-167, fig. 19 et 20) ; à Châtillon-sur-Glâne (RAMSEYER 1983, fig. 21, 5-13).

52. TENDILLE 1979, p. 61-79, type 2 et 3 ; et du même auteur, « Annexe 1, Le mobilier métallique », dans C. RAYNAUD et J.-C. ROUX, « L'oppidum des Gardies à Pignan (Hérault) (VI^e^-V^e^ s. av. J.-C.) », *Doc. Arch. Mérid.* 6, 1983, p. 57-59, avec bibliographie.

53. *Dürrnberg II*, tombe 61/1, pl. 124, 5 (avec une fibule à timbale hypertrophiée et des perles en pâte de verre à filet ondulé) (voir aussi *Dürrnberg III*, p. 157) ; Asperg, tombe adventice 24/25 (ZÜRN 1970, p. 49. pl. 26. A9 et 10) ; La Heuneburg, à partir de la période IV (SIEVERS 1984, p. 11 et pl. 4, 44 et 45 ; pl. 6, 85).

54. Par exemple à Gurgy (PELLET-DELOR 1980, p. 41, fosse 74) ; aux Jogasses (HATT-ROUALET 1976, tombe 77, pl. 23, 959 ; ou tombe 89 sup., p. 26, 988) ; ou dans la nécropole laténienne du Mont-Gravet (D. BRETZ-MAHLER et A. BRISSON, « Le cimetière gaulois du Mont-Gravet à Villeneuve-Renneville, Marne », *Rev. Arch. Est* IX, 1958, p. 211, fig. 63).

55. Exemplaire très proche dans l'inhumation F.15 de Gurgy (PELLET-DELOR 1980, p. 13, fig. 5) ; tumulus des Vendues de Montmorot à Minot (Côte-d'Or) (JOFFROY 1958) ; tumulus de Clair-Bois à Bressey-sur-Tille (Côte-d'Or) (RATEL 1977) ; dans le Sénonais, *cf.* HURE 1931 (tous ces exemplaires bourguignons sont datés de La Tène IA ; à Hallstatt, KROMER 1959, pl. 52, tombe 300, 2 ; également pl. 254, tombe 96, 11 ; *cf.* encore *Dürrnberg II*, tombe 71/1, pl. 137, 17 et 18.

56. V. KRUTA, *Le trésor de Duchcov dans les collections tchécoslovaques*, 1971, pl. 38, 6 et 39, 1 ; S. NEBEHAY, *Das Latènezeitliche Gräberfeld von der kleinen Hutweide bei Au am Leithagebirge, NO*, Vienne 1973, tombe 1, pl. 1, 9 ; *Dürrnberg I*, tombe 37/1, pl. 38 A, 9 ; W. KRÄMER, *Das keltische Gräberfeld von Nebringen...*, *op. cit.*, tombe 14 pl. 4, 3. En Bavière, deux exemplaires à Riekhofen, un fragment à Oedmühle (KRÄMER 1985, p. 169, fig. 26 et pl. 82,

Il est possible également que certains fragments correspondent à des bracelets tubulaires en tôle de bronze, du type bien connu à cette époque.

De nombreux fragments attestent l'usage, largement répandu à Bragny, des bracelets en lignite, ou « pseudo-lignite », dont le matériau et l'origine ont fait l'objet de nombreuses discussions, analyses et controverses (57). Sur les exemplaires illustrés, la section varie du profil anguleux et facetté (fig. 22, n° 1, diam. int. 78 mm) à une section presque ronde (n° 3, diam. int. 65 mm). L'exemplaire intermédiaire (n° 2, diam. int. 69 mm) est imité en terre cuite (n° 4, qui reproduit assez parfaitement la couleur et la texture des bracelets 1 à 3), ce qui suggère pour les premiers une relative valeur marchande. De telles imitations sont d'ailleurs connues sur d'autres sites hallstattiens, en Bourgogne et ailleurs (58).

— *Epingles :* elles sont généralement très fines et, soit inornées, la tête étant alors individualisée du corps par une simple incision (fig. 23, n° 1), soit très discrètement décorées, fig. 23, n° 2, avec deux simples bulbes superposés (59), ou n° 3, avec une tête globulaire soulignée, comme le sommet du corps de l'épingle, de très fines cannelures. Un exemplaire porte une tête moulurée « en tonnelet », qui rappelle la mouluration des premiers bracelets décrits ci-dessus (fig. 21). Faut-il enfin voir dans une épingle fragmentaire, dont la tête aplatie s'évase largement, les restes d'une épingle « à tête enroulée » ? On sait que ce type, qui apparaît au Bronze Final II, reste en utilisation jusqu'au VI^e^ s. au moins (60).

— *Boucle d'oreille :* un anneau filiforme, obtenu à partir d'une tige à section semi-ovale, muni d'une extrémité aplatie et percée pour la fermeture (fig. 23, n° 8), peut être interprété comme une boucle d'oreille : c'est un objet courant dans les nécropoles laténiennes du plateau suisse et du Tessin (61).

— *Ceinture en tôle :* le sondage BR III a livré, à peu de distance les uns des autres, plusieurs fragments de bronze qui peuvent être interprétés comme les restes d'une ceinture en tôle de bronze, à décor estampé (fig. 23, n° 9). Les ceintures de ce type, montées à l'origine sur de larges bandes de cuir, sont caractéristiques de la phase finale du Premier Age du Fer, et désormais bien connues grâce aux travaux que leur ont consacrés F. Maier et I. Kilian-Dirlmeier (62). Le groupe décoré de motifs géométriques estampés, auquel pourraient se rattacher les fragments de Bragny, est essentiellement attesté dans le Sud-Ouest de l'Allemagne (Baden-Württemberg) et dans les régions avoisinantes. On notera cependant, pour la région proche, qu'un fragment de ceinture analogue avait déjà été recueilli, en surface, sur le site protohistorique du *Haut du Seuil*, à Damerey.

— *Pendants :* les deux pendants creux, en bronze (fig. 24, n° 1 et 2), l'un au corps arrondi, l'autre de forme conique, se rattachent à toute une série d'objets similaires (« basket-shaped pendants », « Körbchenanhänger ») (fig. 24, n° 3 à 12), qui appartiennent sans conteste au domaine de la parure (63) et ont fait l'objet d'études assez nombreuses, du fait de leur abondance, surtout en Italie septentrionale. Ces pendants ne constituent cependant pas une série homogène : trois groupes, correspondant à différentes cultures locales, peuvent

B, 7). Forêt de Haguenau : SCHAEFFER 1930b. En Champagne, type surtout fréquent dans le Nord de la Marne : BRETZ-MAHLER 1971, p. 66, avec carte pl. 153. LEPAGE 1985, p. 125 *sqq.* (« La Tène Ancienne II »). Franche-Comté et Suisse : MILLOTTE 1963. Voir également R. ADAM, « L'Age du Fer en Haut-Nivernais », *R.A.E.* XXXIV, 1983, p. 125 et fig. 6, bracelet d'une tombe de Brinon-sur-Beuvron (Nièvre). En Châtillonnais (tumulus des Essarts), un bracelet de ce type est associé à une fibule de type Dux.

57. Par exemple DÉCHELETTE 1913 (*Manuel...*, II, 2), appendice 6 ; plus récemment, O. ROCHNA, « Hallstattzeitlicher Lignit- und Gagat-Schmuck », *Fundber. aus Schwaben* N.F. 16, 1962, p. 44 *sqq.* ; O. ROCHNA et K. MÄDLER, « Das Tonschiefer-, Sapropelit-, Gagat- und Wachsmaterial der Heuneburg », dans SIEVERS 1984, p. 91-94 ; des mêmes, « Die Sapropelit- und Gagatfunde vom Dürrnberg », *Dürrnberg II*, p. 153-167 ; O. ROCHNA, « Zur Herkunft der Manchinger Sapropelit-Ringe », *Germania* 39, 1961, p. 329-354. Un atelier utilisant la « sapropélite » fonctionnait, au début du Ha-D, dans les environs de Breisach, comme l'a montré J. KLUG, « Sapropelitfunde aus der Befestigten hallstattzeitlichen Höhensiedlung von Ihringen, Kreis Breisgau-Hochschwarzwald », *Arch. Nachrichten aus Baden* 34, 1985, p. 16-21.

58. Au Mont-Lassois (JOFFROY 1960, p. 65 et pl. 13, fig. 16-19, citant des exemplaires en Alsace et en Languedoc),

59. *Cf.* les épingles plus élaborées de Hallstatt : KROMER 1959, pl. 3, tombe 45, par ex. n° 14.

60. F. AUDOUZE et J.-C. COURTOIS, « Les épingles du Sud-Est de la France », *Prähistorische Bronzefunde*, Munich 1972 ; pour des exemplaires du VI^e^ s. : TENDILLE 1980, fig. 1, n° 5 (La Liquière, à Calvisson, Gard) ; ARCELIN *et al.*, 1982, fig. 21, 148 et fig. 29, 304 et p. 104 (Le Mont-Garou, à Sanary, Var).

61. Mais elles constituent dans ces régions un groupe homogène et bien différent de notre fragment : *cf.* à Münsingen-Rain (La Tène A) : M. SITTERDING, « Die frühe Latène-Zeit im Mittelland und Jura », *Ur- und frühgeschichtliche Arch. der Schweiz*, *Bd.* IV, *Die Eisenzeit*, p. 49, fig. 3, 8 ; et STÖCKLI 1975, par exemple pl. 3, tombe 502 de Giubiasco, n° 5 (LTB).

62. F. MAIER, « Geometrisch verzierte Gürtelbleche aus Gräbern der späten Hallstattzeit von Singen am Hohentweil (Ldkr. Konstanz) », *Germania* 35, 1957, p. 249-265, pl. 20 ; du même, « Zur Herstellungstechnik und Zierweise der späthallstattzeitlichen Gürtelbleche Südwestdeutschlands », *Ber. der röm.-germ. Kommission* 39, 1958, p. 131-249, pl. 26-72 ; I. KILIAN-DIRLMEIER, « Studien zur Ornamentik auf Bronzeblechgürteln und Gürtelblechen der Hallstattzeit aus Hallstatt und Bayern », *ibid.* 50, 1969, p. 97-189, pl. 29-43.

63. W. DRACK, « Anhängerschmuck der Hallstattzeit aus dem schweizerischen Mittelland und Jura », *Jahrb. der Schweizer. Gesellsch. für Urgesch.* 53, 1966/67, p. 49, fig. 20, 3 : pendants arrondis suspendus aux deux anneaux d'un torque.

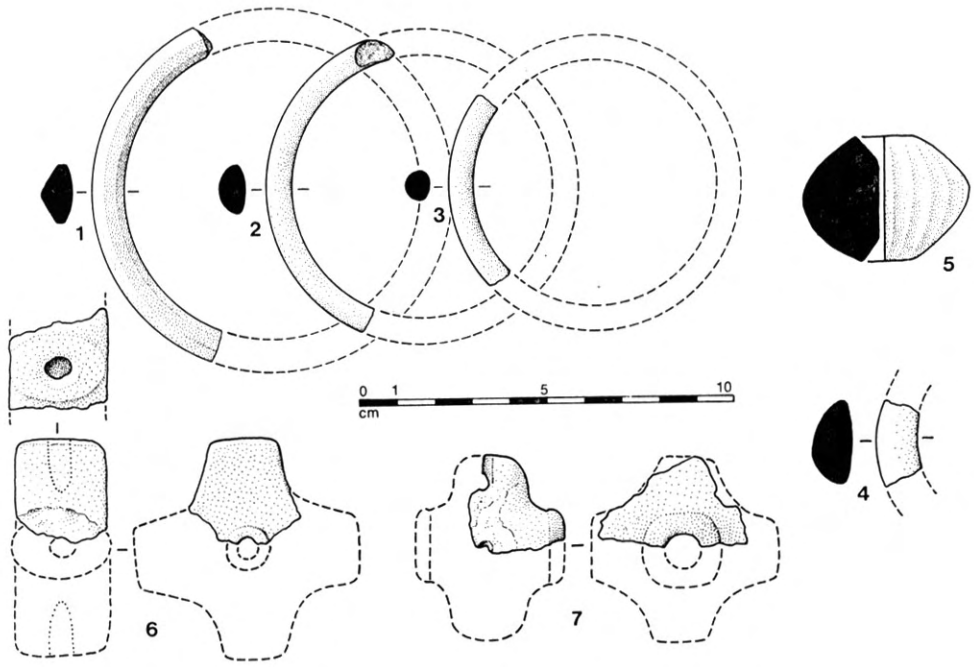


FIG. 22. — Bracelets en pseudo-lignite (1-3), en terre cuite (4), fusaïole (5), dévidoirs (?) en terre cuite (6 et 7).

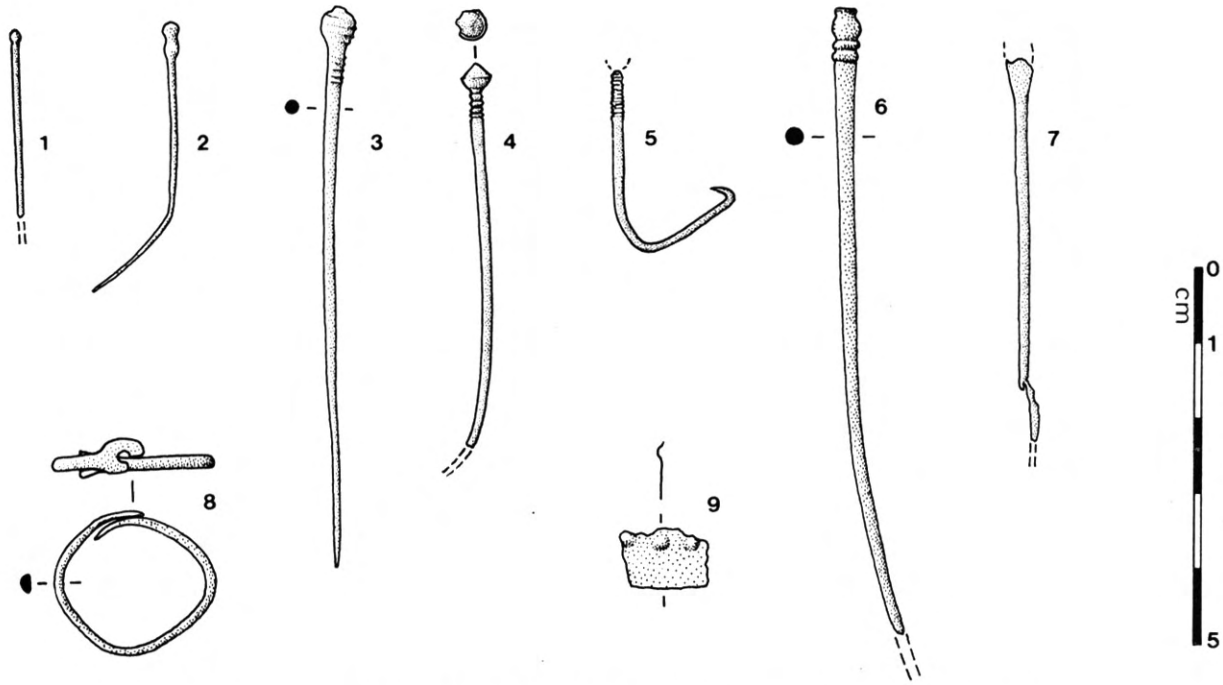


FIG. 23. — Epingles (1-7), boucle d'oreille (8) et fragment de ceinture (?) (9) en bronze.

être isolés selon des critères morphologiques (64). Leur chronologie diffère aussi sensiblement :

— les premiers ont un corps presque arrondi ; ce sont les plus répandus (65) : il s'agit d'une forme *purement hallstattienne* attestée, au Nord et au Nord-Ouest des Alpes, sur un grand nombre de sites. En France, on la rencontre essentiellement dans le Centre-Est (66) ;

— les seconds ont un corps cylindrique et un fond pointu ; ils sont beaucoup plus rares au-delà des Alpes (67), mais leur chronologie ne semble pas très différente de celle du type précédent ;

— les troisièmes sont caractérisés par une forme générale conique et un profil souvent mouluré ou caréné ; ce modèle, comme le précédent, n'est pas très courant en dehors de la Cisalpine (68).

Tous ces types sont largement représentés en Haute-Italie, essentiellement d'ailleurs dans les nécropoles ; ils sont donc fréquemment associés à d'autres mobiliers typiques, et leur datation peut donc être fixée avec une relative précision (69). Le troisième type, attesté à Bragny, appartient à la phase « Tessin D » de la chronologie alpine (70), qui correspond approximativement à La Tène I, et dont le début se place en chronologie absolue dans la deuxième moitié du v^e^ s. (71). Dans la culture de Golasecca, ce modèle et ses variantes n'apparaissent qu'à la fin de la phase IIIA1, et ils sont surtout fréquents dans la phase IIIA2, qui débute approximativement avec le dernier quart du v^e^ siècle (72). Le pendant de Bragny ne saurait donc être antérieur, au plus tôt, au courant du troisième quart du v^e^ s. ; c'est donc bien, avec quelques-unes des fibules décrites plus loin, l'un des documents les plus récents de cet habitat (voir *infra*, 4.2., la chronologie du site).

— *Bouton :* si les boutons à rivet très aplati peuvent être attribués à la vaisselle métallique, il n'en va pas de même pour l'objet illustré fig. 26, n° 3 : le même problème d'identification s'est posé pour trois boutons à appendice central de la tombe 96 du Dürrnberg (73). Ces objets, d'abord décrits comme des garnitures de ceinture (74), pourraient bien en fait appartenir à des chaussures, comme semble le montrer une inhumation contemporaine de Herzogenburg : sur chaque pied du défunt, on a en effet retrouvé trois boutons circulaires décorés d'incisions, d'un diamètre un peu supérieur à ceux de Bragny, et munis au dos d'un appendice en permettant la fixation. Une observation similaire peut être effectuée, malgré le bouleversement partiel des vestiges, sur une tombe à char de Vi gny (Marne) (75).

— *Or :* le seul objet d'or découvert à Bragny est un fragment de fil très mince (fig. 25) ; si l'identification de cet objet minuscule (L. act. 7 mm) reste problématique, il est intéressant de noter que ce fil a été obtenu à partir d'un mince ruban, torsadé pour obtenir une section arrondie. Cette méthode de fabrication, bien observée pour l'Antiquité classique (76), mais remontant en

64. Pour la classification de cette série, voir R. DE MARINIS, « Il periodo Golasecca IIIA in Lombardia », dans *Studi Archeologici* (Bergamo) 1, 1981, p. 230-232, et fig. 5 ; également *Dürrnberg III/1*, p. 427 *s.*

65. Carte de répartition la plus récente : S. GABROVEC, « Halstatske nekropole v Bohindju », *Arheoloski Vestnik* XXV, 1974, p. 302, fig. 7.

66. Heilz-l'Evêque, nécropole hallstattienne finale de Charvais (Marne) ; Saint-Etienne-au-Temple (Marne) ; oppidum du Mont-Lassois (Côte-d'Or) ; Chilly, tumulus n° 2 des Moidons (Jura) (= H. COROT, *Rev. Musées* 1926, p. 234, fig. 15A) ; Salins, oppidum du Camp du Château (Jura) ; Camp de Chassey (Saône-et-Loire) ; La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie). Références bibliographiques complètes dans PAULI 1971 (avec la carte 9).

67. Aussonce-la-Motelle (Ardennes) ; Chilly, tumulus n° 2 des Moidons (Jura) (JOFFROY 1960, pl. 10, 23 = H. COROT, *Rev. Musées* 1926, p. 234, fig. 15B) ; oppidum du Mont-Lassois (Côte-d'Or) (JOFFROY 1960, pl. 10, 20) ; et Heidenheim-Mergelstetten, au musée de Stuttgart. Références bibliographiques complètes dans PAULI 1971, p. 55 (avec la carte 9).

68. En France, exemplaires de Bourges (Cher) ; La-Croix-en-Champagne (Marne) ; et Guillestre (Hautes-Alpes). Références bibliographiques complètes dans PAULI 1971, liste 11, p. 56, et carte 10.

69. *Cf.* PRIMAS 1970, p. 57.

70. PRIMAS 1970, p. 74 *sqq.* et STÖCKLI 1975, p. 13, fig. 3, 3 et 4.

71. Sur la datation absolue de la phase « Tessin D », voir PRIMAS 1970, *op. cit.* et STÖCKLI 1975, p. 78 ; R. DE MARINIS, « Il periodo Golasecca IIIA... », *loc. cit.*, p. 251.

72. R. DE MARINIS, « Il periodo Golasecca IIIA .. », *loc. cit.*, p. 229 *sqq.* et 243 *sqq.* ; *cf.* aussi F. R. RIDGWAY, « The Este and Golasecca Cultures : A Chronological Guide », dans D. et F. R. RIDGWAY (dir.), *Italy Before the Romans*, Londres/New-York/San Francisco 1979, p. 449 *s.*, fig. 20 *s.*, également p. 473 et 481 ; p. 450, fig. 21, 12, on trouve un pendant de type « Este Costa-Martini » (variante de notre 3^e^ type) associé à un mobilier typique de la phase Este D2, soit 450-350 av. J.-C. environ.

73. *Dürrnberg II*, pl. 159 B.

74. Interprétation critiquée par L. PAULI dans *Dürrnberg III*, p. 191 *s.*

75. J. W. NEUGEBAUER, « Herzogenburg-Kalkofen », *Fundberichte aus Osterreich*, Materialheft A1, 1981, pl. 18, 8-13 ; tombe à char du Mont-Troté (Manre, Ardennes), 3 boutons en place sur les pieds : A. QUATREVILLE, « Les enclos rituels (époque de La Tène) dans les nécropoles de Manre et d'Aure (Ardennes) », *Bull. Soc. Arch. Champenoise* 1972, p. 25, fig. 9, 6 et fig. 10 ; deux boutons dans la tombe LH 3 de Quilly (Ardennes), lieu-dit « Le Fichot » : fouilles J.-L. Flouest et I. M. Stead, inédit, rens. J.-L. Flouest ; également tombe 1 de Vrigny : D. CHOSSENOT, R. NEISS et J.-M. SAUGUET, « Fouille de sauvetage d'une nécropole de La Tène I à Vrigny (Marne) », *L'Age du Fer en France Septentrionale* (*Mémoires de la Soc. Arch. Champenoise*, 2), 1981, p. 135, fig. 4 et p. 140, fig. 5, e.

76. E. COCHE DE LA FERTÉ, *Les bijoux antiques*, Paris 1956, p. 15 *s.* ; R. HIGGINS, *Greek and Roman Jewellery*, Londres 1961, p. 15 ; ou encore C. J. RAUB, « Technologische Untersuchungen einer römischen Goldkette aus Aalen », *Fundber. Baden-Württemberg* 3, 1977, p. 388-401. L'obtention d'un fil d'or par torsion d'un ruban sur lui-

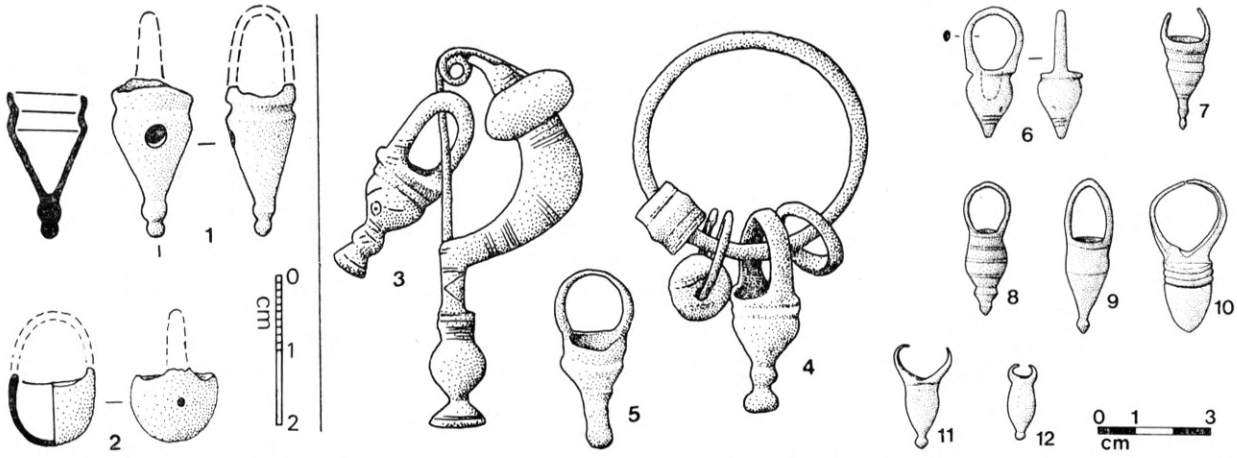


FIG. 24. — Pendants en forme de panier de Bragny (1 et 2) ; objets similaires de « Cerinasca » d'Arbedo (3), de la nécropole de Castione (4), de Castaneda (5), Herpès (Charente) (6), de Bourges (Cher) (7), de Lunkhofen (Argovie) (8), de Santa Lucia (9) et de Numance (Espagne) (10 à 12).

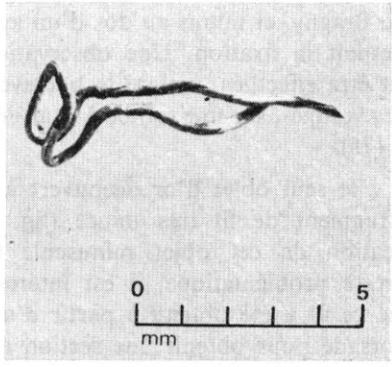


FIG. 25. — Fil d'or. *Photo R. Girardin*, Chalon-sur-Saône.

Méditerranée orientale à une très haute antiquité, est donc connue en Europe occidentale au moins dès le Hallstatt final.

3.3. TOILETTE

Le chantier BR. IV a livré les vestiges d'une petite « trousse de toilette » en fer comportant une pince à épiler et un *scalptorium*, attachés l'un à l'autre par un anneau (77) (fig. 26, n° 1). Ces deux accessoires, isolés ou associés comme à Bragny, n'apparaissent pas, en Gaule méridionale où ils sont particulièrement abondants et bien datés, avant le VII^e^ s. av. notre ère (78). C'est d'autre part un objet bien représenté dans le Hallstatt occidental (79). Dans les sépultures tessinoises, les trousses de toilette se rencontrent exclusivement dans les tombes masculines.

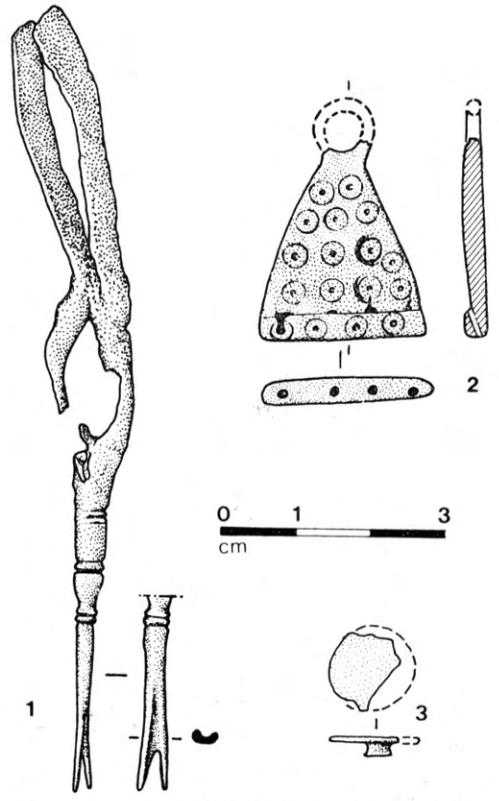


FIG. 26. — Trousse de toilette en fer (1), pendant décoré en os (2) et bouton de chaussure (?) (3).

même ne s'explique pas par une prouesse technique gratuite, comme on l'a parfois suggéré (Coche de la Ferté), mais bien par la rareté des filières durant toute l'Antiquité. Sur ces instruments, voir G. JACOBI, « Drahtzieheisen der Latènezeit », *Germania* 57, 1979, p. 111-115. L'étude la plus récente sur ces techniques d'obtention d'un fil d'or à partir d'un ruban spiralé est celle de J. OGDEN, *Jewellery of the Ancient World*, Londres 1982, p. 46-52.

77. A. GUILLOT, « Un objet de toilette hallstattien à Bragny-sur-Saône : le scalptorium », *Sites* 11, 1981, p. 25-27, 4 fig.

78. Voir J. DÉCHELETTE, *Manuel...* III, p. 369 ; A. SOUTOU, « Les scalptoriums hallstattiens du Sud-Ouest de la France », *B.S.P.F.* LVI, 1959, p. 121-128 ; et plus récemment, avec des contextes bien datés, C. TENDILLE, « Mobiliers métalliques protohistoriques de la région nîmoise : instruments de toilette et vaisselle (IV) », *Doc. Arch. Mérid.* 4, 1981, p. 61 *sqq*.

79. A La Heuneburg : SIEVERS 1984, p. 47 *s.* (carte de répartition, fig. 23), et pl. 111-113.

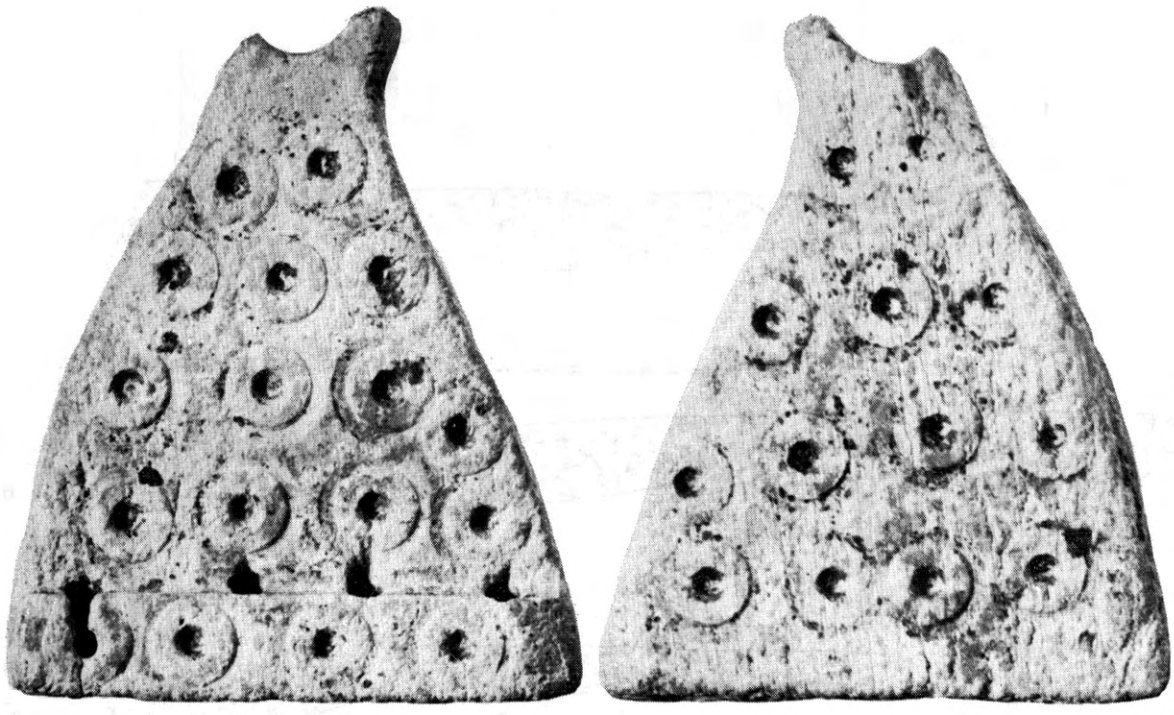


FIG. 27. — Pendant décoré en os, avers et revers.

Il semble que l'on puisse rapprocher de ces documents une petite pendeloque triangulaire en os (fig. 26, n° 2, et fig. 27), décorée de cercles pointés, dont la base est soigneusement percée de quatre trous montrant de nettes traces d'usure. Cet objet peu courant a pu être identifié par A. Guillot comme l'élément central d'une trousse de toilette : en effet, c'est à une pendeloque en bronze de forme et de décor tout à fait similaires, découverte à Santa Lucia dans une tombe contemporaine, que sont suspendus quatre instruments de toilette, dont un cure-ongles (80). Le matériau de l'exemplaire de Bragny, inhabituel pour ce type d'objet, son décor soigné et le mode de perforation complexe montrent que l'on a probablement affaire ici à une imitation des pendeloques de bronze utilisées en Italie.

3.4. OUTILLAGE ET DIVERS

— *Outillage* (fig. 28) : dans le domaine de l'outillage courant en fer, on notera la présence de nombreux clous forgés, d'un modèle qui restera inchangé durant toute l'Antiquité et jusqu'à l'époque moderne. Les couteaux possèdent pour la plupart une lame étroite (n° 4 à 8) et un dos plat, décoré dans un cas (n° 6) d'incisions en ligne brisée (81). Certains (n° 6, 8) ont conservé une partie de leurs rivets. Il faut mentionner à part deux instruments à lame robuste, fortement recourbée, dont la forme évoque plutôt celle d'un rasoir (82). Une hache, à douille ronde constituée par deux ailettes rabattues, inaugure un type qui sera utilisé durant tout l'Age du Fer (83).

80. A. GUILLOT, « Un objet de toilette... », *loc. cit.*, p. 26 ; DÉCHELETTE 1927, p. 369, fig. 372, 2 ; autre pendeloque similaire, provenant également de Slovénie : C. DOBIAT, *Funde aus der Sammlung Mecklenburg*, Marburg 1982, pl. 9, 18 : deux chaînettes en bronze sont encore attachées aux trois trous de suspension. La tombe 5 de la nécropole de Saint-Jean-d'Arves (Savoie), outre d'importantes parures de bracelets et une fibule à timbale, en fer, une pendeloque de même forme, en plomb, découverte à gauche du crâne : A. PICCAMIGLIO, « La nécropole de l'Age du Fer de Saint-Jean-d'Arves (Savoie) », *Bull. Et. Préhist. Alpines* XIII, 1982, p. 61 et fig. 11, à g.

81. La typologie des couteaux usuels ne semble guère évoluer entre la fin du Premier Age du Fer et les débuts de La Tène : BRETZ-MAHLER 1971, p. 114.

82. Un exemplaire de La Heuneburg, malgré sa morphologie particulière, est décrit avec les couteaux ordinaires : SIEVERS 1984, pl. 173, 1906, qui souligne cependant pour cet objet « eine gewisse Aehnlichkeit mit den sogenannten Rasiermesser » (p. 63). Elle envisage une possible spécialisation de cet objet pour le travail du cuir. Autres parallèles au Mont-Lassois (JOFFROY 1960, pl. 31, 8-10), ou encore dans la tombe LY.1 de Quilly (Ardennes) (rens. J.-L. Flouest). Sur l'évolution des rasoirs à partir de La Tène II, voir JACOBI 1974, p. 91-94.

83. Les plus anciennes haches de ce type sont datées du Ha-C (exemplaire de Doba en Hongrie : *Arch. Ert.* 15, 1895, p. 321), mais les trouvailles ne sont encore pas très nombreuses au Hallstatt final : haches du Mont-Lassois (JOFFROY 1960, pl. 32, 2, 3 et 5), de Kornwestheim près de Stuttgart (*Fundber. Baden-Württemberg* 3, 1976, p. 187, fig. 5, 1), de La Heuneburg (SIEVERS 1984, p. 60 *s.* et pl. 167, 1858 et 1859). Sur l'évolution générale des haches à ailettes

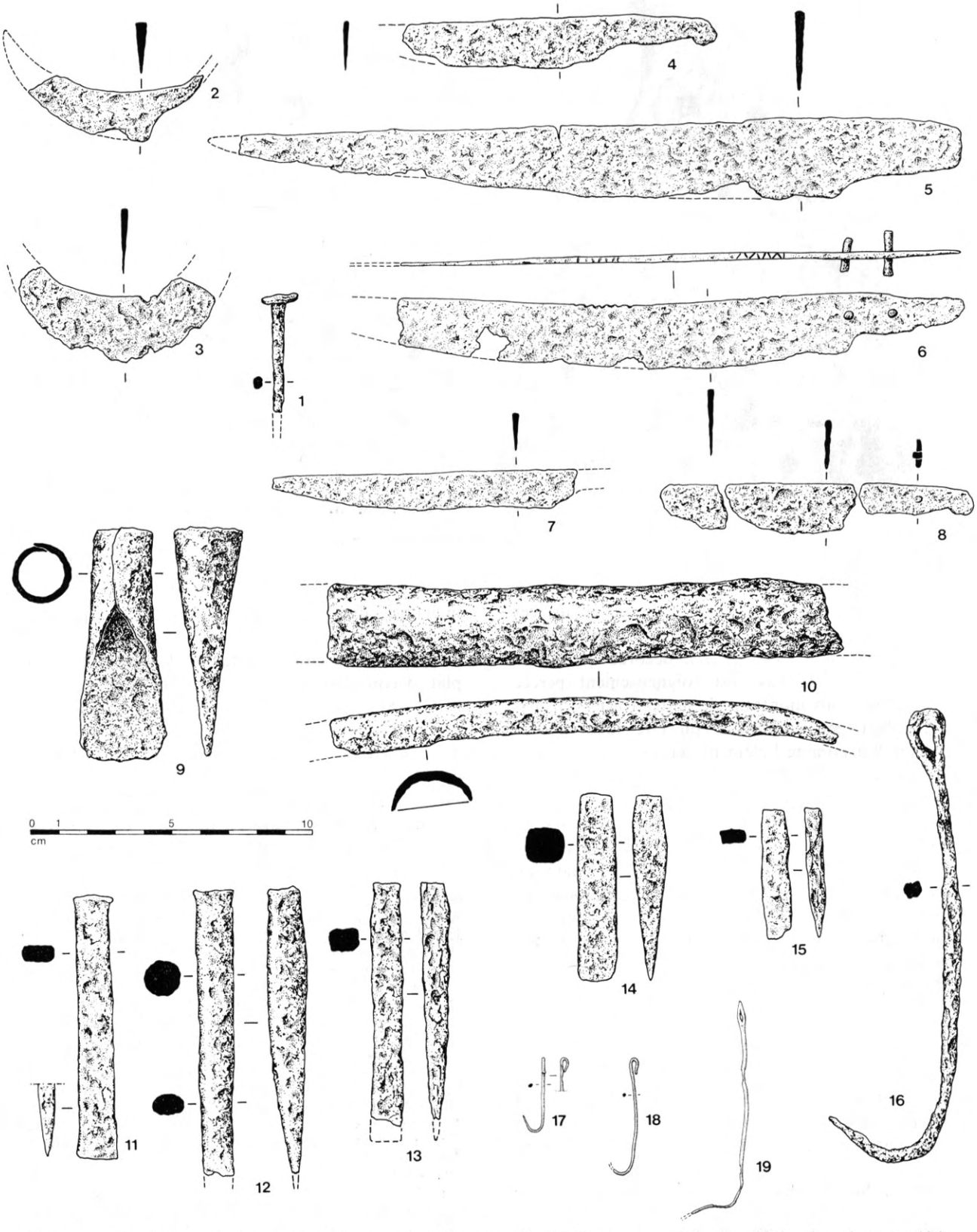


FIG. 28. — Outillage en fer et en bronze : 1, clou ; 2 et 3, rasoirs (?) ; 4 à 8, couteaux ; 9, hache ; 10, bandage de roue ; 11 à 15, ciseaux ; 16, crochet de crémaillère ; 17 et 18, hameçons ; 19, aiguille (1-16, fer ; 17-19, bronze).

On peut s'interroger sur la fonction exacte de toute une série de ciseaux en fer (n° 11-15), dont le plus petit ne dépasse pas 45 mm de longueur : mal adaptés au travail du bois, ils semblent évoquer la sculpture ou la ciselure, mais ces deux activités ne sont guère attestées à Bragny, qui a cependant connu un important travail du bronze (voir *infra*, 4.1.2.). Un crochet en fer, simple tige recourbée munie d'une boucle de suspension, a dû appartenir à une crémaillère : cet ustensile traditionnel se rencontre en effet en Gaule à partir de cette époque (84). Plusieurs bandages de roues, du type de ceux retrouvés dans les sépultures du Centre-Est (85), attestent l'usage (domestique ?) d'un certain nombre de chars sur le site (86).

Le bronze fournit, pour la pêche à la ligne, deux hameçons, simples crochets acérés pourvus d'une tige rectiligne recourbée au sommet pour la suspension (fig. 28, n° 17 et 18) (87). Une aiguille à chas allongé (n° 19) fournit une indication chronologique intéressante, car ce type n'apparaît à La Heuneburg que dans les phases I et II, alors qu'il est absent des phases III et IV (88). On rapprochera de cet instrument, qui évoque la couture et l'habillement, toute une série de fusaïoles en terre cuite (fig. 29). Comme l'a noté R. Joffroy dans sa publication des fouilles du Mont-Lassois, il n'est pas toujours facile de distinguer les plus petites fusaïoles, dont la forme conique, biconique, tronconique ou cylindrique, est extrêmement variable, de certaines perles en terre cuite (89). Les fusaïoles de Bragny ne sont normalement pas décorées, mais on note, sur l'une, de fines cannelures exécutées au lissoir (fig. 22, 5), et sur la circonférence d'une autre, une série d'impressions (fig. 29, n° 8).

— *Armement :* c'est sans aucun doute à la chasse qu'il faut attribuer les nombreuses balles de fronde ovoïdes en terre cuite, légères et ne menaçant guère que les oiseaux (fig. 30) (90). En revanche, les pointes (de flèche ou de javeline) à douille, en fer, caractérisent selon certains auteurs l'arme guerrière, par opposition avec les pointes triangulaires en tôle découpées, contemporaines, qui seraient réservées à la chasse (91). Deux exemplaires ont été retrouvés à Bragny, l'un à pointe triangulaire, réduit à 60 mm (la douille est incomplète) (fig. 31, n° 3), l'autre à pointe foliacée, long de 70 mm (n° 4). Malgré son mauvais état de conservation, la pointe nervurée (fig. 31, n° 1) doit avoir appartenu à une lance plutôt qu'à une épée ; un autre secteur de l'habitat a d'ailleurs livré un talon de lance caractéristique, malgré son faible diamètre (fig. 30, n° 2) (92). En revanche, la longue pointe à section aplatie (fig. 31, n° 5) provient sans doute, selon S. Sievers qui a bien voulu en examiner le dessin, d'un poignard (93).

— *Vaisselle métallique :* deux fragments d'anse et une attache de bronze (fig. 32, n° 1-3) proviennent de récipients en tôle de bronze de type situle, ou ciste à cordons (94). Il est malheureusement impossible, d'après ces éléments isolés, de déterminer avec plus de précision la nature de ces vases, et les rivets de bronze, retrouvés en assez grand nombre, ne sont pas plus caractéristiques

rabattues à l'Age du Fer, *cf.* JACOBI 1974, p. 32. Comme l'a bien noté S. Sievers, les haches des sépultures de Sainte-Colombe en Côte-d'Or (JOFFROY 1958b, p. 78 *s.* et fig. 16, 4) et de Hundersingen, Hügel 1 (S. SCHIEK, *Fürstengräber der jüngeren Hallstattkultur in Südwestdeutschland*, Thèse inédite, Tübingen 1956, pl. 14, 3) ont une douille à section presque carrée et une lame étroite : il est plus logique d'y voir des armes que des outils de menuisiers (voir à ce sujet l'iconographie du « Situlen-Kunst », et d'une manière plus générale P. F. STARY, « Zur hallstattzeitlichen Beilbewaffnung des circum-alpinen Raumes », *Ber. der röm.-germ. Kommission* 63, 1982, p. 17-21).

84. En France, l'un des rares parallèles datables du Hallstatt final est fourni par la crémaillère du Camp du Château à Salins : M. PIROUTET et J. DÉCHELETTE, « Découverte de vases grecs dans un oppidum hallstattien du Jura », *Rev. Arch.* XIII, 1909, p. 201, fig. 6 ; DÉCHELETTE 1913, p. 804, note 3, mentionne également, en Bohême, quelques découvertes de crémaillères hallstattiennes.

85. JOFFROY 1958b.

86. Sur le développement des chariots à quatre roues en Europe occidentale à cette époque, *cf.* S. PIGGOTT, *The Earliest Wheeled Transport*, Londres 1983, chap. 5, p. 138 *sqq.*

87. *Cf.* par exemple les cinq hameçons de la tombe 120 de Hallstatt (KROMER 1959, pl. 13), mais leur extrémité supérieure n'est pas, comme à Bragny, recourbée en crochet ; également *ibid.*, tombe 112, pl. 252.

88. La Heuneburg : rens. S. Sievers ; *cf.* aussi à Hallstatt : KROMER 1959, tombe 11, n° 26 (pl. 7) ; autre type, la perforation du chas n'affectant pas le profil de la tête : tombe 480, n° 13 (pl. 80) ; tombe 484 (pl. 81).

89. JOFFROY 1960, p. 59.

90. La chasse aux oiseaux utilisant la fronde apparaît sur certains vases attiques : amphore B 163 du British Museum (*C.V.A.* Great-Britain 4, British Museum 3, III H e, pl. 29, 1) ; ou lécythe du Louvre, Inv. F. 387. Pour l'Italie, voir B.-M. HENRY, *La fronde en Italie du VIII^e s. av. J.-C. à l'Empire romain*, 1972 ; et en dernier lieu G. CAMPOREALE, *La caccia in Etruria*, Rome 1984 (pl. LVIb, « Tombe de la chasse et de la pêche », de Tarquinia, dernière décennie du VI^e s.). Ce n'est qu'à l'époque romaine que l'utilisation du plomb permettra de faire de la fronde une véritable arme de guerre.

91. HATT-ROUALET 1981, p. 22. Les fouilles récentes de J.-L. Rajot sur l'habitat contemporain de Mancey, près de Tournus, ont livré deux armatures de pointes de flèches à ailerons : FEUGÈRE 1985, p. 170 et fig. 21, 43 et 44.

92. Des talons de lance en fer se rencontrent en Europe occidentale dès le VI^e s. av. notre ère : à la nécropole du Grand-Bassin II à Mailhac, Aude (M. LOUIS, O. et J. TAFFANEL, *Le Premier Age du Fer languedocien*, Bordighera-Montpellier, II, p. 65, fig. 45, 13, ou encore *Dürrnberg III*, p. 226, note 549. Cet accessoire reste néanmoins inconnu à La Heuneburg, où l'on connaît cependant plusieurs fers de lance (SIEVERS 1984, pl. 181 *sqq.*).

93. S. SIEVERS, *Die mitteleuropäischen Hallstattdolche*, Munich 1982.

94. Sur la présence de ces récipients en Gaule, voir en dernier lieu BOULOUMIÉ 1976 et 1977 ; pour les importantes et récentes découvertes de Gurgy (Yonne) : PELLET-DELOR 1980, ainsi que les remarques de Cl. Rolley, *ibid.*, p. 55-56.

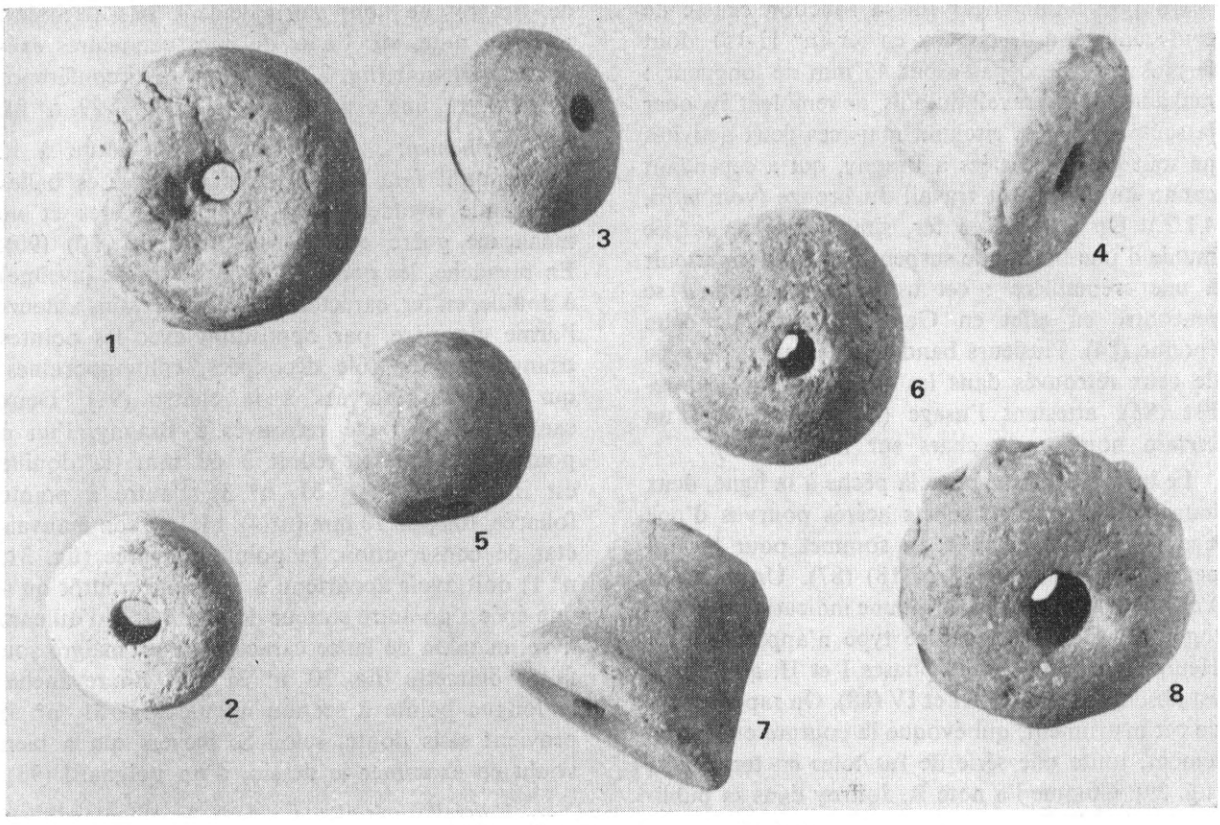


FIG. 29. — Fusaïoles en terre cuite (1-8).

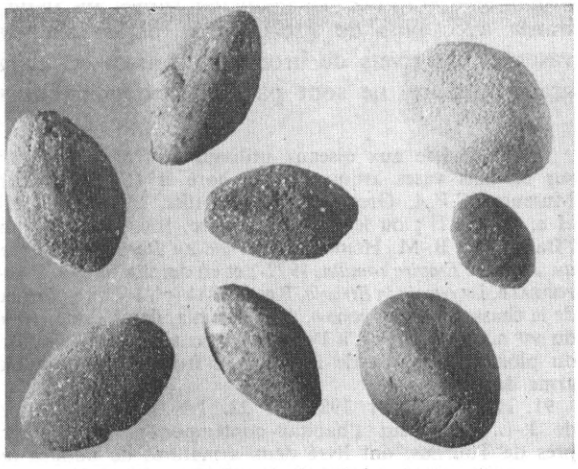


FIG. 30. — Balles de fronde en terre cuite.

(n° 5). L'attache d'anse en fer (n° 4), sans doute imitée des précédentes, est plus originale.

Deux bandes de bronze (fig. 32, n° 6-7), larges respectivement de 11 et 13 mm, décorées de motifs estampés (rouelles et cercles concentriques), munies d'un rivet en bronze (conservé dans le premier cas), peuvent être interprétées comme les anses décorées de petits récipients, tasses en tôle de

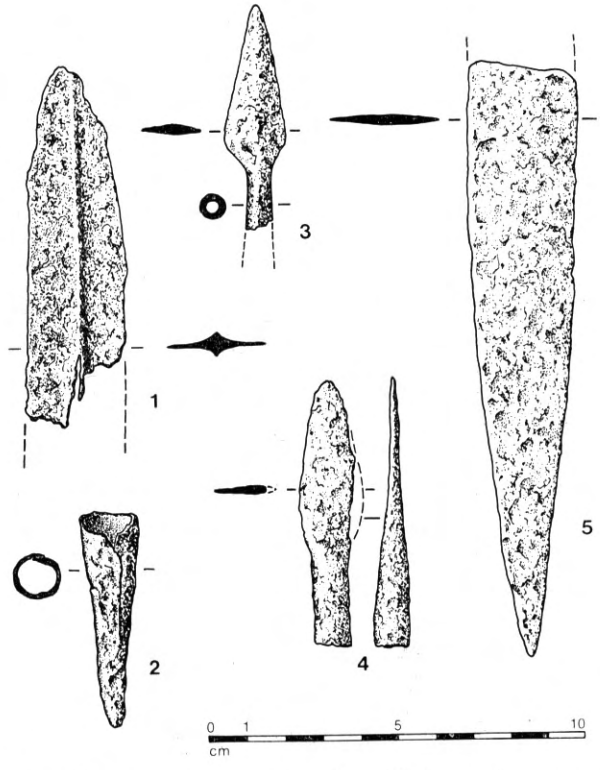


FIG. 31. — Armement : 1, pointe d'épée ou de lance ; 2, talon de lance ; 3 et 4, armatures de flèches ; 5, extrémité de poignard (1-5. fer).

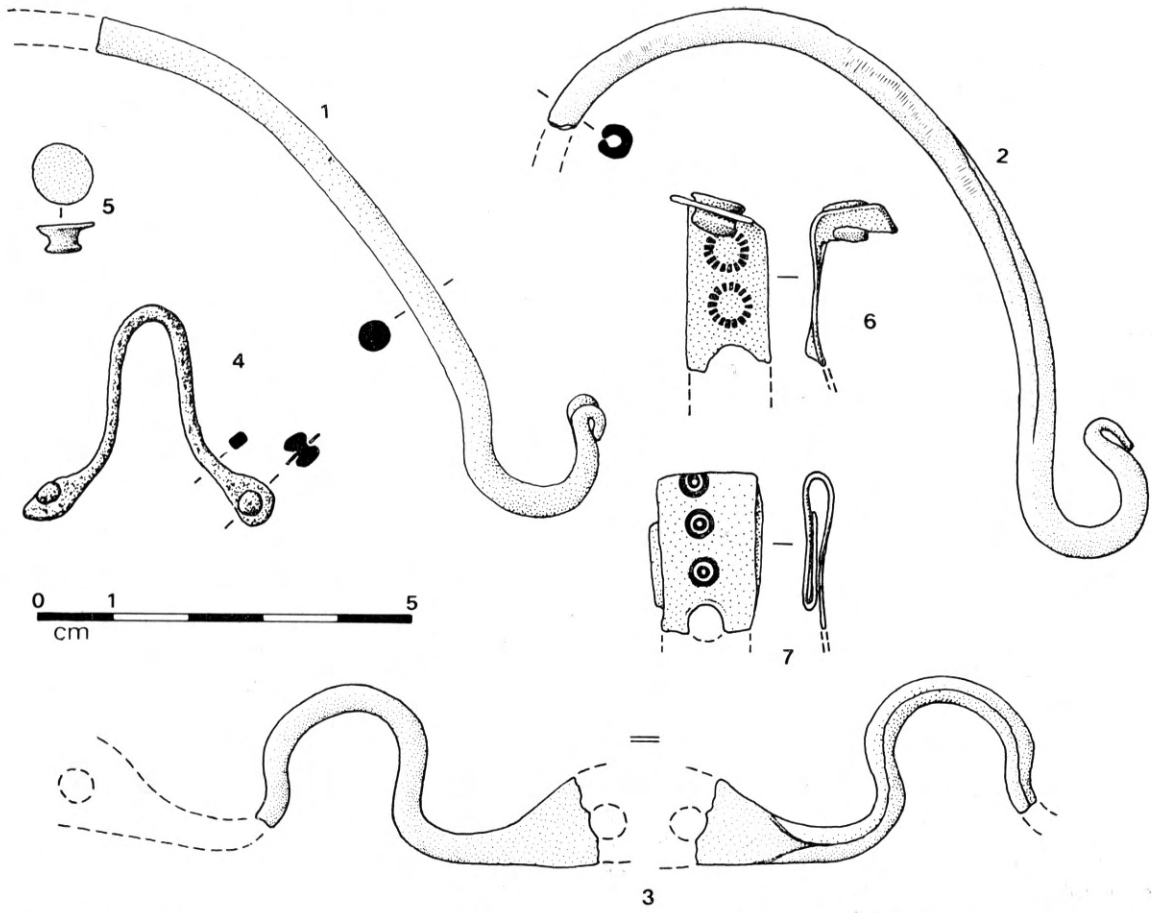


FIG. 32. — Vaisselle métallique : 1 et 2, anses de situles ou de cistes ; 3 et 4, attaches d'anses ; 5, rivet ; 6 et 7, anses (?) (1 à 3, 6 et 7, bronze ; 4, fer).

bronze, comme on en connaît en Allemagne (95), ou peut-être en bois (96).

— *Dévidoirs (?) :* deux fragments d'objets modelés en terre cuite, percés d'un orifice transversal et munis à l'origine de quatre appendices destinés à recevoir autant de tiges perpendiculaires (rapportées, sans doute en bois), ont été retrouvées à Bragny (fig. 22, 6 et 7). La comparaison avec les véhicules à roues de la même époque (97) ne semble pas corroborer l'identification souvent retenue pour de tels objets, celle de moyeux de roues de petits chars. Ces pièces, qui se retrouvent sur de nombreux gisements contemporains, sont d'interprétation délicate. On a voulu y voir, tour à tour, outre des objets votifs (ce que leur rareté dans les tombes ne semble pas indiquer), des jouets, ou des dévidoirs (98). Cette dernière hypothèse, liée au travail de filage, semble à l'heure actuelle la plus vraisemblable (99).

3.5. LES FIBULES

Le nombre total des fibules, complètes ou non, découvertes à ce jour à Bragny, s'élève à 49 (fig. 33, 40 et 43). Sur ce nombre, 31 sont suffisamment bien conservées pour pouvoir être attribuées à

95. Tasse ansée de Klein-Klein : SIEVERS 1984, p. 42, fig. 21.

96. Suggestion de L. PAULI : *Dürrnberg II*, pl. 143, 12.

97. S. PIGGOTT, *op. cit.*, p. 138 *sqq.*

98. « Roues de petits chars votifs » : LOUIS-TAFFANEL 1955, p. 108 ; à Mailhac, ex. du Cayla II dans un contexte de la fin du VI^e^ s. : O. et J. TAFFANEL, « Les civilisations préromaines de la région de Mailhac (Aude) (suite) », *Etudes Roussillonnaises* V, 1956, p. 102, fig. 28. C. CHEVILLOT et J. GOMEZ, « Roues de char et statuettes en terre cuite de Chalucet (Saint-Jean-Ligoure, Haute-Vienne), leur signification culturelle », *B.S.P.F.* 76, 1979, p. 434-444. Jouets : interprétation de « hochets », citée par JOFFROY 1960, p. 124. Dévidoirs : J. LAGORGETTE, « A propos d'un dévidoir gaulois », *Congrès de l'Assoc. Fr. pour l'Avancement des Sc.*, Nancy 1931, p. 314 ; W. KIMMIG, dans *R.A.E.* V, 1954, p. 27 (à propos d'un exemplaire du Mont-Guérin) ; KROMER 1957, pl. 117, 5 ; JOFFROY 1960, p. 125, qui illustre, à propos des trois exemplaires du Mont-Lassois, des roues similaires de Somme-Vesle (Marne) (9), du camp du Mont-Guérin, près de Frasne (Jura) (10), de l'Ile-Aumont (11), du Cayla de Mailhac (Aude) (12), de Ruscino (P.-Or.) (13) (l'auteur cite encore deux exemplaires inédits au Musée d'Epernay).

99. Voir en dernier lieu la discussion de SIEVERS 1984, p. 55 *s.*, avec carte de répartition pour la Rhénanie, fig. 25.

un modèle connu. La classification que nous avons adoptée repose donc sur des caractères morphologiques et s'inspire de la typologie établie sur l'habitat de La Heuneburg (100), à partir d'observations stratigraphiques. Nous envisagerons donc successivement :

1 — la fibule zoomorphe ;
2 — les fibules à arc filiforme et pied rectiligne (« Bogenfibeln ») : 2 ex. ;
3 — la fibule « a sanguisuga » ;
4 — les fibules à timbale *stricto sensu* (101) (arc formant une timbale : « Paukenfibeln ») : 4 ex. ;
5 — la fibule à double timbale (« Doppelpaukenfibel ») ;
6 — les fibules à décor placé sur le pied (« Fusszierfibeln ») : 18 ex. ;
7 — les fibules de type laténien : 3 ou 5 ex.

3.5.1. *Fibule zoomorphe*

N° 1, fig. 33 ; BR.V, K9, Inv. 32 ; L. 38 mm (102) ; bronze.

L'arc est entièrement remplacé par le corps élancé d'un quadrupède stylisé, à la tête allongée et muni d'une petite queue oblique, les pattes non individualisées. L'identification de cet animal est rendue difficile par l'extrême sobriété du traitement, ce qui le fait ressembler à un lévrier ; néanmoins, il s'agit probablement d'un cheval. Le ressort, bien conservé, prolonge directement l'arrière-train. Il est à corde interne et comprend 6 spires sur un axe en fer. Le porte-ardillon se prolonge perpendiculairement par un appendice orné de fines incisions transversales parallèles, creusé au sommet pour recevoir une petite perle de corail dont un fragment subsiste.

Cette fibule tout à fait exceptionnelle dans le mobilier hallstattien français, y compris méridional (103), renvoie à des prototypes italiques apparus au milieu du VIII^e^ s. (104), qui donnent lieu au cours des périodes suivantes à une production assez bien représentée dans les nécropoles étrusques (105). Des exemplaires hallstattiens, bientôt suivis de leurs imitations celtiques, se rencontrent au Nord des Alpes (106) et en Europe Centrale (107). L'examen de toutes ces fibules nous interdit de voir dans l'exemplaire de Bragny une importation directe d'Italie ou de quelque autre région. En effet, on ne retrouve nulle part l'association du motif zoomorphe complet, comme ici, avec un pied redressé portant un décor de corail. Il faut donc probablement voir dans cet exemplaire une œuvre locale, s'inspirant avec succès d'un objet importé, mais en le mettant au goût gaulois.

3.5.2. *Fibules à arc filiforme* (« Bogenfibeln »)

N° 2, fig. 33 ; BR.V, 04, Inv. 1 ; L. act. 45 mm ; bronze.

Le ressort a disparu, mais l'arc coulé, de section semi-ovalaire, décoré à ses extrémités de quelques incisions transversales formant bourrelets vers le pied, est bien conservé. Il se prolonge par un pied rectiligne formant porte-ardillon, long de 21 mm et terminé par un petit bouton.

N° 3, fig. 33 ; propr. Cordey ; L. act. 42 mm ; bronze.

Tout le ressort manque, comme ci-dessus ; l'arc, coulé, est inorné et de section ronde ; il se prolonge par un pied long de 13 mm, dont l'extrémité ne semble pas brisée.

Ces caractères permettent de classer ces deux fibules dans la catégorie des « Bogenfibeln » (classe B1 de Mansfeld). Il s'agit d'une forme ancienne puisqu'on ne la rencontre à La Heuneburg que dans les niveaux IV (a et b) et IIIb (108). Cette observation et d'autres (109) confirment l'appartenance de ce type au Hallstatt D1 de la chronologie allemande. Si on admet que cette

100. MANSFELD 1973, p. 3 *sqq.*
101. BERGMANN 1958.
102. A. GUILLOT, « Une fibule hallstattienne zoomorphe inédite à Bragny-sur-Saône », *Mém. Soc. Hist. Arch. Chalon*, 50, 1981, p. 105-107 ; *La vallée de la Saône aux Ages du Fer*, *op. cit.*, note 1, dessin p. 18, en haut à g.
103. Il ne faut sans doute pas la rapprocher de la fibule zoomorphe de Chalucet, d'importation ibérique (C. CHEVILLOT. « Un habitat du Premier Age du Fer à Chalucet, commune de Saint-Jean-Ligoure », *Bull. Soc. Arch. Hist. Limousin*, tome CI, p. 9-32 : cité dans *La Préhistoire Française*, II, p. 741, illustrée p. 738, fig. 2, n° 13). D'autre part, il ne semble pas qu'une fibule proche de celle de Bragny ait jamais été découverte dans les très nombreuses fouilles contemporaines du Sud de la France, tant en habitat qu'en contexte funéraire.
104. Période Benacci II : voir J. SUNDWALL, *Die älteren italischen Fibeln*, Berlin 1943. A Rome, O. MONTELIUS, *La civilisation primitive en Italie*, Stockholm 1895-1910, pl. 286, série B., n° 4. Plus récemment, voir P. ZUCCHI, « Per la cronologia della necropoli di Chiavari ». *Rev. Et. Lig.* 23, 1967 *(Hommages à F. Benoît)*, p. 198 *sqq.* Fibules zoomorphes du haut Adige et de Slovénie : *cf.* R. LUNZ, *Studien für Endbronzezeit und älteren Eisenzeit im Südalpenraum*, Florence 1974, pl. 40, liste p. 314.
105. Une fibule très proche a été trouvée à Marzabotto : G. GOZZADINI, *Di un'antica necropoli a Marzabotto nel Bolognese*, Bologne 1865, pl. 17, 15. Voir également O. MONTÉLIUS, *op. cit.*, série B, pl. 196, n° 4 (Vetulonia).
106. Carte de répartition dans L. PAULI, « Eine keltische Pferdchenfibel aus Sengkofen, Gemeinde Mintraching, Ldkr. Regensburg, Oberpfalz », *Das Arch. Jahr in Bayern* 1981, p. 118, fig. 104 (exemplaire de la deuxième moitié du V^e^ s.). Voir aussi H. MÜLLER-KARPE, « Die späthallstattzeitliche Tierfibel von Kastlhof, Ldkr. Riedenburg (Oberpfalz) », *Aus Bayerns Frühzeit*, Munich 1962, p. 108, fig. 3, 1.
107. F. BERG, « Eine Tierfibel der Hallstattkultur aus Horn, Niederösterreich », *Arch. Austriaca* 40, 1966, p. 93-98 ; en Hongrie : E. v. PATEK, « A Hallstatt Kultura Sopron Környéky csopertja », *Arh. Ertésitö* 103, 1976, p. 24, fig. 17.
108. MANSFELD 1973, p. 68 *sqq.*
109. *Dürrnberg III*, p. 93.

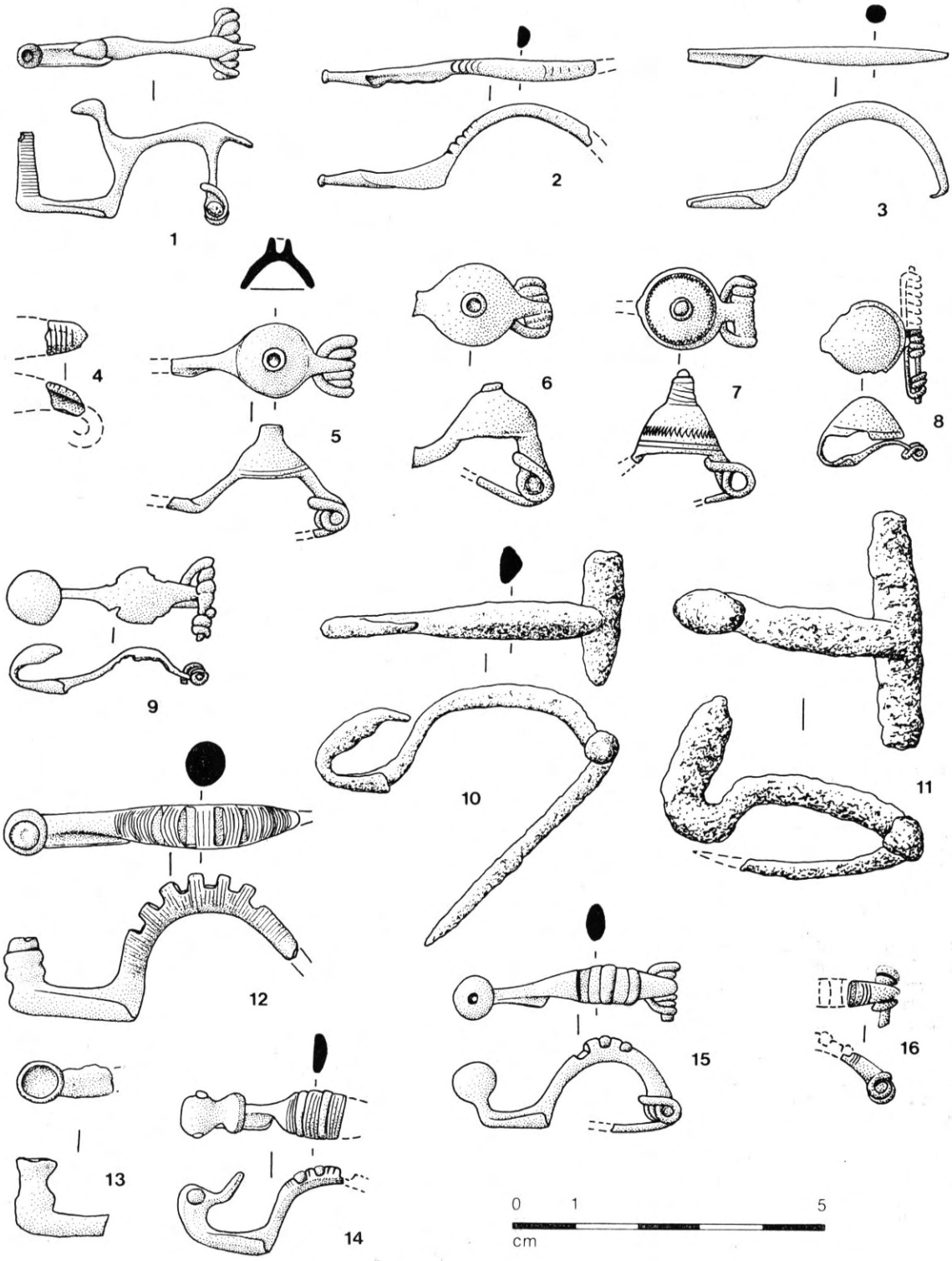


FIG. 33. — Fibules 1 à 16 (1-9, 12-16, bronze ; 10 et 11, fer).

phase couvre au plus tard le milieu du VI[e] s. av. notre ère (110), on se trouve certainement en présence de deux des objets les plus anciens de Bragny. Il faut cependant se garder de toute interprétation chronologique qui ne reposerait que sur des caractères typologiques ; d'autre part, la présence d'un objet ancien ne fournit en tout état de cause qu'un *terminus post quem*, et n'implique pas l'existence d'une occupation du site dès cette époque.

3.5.3. *Fibule « a sanguisuga »*

N° 4, fig. 33 ; BR.V, D20n, Inv. 2 ; L. act. 6 mm ; bronze.

Seule la tête de l'arc est conservée : on reconnaît bien, néanmoins, le départ d'un arc renflé décoré de très fines incisions transversales. L'orifice qui apparaît à l'extrémité de ce fragment martelé conserve l'empreinte du fil de bronze rapporté qui constituait le ressort : cette construction se rencontre fréquemment sur des fibules de ce type (111).

Le caractère très fragmentaire de cet objet ne permet pas de l'attribuer à l'une ou l'autre variante des nombreuses fibules « a sanguisuga ». Ce modèle se rencontre néanmoins entre les phases Armeno II Ancien et Tessin D de la chronologie alpine ; absentes du Mont-Lassois, de telles fibules sont attestées à La Heuneburg entre les périodes IVb et IIIa (112). Selon S. Sievers, ces phases correspondent à la fin du Ha-D1 et au Ha-D2.

110. Sur la datation absolue du HD-1, voir en premier lieu des données dendrochronologiques obtenues sur les tombes du Magdalenenberg en Forêt Noire : E. Hollstein, *Die Jahresringe vom Magdalenenberg. Dendrochronologische Datierung des hallstattzeitlichen Fürstengrabes bei Villingen im Schwarzwald*, 1974 ; et du même, « Jahrringkurven der Hallstattzeit », *Trierer Zeitschrift* 36, 1973, p. 37 *sqq.* En 1979, E. Hollstein a proposé de rajeunir de 26 ans (soit, pour la tombe de Magdalenenberg, 551 au lieu de 577 av. J.-C.) les dates qu'il avait obtenues pour cette période (*Arch. Korrespondenzblatt* 9, 1979, p. 131 *sqq.* ; et *Mitteleuropäische Eichenchronologie*, Trèves 1980). Des résultats d'analyses encore plus récentes, qui ne sont pas encore confirmés, pourraient à nouveau modifier les datations absolues proposées par les dendrochronologues pour la période hallstattienne. Il convient cependant de souligner, avec H. Zürn, W. Kimmig, L. Pauli et bien d'autres, que les datations proposées pour une phase culturelle sur un site donné ne sont certainement pas transposables telles quelles dans d'autres régions : chaque entité géographique réagit naturellement, en son temps et en fonction de son évolution propre, aux stimuli culturels émis par une autre région (*cf. infra*, « Faciès culturel » et « chronologie »). Voir également K. Spindler, « Zur absoluten Chronologie der Hallstattkultur », *Die Hallstattkultur*, Symposium de Steyr, 1980, Linz 1981, p. 47-64.

111. Voir les observations de A. Duval, C. Eluere et J.-P. Mohen, « Les fibules antérieures au VI[e] s. av. notre ère trouvées en France », *Gallia* 32, 1974, par exemple p. 26, fig. 15.

112. Primas 1970, p. 67 *sqq.* ; Sievers 1984, p. 22, fig. 11 (notamment la fibule n° 54 de Mansfeld, à ressort rapporté, qui appartient au plus tard à la période IVb).

Il semble donc que ces fibules, qui perdurent longtemps dans le Tessin, n'aient été exportées que très sporadiquement au-delà des Alpes, et seulement à des périodes anciennes (113), ce que pourrait confirmer l'état de conservation de la fibule de Bragny.

3.5.4. *Fibules à timbale* (« Paukenfibeln »)

N° 5, fig. 33 ; propr. Martin ; L. act. 30 mm ; bronze.

La timbale coulée, de forme conique légèrement renflée, est surmontée d'un petit réceptacle creux destiné à recevoir un ornement disparu (probablement en corail) ; sa base est soulignée de deux fines incisions parallèles. Le ressort, bien conservé, est à six spires sur axe, et corde interne ; le pied est brisé au milieu du porte-ardillon.

N° 6, fig. 33 ; BR.IV, Y3, Inv. 7 ; L. act. 23 mm ; bronze.

Fibule très proche de la précédente, mais ayant conservé son ornement de corail au sommet de la timbale.

N° 7, fig. 33 ; BR.I, 13, Inv. 63 ; L. act. 20 mm ; bronze.

Fibule de construction identique aux précédentes, mais le décor de la timbale est plus élaboré : au-dessus des deux fines incisions soulignant la base, frise « a tremolo », et bouton sommital décoré d'incisions. Le cabochon de corail est conservé.

Ces trois exemplaires similaires se classent dans la catégorie P2 des « Paukenfibeln » de G. Mansfeld (114). Il faut noter que la fibule n° 7, distincte des précédentes par son décor plus soigné, se différencie également par la construction de son ressort, bien que la corde soit toujours interne : l'arc se prolonge en spire vers l'extérieur (« Spannung z »), dans le cas des fibules 5 et 6, et vers l'intérieur (« Spannung y »), sur le n° 7. Ce détail de fabrication a son importance puisqu'il correspond, toujours selon G. Mansfeld, à la répartition de deux groupes assez différents.

La première variante (ressort de type z) (carte, fig. 34) est la plus répandue, puisque sa répartition couvre approximativement tout le Sud de l'Allemagne : l'épicentre semble se trouver en Bade-Württemberg, avec une bonne diffusion secondaire, notamment en Bavière. Ce modèle est attesté en

113. On connaît quelques rares fibules de ce type dans les Alpes françaises, par exemple à Saint-Jean-de-Maurienne (*Les Celtes et les Alpes*, cat. expo. Chambéry, 1986, p. 41) et à Oisans (*ibid.*, p. 42) ; la variante dite « de Golasecca », caractérisée par un bouton mouluré placé sur le pied, est la plus tardive de la série : elle est attestée dans les Alpes à Lanslevillard (*ibid.*, p. 30) et Meyrannes-Saint-Ours (*ibid.*, p. 35 et 49) notamment.

114. Mansfeld 1973, p. 23 *sqq.*

Bourgogne, outre Bragny, à Vix et à Préty, au sud de Tournus. La seconde variante (ressort de type y) (carte, fig. 35) est beaucoup plus rare, et limitée semble-t-il à la Bavière et à la Haute-Autriche. En France, ce type n'était connu jusqu'à présent que sur deux gisements alsaciens. L'exemplaire de Bragny, probablement importé, représente donc pour le moment la diffusion maximale de cette fibule vers l'Ouest.

Sur le plan chronologique, il s'agit en revanche d'un type bien caractéristique de l'extrême fin de la période hallstattienne (HD-2, et HD-3 selon H. Zürn) (!15), comme le montrent en abondance, par exemple, les découvertes de Haguenau (116) ; un exemplaire a également été découvert au Mont-Lassois.

N° 8, fig. 33 ; BR.V, HS ; L. 17 mm ; bronze.

Bien qu'étant placée à l'extrémité du pied, la timbale recouvre entièrement l'arc ; elle est de forme conique adoucie, et sa base est soulignée par un filet incisé. Le ressort « en arbalète » n'est conservé qu'en partie : il devait mesurer à l'origine 22 mm de long. Un axe en bronze, bien visible dans la partie conservée, le renforce.

Il s'agit de la variante P4y de G. Mansfeld (117), qui trouve maintenant de nombreux parallèles en Bourgogne (118). Plusieurs études successives consacrées à ce type nous permettent de nous faire une bonne idée de sa répartition (carte, fig. 36) (119). A la différence des précédentes, les fibules « à timbale hypertrophiée » sont plus abondantes en France qu'en Allemagne : on peut distinguer deux ensembles principaux, l'un très groupé, dans la Marne, l'autre plus diffus, en Bourgogne et Franche-Comté. La chronologie de ce modèle est illustrée par sa présence systématique dans les habitats hallstattiens les plus tardifs, notamment, autour de Bragny : Tournus, Mancey, Etaules, etc.

3.5.5. *Fibule à double timbale* (« Doppelpaukenfibel »)

N° 9, fig. 33 ; BR.III, A2, Inv. 49 ; L. 34 mm ; bronze.

L'arc forme d'abord une timbale aplatie (assez dégradée du fait de sa fragilité) avant de venir constituer le porte-ardillon. Le pied est redressé et porte une seconde timbale, mieux conservée (diam. 8/9 mm). Le ressort comportait six spires à l'origine ; il est muni d'une corde interne et renforcé par un axe en bronze, bien que les spires prolongent directement le corps de la fibule.

Il s'agit d'une variante des fibules à double timbale correspondant aux listes 219 et 221 de G. Mansfeld (120) : exemplaires caractérisés par des timbales arrondies et aplaties, ressort de type y. Cet auteur distingue deux séries, l'une longue (exemplaires de 35 mm environ) et l'autre de dimensions plus réduites (25 à 35 mm environ). Les plus grandes (liste 219) ne se rencontreraient que sur les gisements français. Cette distinction ne nous semble pas indispensable, dans la mesure où une carte de répartition sélective de ces deux variantes par rapport à l'ensemble des fibules à timbales (fig. 37) fait ressortir que toutes deux appartiennent au faciès hallstattien le plus occidental. En effet, la plupart des gisements bourguignons ou franc-comtois qui ont livré des fibules à double timbale fournissent des exemplaires ayant les mêmes caractéristiques que celles de Bragny. Il faut noter cependant pour cette variante 219/221 une certaine diffusion orientale (Bologne, Mechel, La Heuneburg), alors qu'elle reste au contraire très rare en Suisse.

Sur le plan chronologique, la fibule à double timbale se trouve au centre de la problématique Hallstatt Final/La Tène I, puisqu'elle se rencontre à la fois dans les habitats de la première phase et les sépultures de la seconde (121). Cette ambiguïté n'a pas manqué de poser quelques problèmes aux auteurs qui ont voulu attribuer cette forme à une période ou à l'autre. En fait, les premières fibules à double timbale apparaissent très tardivement à La Heuneburg, comme l'a confirmé récemment S. Sievers (122) ; une datation absolue intéressante est fournie par la tombe 371 de Certosa, à Bologne, dans laquelle une paire de fibules analogues à celle de Bragny était associée à une amphore attique à figures noires du tout début du V^e^ s.,

115. ZÜRN 1952.
116. SCHAEFFER 1930a, fig. 2, 1-3 ; JOFFROY 1960, pl. 21, 12 et 13.
117. MANSFELD 1973, p. 23 *sqq.*
118. Tumulus de Pommard et de Minot (Côte-d'Or), de La Rivière-Drugeon (Doubs), de Haguenau (Bas-Rhin), cités par MANSFELD 1973, liste 192 ; de la fosse des Joncs à Tournus (Saône-et-Loire) (FEUGÈRE 1978, n° 7 et 8, le premier avec une cupule concave sur la timbale) ; les fouilles récentes de l'habitat de Charmes à Mancey (Saône-et-Loire) ont fourni une fibule identique au n° 7 de Tournus (FEUGÈRE 1985, p. 157 et fig. 18, 1). Les fouilles de J.-P. Nicolardot à Etaules (Côte-d'Or) ont également livré une fibule de ce type. Voir enfin à Bressey-sur-Tille (Côte-d'Or) : RATEL 1977, n° 44b et 65a.
119. Carte obtenue à partir de celle qu'ont dressée J.-P. MOHEN et C. ELUÈRE (« Fibules à timbale et fibules discoïdales des Pyrénées françaises », *Bull. Soc. Préh. Fr.* 67, 1970, p. 186, fig. 3), et des listes 189 à 193 de MANSFELD 1973 ; outre les compléments cités à la note précédente, cette carte tient compte d'une fibule de Bonnefontaine (Jura) : G. WAMSER 1975, pl. 10, n° 11. Les deux fibules pyrénéennes publiées par Mohen et Eluère *(loc. cit.)* appartiennent à une variante bien distincte, et ne nous ont pas semblé devoir figurer sur cette carte ; la même observation vaut pour les fibules regroupées par G. Mansfeld dans sa liste 194.
120. MANSFELD 1973, p. 232 *s.*
121. Comme l'ont noté J.-J. HATT et P. ROUALET 1981, p. 29 et pl. XXXIII.
122. SIEVERS 1984, p. 27, fig. 16 et p. 28 *s.*

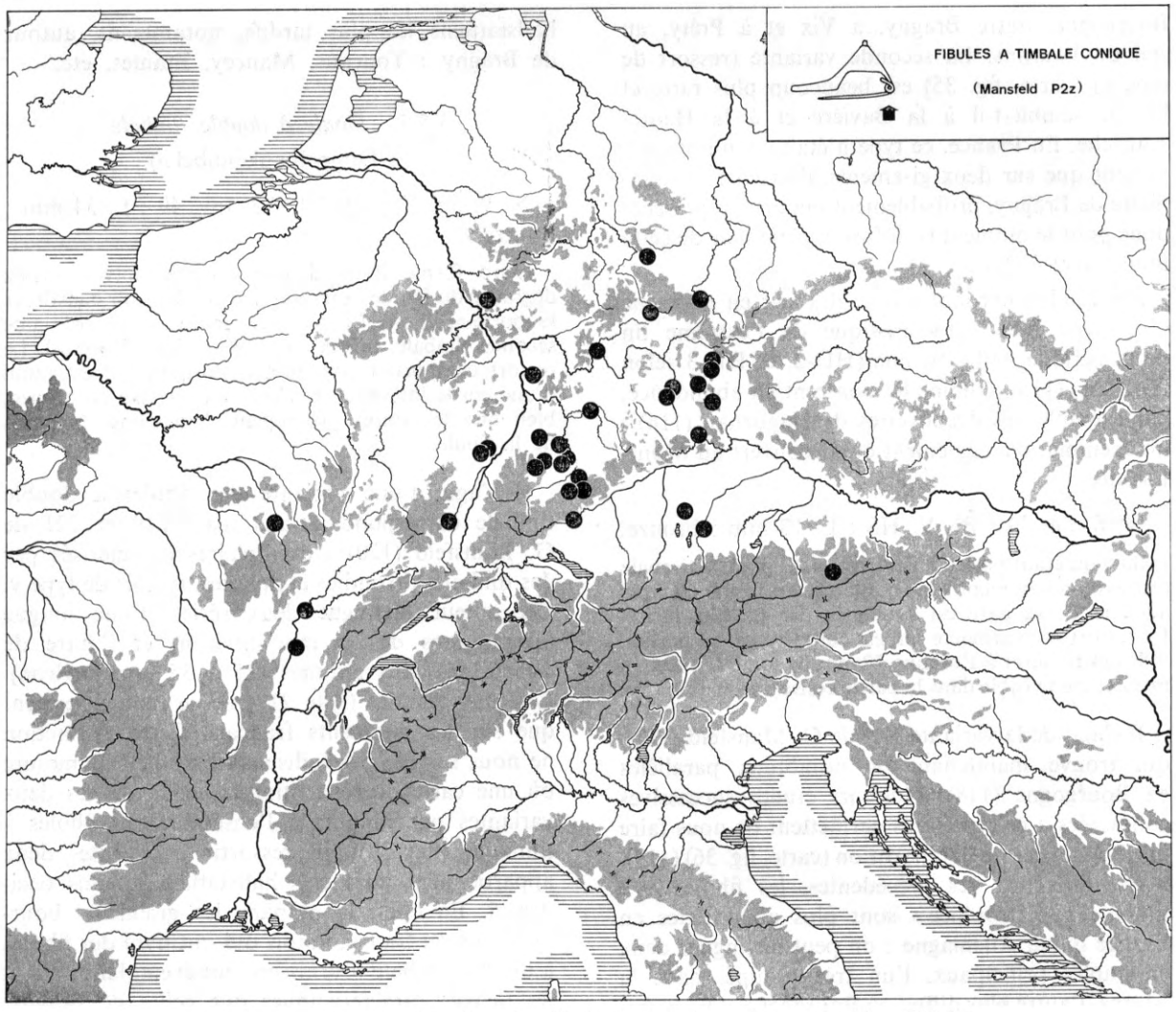


FIG. 34. — Carte de répartition des fibules à timbale conique, type Mansfeld P2z (d'ap. MANSFELD 1973, listes 156 à 166, augmentées).

et à une coupe à figures rouges des environs de 450 (123). Cette sépulture doit donc se placer dans le troisième quart du v^e s. ou très peu après.

3.5.6. *Fibules à pied décoré* (« Fusszierfibeln »)

Le modèle F1 de G. Mansfeld, muni d'un appendice directement riveté sur le pied, n'est pas représenté à Bragny, alors qu'il existe ailleurs en Bourgogne (124). Il faut distinguer dans notre série les exemplaires dont l'appendice caudal prolonge directement le porte-ardillon (n° 10-17) (certains correspondent à la forme Mansfeld F2), ceux dont le pied se retourne avant de recevoir un ornement riveté (n° 18-20) (Mansfeld F3), et enfin ceux dont le pied redressé porte une timbale (n° 21-27) (Mansfeld F4).

N° 10, fig. 33 ; BR.V, D20, Inv. 8 ; L. 48 mm ; fer.

Fibule trop corrodée pour que l'on puisse examiner le détail du ressort ; mais celui-ci semble mesurer 22 mm ; l'arc, en anse de panier, est de section triangulaire et présente une arête médiane. Le pied se prolonge en appendice recourbé vers l'arc, et son extrémité effilée n'est pas sans évoquer les appendices ornithomorphes de certains modèles laténiens (*cf. infra*, n° 45), malgré le ressort nettement hallstattien.

N° 11, fig. 33 ; Réf. ? ; L. 42 mm ; fer.

Fibule à ressort beaucoup plus long que précédemment (37 mm), à arc tendu et pied redressé à angle droit.

Il semble difficile de trouver des parallèles exacts à ces deux objets, qui représentent peut-être des

123. A. ZANNONI, *Gli Scavi della Certosa di Bologna*, 1876, pl. 123.

124. Par exemple au Mont-Lassois : JOFFROY 1960, pl. 21.

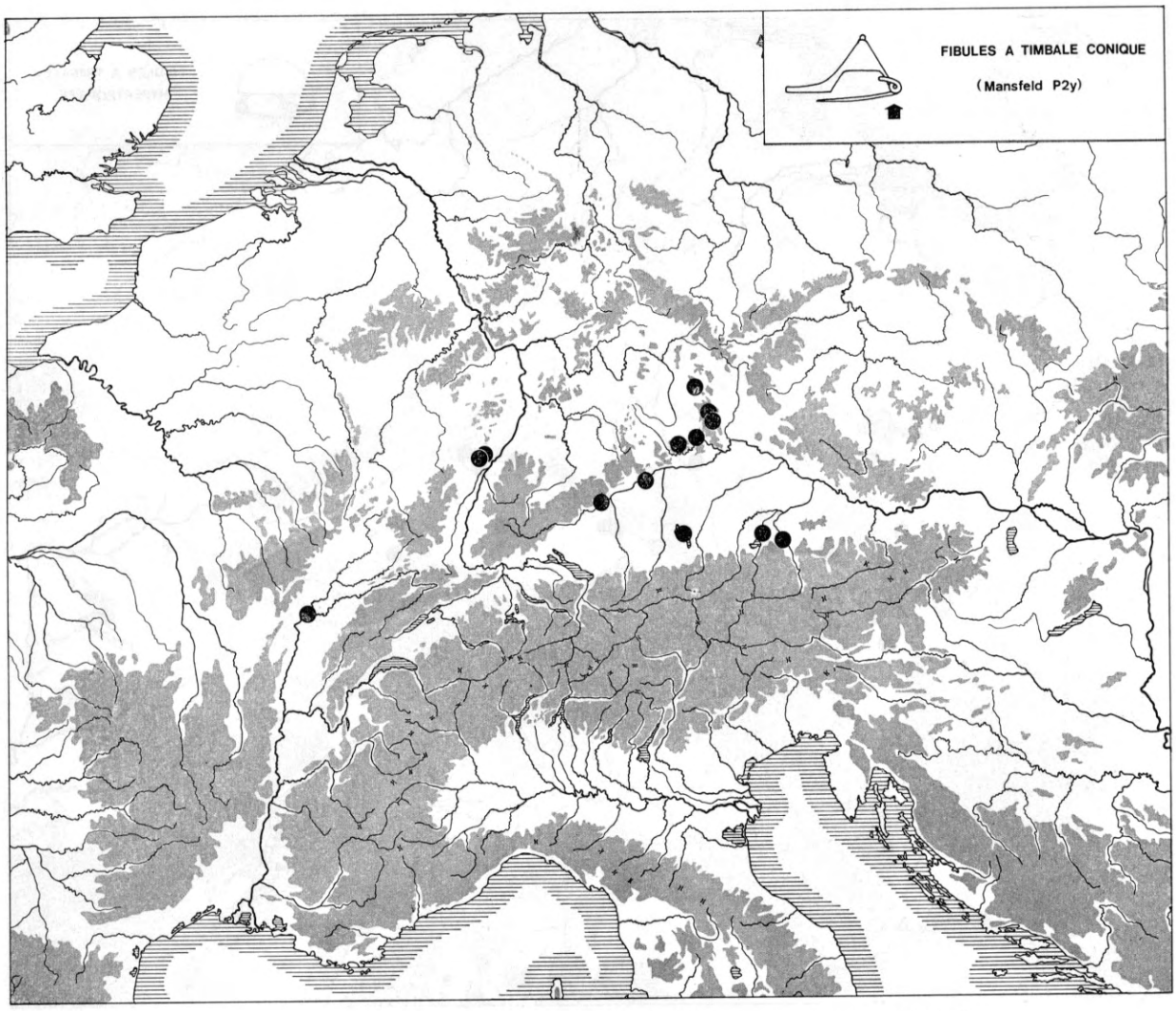


FIG. 35. — Carte de répartition des fibules à timbale conique, type Mansfeld P2y (d'ap. MANSFELD 1973, listes 153 à 155, augmentées).

formes locales inspirées de fibules en bronze du type « en arbalète » *(cf. infra)*.

N° 12, fig. 33 ; BR. Co, D IV A2 et A'2, Inv. 651 ; L. act. 47 mm ; bronze.

Tout le ressort manque ; l'arc massif, semi-circulaire, est entièrement décoré d'incisions transversales, et crénelé de six loges à fond plat destinées à recevoir un décor de corail, aujourd'hui perdu. Le pied massif présente un appendice perpendiculaire, en forme de cylindre à deux moulures superposées, dont le sommet creux conserve encore un cabochon de corail.

De construction massive et richement ornée de corail, le corps couvert d'incisions, cette fibule témoigne d'un goût très différent des frêles fibules à timbale. Un arc crénelé du même genre se retrouve au Camp du Château, à Salins, mais sur des fibules comportant sur le pied une plaque ronde ou carrée incisée en croix (125). Un bon parallèle est fourni par une fibule d'Este, en Italie du Nord, pourvue d'un petit ressort court, à corde externe (126).

N° 13, fig. 33 ; BR.IV, Y3, Inv. 7 *bis* ; L. act. 15 mm ; bronze.

Pied isolé muni d'un appendice perpendiculaire analogue au précédent, au sommet creux destiné à recevoir un décor de corail disparu.

Des fibules à pied redressé formant un réceptacle un peu plus tronconique qu'à Bragny forment une série particulièrement bien représentée dans les tombes hallstattiennes des Jogasses (127).

125. M. PIROUTET et J. DÉCHELETTE, « Découverte de vases grecs dans un oppidum hallstattien du Jura », *Rev. Arch.* XIII, 1909, p. 199, fig. 4, 1 ; et WAMSER 1975, pl. 11, 13.

126. FREY 1971, fig. 2, 2.

127. HATT-ROUALET 1976, tombe 24, pl. 7, 835 ; tombe 32, pl. 9, 845 ; tombe 42, pl. 13, 863 *s.* ; tombe 116, pl. 35,

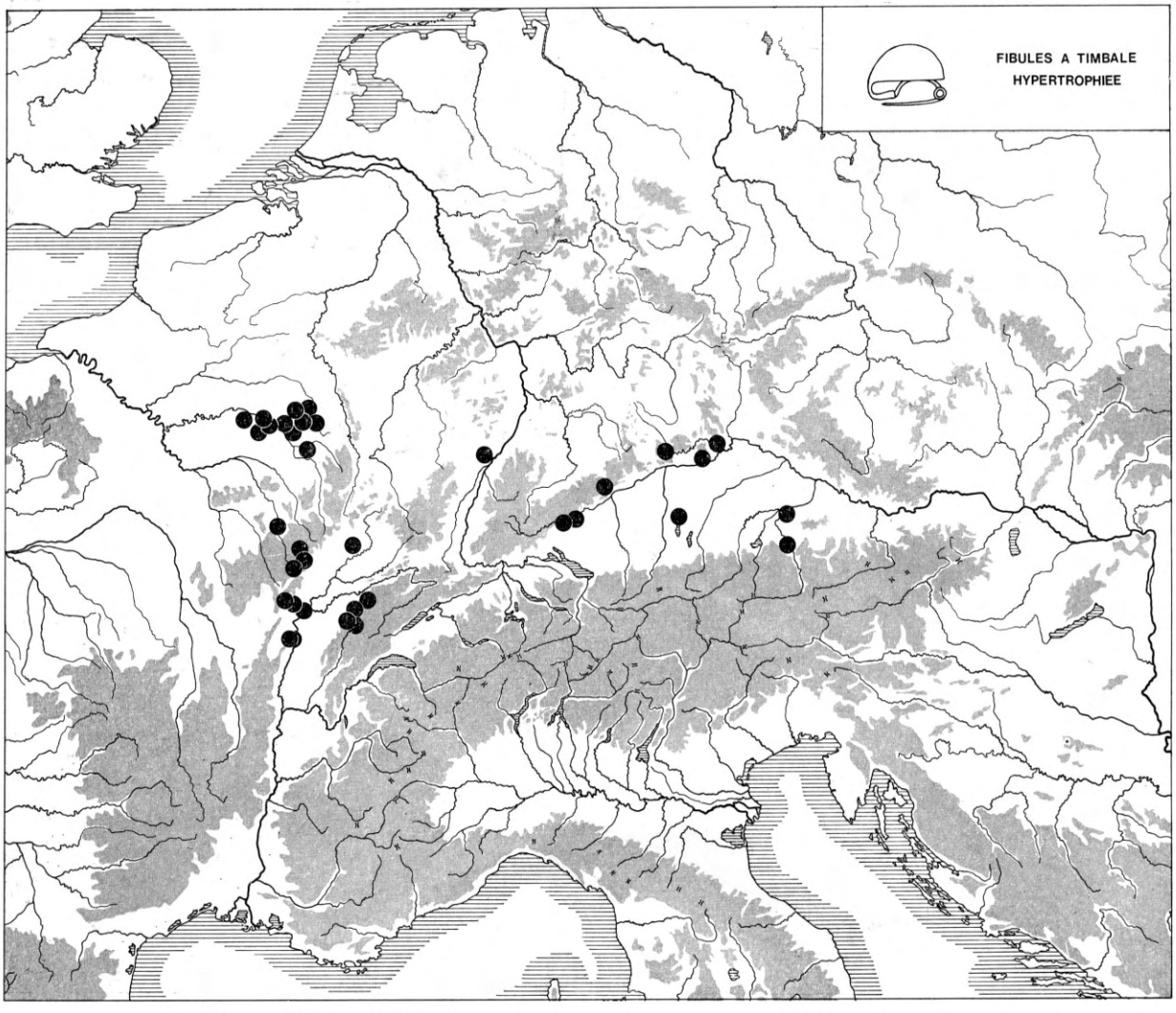


FIG. 36. — Carte de répartition des fibules à timbale hypertrophiée, type Mansfeld P4 (d'ap. MOHEN-ELUÈRE 1970 et MANSFELD 1973, listes 189 à 193, augmentées : voir notes 115 et 116).

La fibule suivante, remarquable à plus d'un titre, mérite une place à part dans la série des « Fusszierfibeln ».

N° 14, fig. 33 ; BR.IV, F3, Inv. 349 *bis* ; L. act. 26 mm ; bronze.

Fibule incomplète : tout le système ressort manque ainsi que la moitié de l'arc. Ce qui en subsiste montre qu'il était creusé de loges transversales garnies de corail (conservé dans les deux loges restantes), les intervalles entre ces cavités étant eux-mêmes décorés de fines incisions parallèles. Le pied se prolonge par un appendice recourbé en direction de l'arc : on reconnaît une tête d'oiseau à large bec plat, dont l'œil est figuré par une petite perle de corail.

Ce modèle bien caractérisé (« Vogelkopffibel ») a depuis longtemps bénéficié d'une attention particulière de la part des archéologues. Sa large répartition autour du massif alpin (voir la carte, fig. 38 et liste 3) témoigne sans doute du succès de ce modèle dès l'époque de sa fabrication, mais il faut probablement tenir compte d'un certain nombre d'imitations (128).

Sur le plan chronologique, la fibule « à tête de canard » a quelquefois été considérée comme un document ancien à l'intérieur du Hallstatt final. Ainsi, J.-J. Hatt et P. Roualet en font un fossile directeur de leur Ha-F. IIa : « la période la plus ancienne peut être datée grâce à la fibule à tête de canard que Courtois a trouvée en stratigraphie, à Sainte-Colombe, avec les fragments

1050 ; tombe 130, pl. 40, 1084, 4 *s.* ; tombe 130 dr., pl. 41, 1090 ; tombe 179, pl. 53, 1170.

128. Il suffit pour s'en convaincre de confronter quelques-uns des exemplaires rassemblés par FREY 1971 : des variations importantes peuvent intervenir au niveau du traitement de la tête (pl. 1, 1 et fig. 2, 1, 5 et 6) ou même de l'arc (aplati fig. 2, 5). Sur ces fibules, voir également H. P. UENZE, « Zur Frühlatènezeit in der Oberpfalz », *Bayer. Vorgeschichtsblätter* 29, 1964, p. 83, fig. 1, et G. CORDIER, « Une fibule ornithomorphe hallstattienne », *Rev. Arch.* 1966, 1, p. 79 *sqq.*

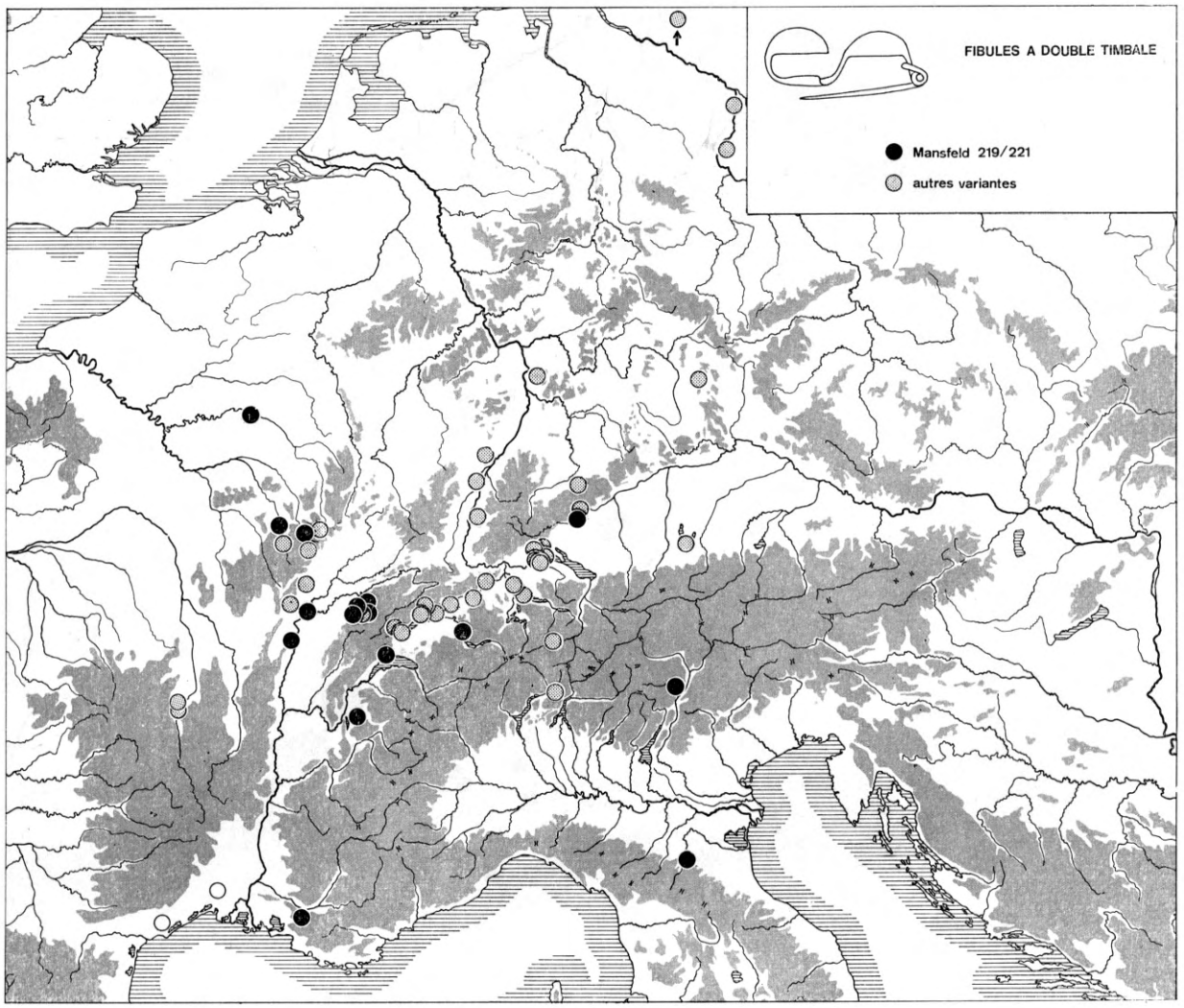


FIG. 37. — Carte de répartition des fibules à double timbale, type Mansfeld dP4 : points noirs, listes 219 et 221 de Mansfeld 1973 (type représenté à Bragny) ; points gris, listes 209 à 225 (autres variantes).

Liste 2. D'ap. MANSFELD 1973, listes 209 à 225, augmentées (dans ce cas, la référence est portée pour chaque nouvel exemplaire). Les gisements signalés par une astérisque ont livré une fibule identique à celle de Bragny (listes 219 — petites fibules — et 221 — longues fibules — de G. Mansfeld).

R.F.A./R.D.A. : Mörsingen, *Gassenäcker* ; Büsingen ; Hemishofen ; * Hundersingen, *Heuneburg* ; Lorsch, *Lorscher Wald* ; Singen, *Mühlenzelge* ; Unterlunkhofen, *Bärhau* ; Rackersberg, *Tüchersfeld* ; Fohrde, *Gallberg I* ; Bleichstetten, *Rutschenhof* ; Ihringen, *Lohbücke* ; Wielenbach, *Höhenberger Mooswiesen* ; Arneburg, *Galgenberg* ; Nesow ; Schermen.

Suisse : Sergey ; Weissenried ; Ins ; Jolimont ; Rances ; Trüllikon, *im freien Kreuzli* ; La Tène ; Port ; Molinazzo ; Darvella ; Kilchberg ; Neunforn ; Obergösgen ; Singen ; * Jaberg ; * Mechel.

France : Haguenau (Bas-Rhin) ; Nordhouse (Bas-Rhin) ; * Chouilly, *Les Jogasses* (Marne) ; Coucelles-sur-Aujon, *Moulin-Brûlé* (Haute-Marne) (LEPAGE 1984, fig. 64, 3) ; * Vix, *Mont-Lassois* (Côte-d'Or) ; Couchey, *Tente-Neuve* (Côte-d'Or) ; * Meuly, *la Bosse* (Côte-d'Or) ; Magny-Lambert, *Monceau-Laurent* (Côte-d'Or) ; Minot, *La Trémoille* (Côte-d'Or) (R. JOFFROY, *Hommages Millotte*, Paris 1984, p. 525, fig. 1, 5) ; Saint-Romain, *Le Verger* (Côte-d'Or) (S. GRAPPIN, *Les Ages du Fer dans la vallée de la Saône*, *op. cit.*, p. 60, fig. 4, 12) ; * Saraz, *le Fourré* (Doubs) ; * Eternoz, *Combe-Bernon* (Doubs) ; La Rivière-Drugeon (Doubs) ; Ivory, *forêt des Moidons* (Jura) ; * Ivory, *Parançot* (Jura) ; Ivory, *Camp Peupin* (Jura) ; * Aubonne (Jura) ; Clucy (Jura) ; * Salins, *Camp du Château* ; Gruffy, *Le Mollard* (Haute-Savoie) (*La Préhistoire Française*, Paris 1976, II, p. 715, fig. 3, 9) ; Bragny-sur-Saône (S.-et-L.) (ici fibule n° 9) ; Mancey, *Charmes* (S.-et-L.) (FEUGÈRE 1985, fig. 18, 2) ; Busséol (Puy-de-Dôme) (*La Préhistoire Française*, Paris 1976, II, p. 738, fig. 2, 7) ; Clermont-Cournon, *Cachette de la Rase de Sarlièvre* (Puy-de-Dôme) (*ibid.*, p. 743, fig. 3, 14) ; Bessan, *La Monédière* (Hérault) (citée par J.-J. JULLY, *Etudes sur Pézenas et sa région* IV (2), 1973, p. 4, sans ill.) ; Saint-Bonnet-du-Gard, *Le Marduel* (Gard) (fouilles et rens. M. Py) ; Aix-en-Provence, *Entremont*, trésor de l'ilôt XV, 10 (B.-du-R.) (« Inf. arch. », *Gallia* 32, 1974, p. 502, fig. 2) (exemplaire placé par erreur dans cette liste et sur la carte : il s'agit en fait d'un autre type, de la fin de La Tène II).

Italie : * Bologne, *Certosa.*

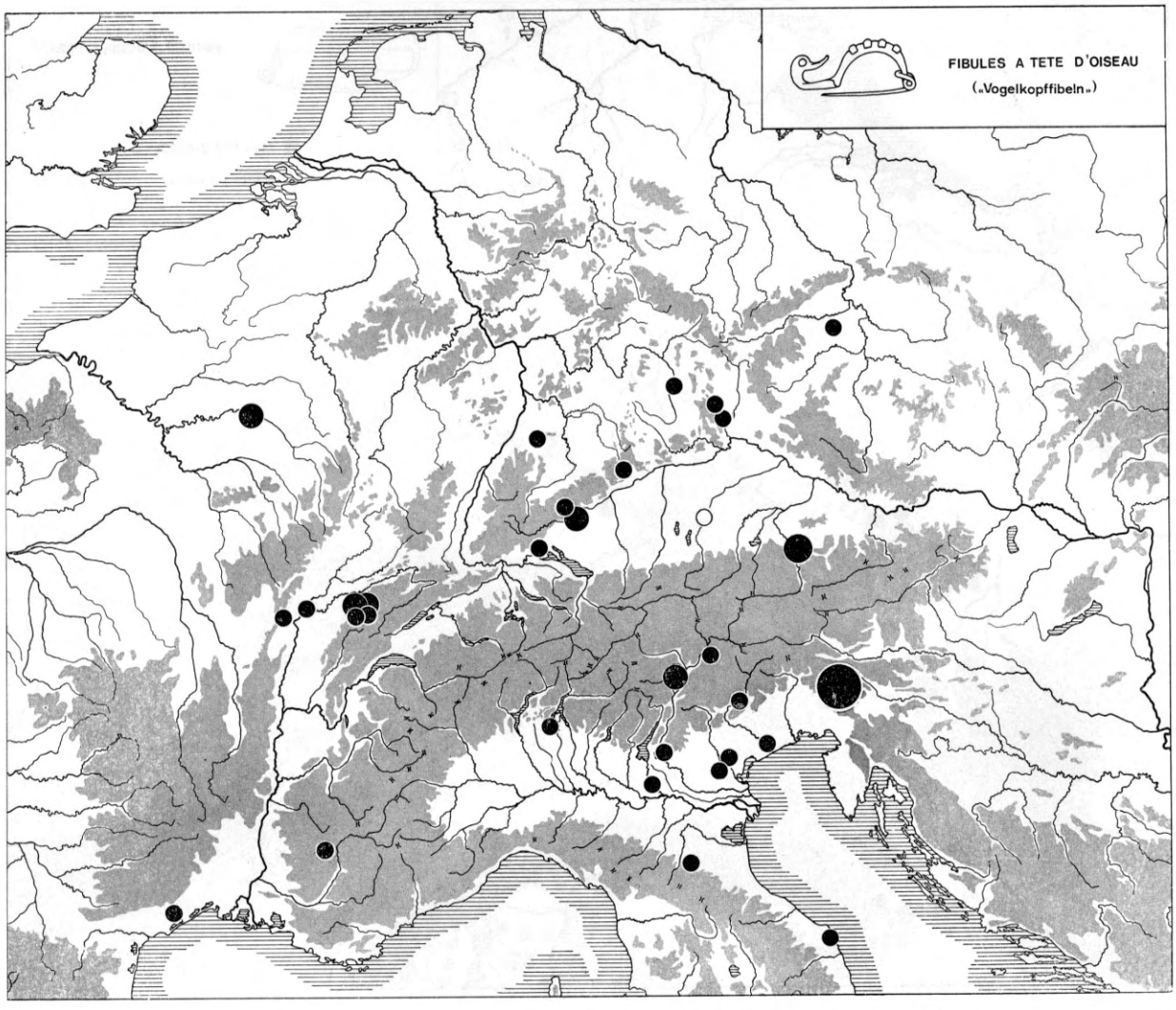


FIG. 38. — Carte de répartition des fibules à tête d'oiseau (« Vogelkopffibel ») (d'ap. FREY 1971, complété).

Liste 3.

France : **1.** Chouilly, *Les Jogasses* (Marne), 2 ex. : tombes 106 et 157 ; **2.** Chassey, *Le Camp* (Saône-et-Loire) ; **3.** Bragny (Saône-et-Loire) (ici, n° 14) ; **4.** Salins, *Camp du Château* (Jura), 2 ex. ; **5.** La Rivière-Drugeon (Doubs) ; **6.** Ivory (Jura) ; **7.** Fay-en-Montagne (Jura), 2 ex. ; **8.** Orpierre, *Sainte-Colombe* (Hautes-Alpes) ; **9.** Pignan, *oppidum des Gardies* (Hérault) : C. TENDILLE, *Doc. Arch. Mérid.* 6, 1983, p. 39, fig. 17 et p. 59, fig. 39, 6.

R.F.A. : **10.** Baiersdorf, *Mark-Forst* ; **11.** Schwenderöd ; **12.** Marktstetten (MANSFELD 1973, p. 254) ; **13.** Mühlacker (*ibid.*, p. 255) ; **14.** Heidenheim-Mergelstetten ; **15.** Inneringen ; **16.** Hundersingen, *Heuneburg* ; **17.** Singen ; **18.** Prov. ? « Bavière », au Musée de Munich (MANSFELD 1973, p. 254).

Autriche : **19.** Hellbrunnerberg, près de Salzburg (3 ex. cités par F. MOOSLEITNER, *Germania* 57, 1979, p. 66 ; 2 sont illustrés par F. Moosleitner, *Die Schnabelkanne vom Dürrnberg. Ein Meisterwerk keltischer Handwerkskunst*, Salzburg 1985, p. 54, fig. 37, 1 et 2) ; **20.** Slaný (V. KRUTA, à par., *Etudes Celtiques* XXXII, 1986).

Italie : **21.** Golasecca (V. KRUTA, *loc. cit.*) ; **22.** Belluno, *Caverzano* ; **23.** Sanzeno, 2 ex. ; **24.** Castelrotto (V. KRUTA, *loc. cit.*, note 5) ; **25.** Este, *Carceri*, tombe 38 ; **26.** Padoue, *Vicolo Ognissanti*, tombe 38 ; **27.** Monte Bibele, plusieurs ex. (D. VITALI (éd.), *Monterenzio e la valle dell'Idice. Archeologia e storia di un territorio*, cat. expo. Monterenzio 1985, p. 54, fig. 37, 1 et 2) ; **28.** « Picenum » (D. LOLLINI, « Sintesi della civiltà picena », *Jadranska obala vprotohistoriji kulturni i etnicki problemi. Congresso Dubrovnik* 1972, Zagreb 1976, p. 144, pl. 14, 10) ; **29.** Forcello (V. KRUTA, *loc. cit.*, note 5) ; **30.** S. Giorgio in Valpolicella (Verona), habitat (*L'arte preistorica nell'Italia settentrionale dalle origini alla civiltà paleoveneta*, cat. expo. Vérone 1978, p. 120 et fig. 37, 3) ; **31.** Altino (V. KRUTA, *loc. cit.*, note 5) ; **32.** Monterenzio *(ibid.)* ; **33.** Numana (Marches), sépulture *(ibid.)*.

Yougoslavie : **34.** Sveta Lucija, *Most na Soči* (Sta Lucia di Tolmino), plusieurs ex. (fouilles Szombathy et Marchesetti) : tombes 1358, 1430, 1940, 2435, XIX (619) (B. TERŽAN, F. LO SCHIAVO et N. TRAMPUŽ-OREL, *Most na Soči (S. Lucia) II.* Katalogi in Monografije 23, Ljubljana 1984).

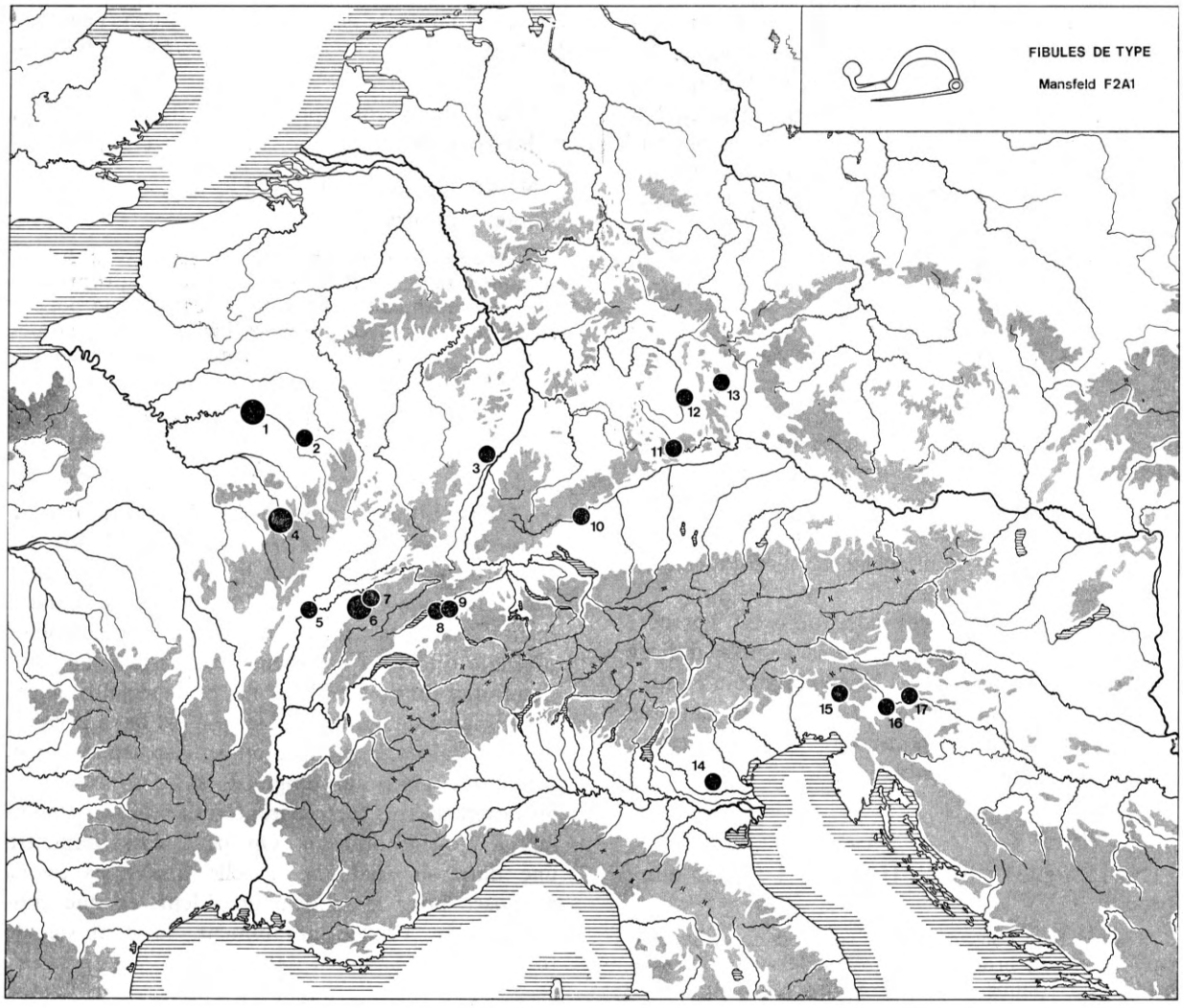


FIG. 39. — Carte de répartition des fibules de type Mansfeld F2A1 en bronze
(d'ap. Mansfeld 1973, listes 248, 249, 252 et 253 ; la bibliographie n'est indiquée que pour les compléments).

Liste 4.

1. Chouilly, *Les Jogasses*, 2 ex. ; **2.** Heiltz-l'Evêque ; **3.** Haguenau ; **4.** Vix, *Mont-Lassois* ; **5.** Bragny ; **6.** Salins, *Camp du Château* ; **7.** La Rivière-Drugeon ; **8.** Ins ; **9.** Murzelen ; **10.** Hundersingen ; **11.** Pappenheim ; **12.** Behringersdorf ; **13.** Pruppach ; **14.** Este *Ospedaletto* (Frey 1971, fig. 9, 2) ; **15.** Sta. Lucija ; **16.** St. Marein, *Magdalenenberg* (Frey 1971, fig. 4, 2) ; **17.** Vace.

d'une coupe ionienne tardive de 540 av. J.-C. environ » (129). En fait, l'unique coupe ionienne de Sainte-Colombe ne suffit pas à dater aussi précisément, ni aussi haut, le niveau II de cet habitat qui a livré par ailleurs des documents de chronologie beaucoup plus large : les coupes en céramique grise et les armilles (également utilisées par Hatt et Roualet comme arguments d'une chronologie haute) couvrent en fait toute la période qui va du deuxième quart du VI^e^ à la première moitié du V^e^ s. av. J.-C. (130).

En ce qui concerne les autres exemplaires français, les tombes 106, 157 et 185 des Jogasses sont datées par J.-J. Hatt et P. Roualet (postérieurement à l'article cité ci-dessus) « de la fin du Ha-F. IIa ou de la transition Ha-F. IIa/IIb » (131). Cette position plus nuancée tient compte de l'évolution spatiale du cimetière puisque les trois sépultures

129. HATT-ROUALET 1977, p. 10.

130. J.-C. COURTOIS, *Les habitats protohistoriques de Sainte-Colombe près d'Orpierre (Hautes-Alpes)*, Grenoble 1975, fig. 31 (armilles), 43A (grise monochrome) et 43C (coupe ionienne) ; sur la chronologie des armilles, voir ci-dessus, p. 180 n. 52, et TENDILLE 1979, types 2 et 3 ; J.-J. Hatt et P. Roualet eux-mêmes ont admis dans leur publication des Jogasses (*R.A.E.* 1981, p. 22) que la présence d'armilles dans une série de tombes « inclassables » constituait dans plusieurs cas « l'élément discordant » qui les empêchait de classer de telles sépultures au Ha-F.IIb. Sur la datation de la céramique grise monochrome, Ch. ARCELIN-PRADELLE, B. DEDET et M. PY, *loc. cit.* à la note 35.

131. HATT-ROUALET 1981, p. 21.

en question se trouvent dans l'étroite bande qui sépare, dans la moitié Sud de la nécropole, les phases ancienne et récente (132). A La Heuneburg, un exemplaire (à vrai dire un peu particulier) a été trouvé dans un trou de poteau de la période Ia ou Ib, que tous les auteurs attribuent sans problème au Ha-D3 (133). Les contextes des fibules de Chassey, Bragny, Salins, peuvent être également décrits comme Ha-D3 (134). La fibule de Pignan récemment publiée provient d'une couche d'habitat datée de la première moitié du Ve s. (135). Quant aux exemplaires nord-italiens, O.-H. Frey les attribue à la phase Este III Moyen, qui correspond à la fin du Ha-D2 (136). Enfin, la fibule du Monte Bibele constitue, avec quelques autres objets, l'un des éléments anciens à signaler dans un ensemble datable, par ailleurs, de la fin du IVe et du IIIe s. av. notre ère (137) : il faut vraisemblablement la considérer comme un objet résiduel dans ce contexte homogène.

Si l'on peut dans ces conditions se hasarder à une datation absolue, il nous semble difficile de faire remonter les « Vogelkopffibeln » aussi haut que 540 ou 530 av. J.-C. : une datation couvrant la première moitié du Ve s. nous semble beaucoup plus vraisemblable.

— *Forme F2 :*

N° 15, fig. 33 ; BR.V, H13, Inv. 1 ; L. 36 mm ; bronze.

Ressort bien conservé, à six spires et corde interne, sur un axe en bronze ; l'arc coulé, de section ovale, est creusé comme ci-dessus de trois loges destinées à recevoir un décor de corail, conservé dans deux cas. Le porte-ardillon se prolonge par un appendice redressé et terminé par une boule pointée.

Cette fibule correspond à la forme F2 des « Fusszierfibeln » de G. Mansfeld (138).

N° 16, fig. 33 ; BR.III, E8, Inv. 30 ; L. act. 11 mm ; bronze.

Fragment de fibule proche des deux précédentes, sans que l'on puisse l'attribuer à l'un ou l'autre modèle. On note cependant, à côté de la loge prévue pour le corail, le même décor de fines incisions transversales que sur le n° 14. Le ressort, bien que très incomplet, a conservé son axe en bronze.

Si on prend en compte toutes les fibules de ce type comportant un pied redressé en forme de boule (fig. 39) (listes 248, 249, 252 et 253 de G. Mansfeld), on constate que la répartition de ce modèle est à peu près uniforme au Nord des Alpes, de la Champagne à la Bavière, en passant par la Franche-Comté et le Plateau Suisse. Quatre exemplaires attestent la présence de ces fibules en Italie du Nord et en Slovénie (liste 4, fig. 39). Cette distribution diffuse ne nous éclaire guère sur l'origine de ces fibules, si ce n'est dans le cadre très général de la civilisation hallstattienne finale.

Sur les plans typologique et chronologique, on notera la très forte parenté qui relie ces fibules aux « Vogelkopffibel ». On peut donc admettre une datation analogue à celle que nous avons proposée pour le modèle précédent, ce que confirment, en France notamment, le contexte de toutes les découvertes datées.

N° 17, fig. 40 ; BR.V, S'18, Inv. 3 ; L. 39 mm ; bronze.

Le pied, formé par un appendice mouluré redressé à angle droit, permet de classer cette fibule dans la catégorie F2E de G. Mansfeld ; l'arc possède une section ronde très légèrement renflée, et un décor de trois fines incisions longitudinales. Le ressort n'est pas conservé, mais il prolongeait directement le corps de l'arc.

Cette fibule très particulière ne trouve guère de parallèle qu'à Vix (139), bien qu'on puisse la rapprocher d'une série de construction légèrement différente et à arc aplati (140). Il faut probablement voir dans cette grande rareté, relativement peu commune à cette époque où la plupart des fibules s'intègrent dans des séries nombreuses, l'indice d'une fabrication locale ou régionale. Pour ce qui est de la chronologie, la fibule du Mont-Lassois ne nous permet pas de préciser la datation de cette forme à l'intérieur du Hallstatt final.

132. Selon le classement des tombes proposé par M. Babeş, *Das Gräberfeld von Les Jogasses* (*Saarbrücker Beiträge zur Altertumskunde*, Bd. 13), Bonn 1974, pl. 30.

133. Mansfeld 1973, p. 90 *s.* Sur la classification culturelle des différentes phases stratigraphiques de La Heuneburg, voir en dernier lieu Sievers 1984, p. 29, fig. 18.

134. Selon J.-P. Thévenot (communication au Colloque de Rully, 1983), le Ha-F. de Chassey est « extrêmement tardif ».

135. C. Raynaud et J.-C. Roux, *loc. cit.* à la note 27, p. 39.

136. Frey 1971, p. 362. Rappelons ici que la chronologie absolue des différentes périodes mentionnées est loin de faire l'unanimité entre les archéologues, bien que le développement récent de la dendrochronologie, et l'étude systématique des importations méditerranéennes dans le hallstattien septentrional, aient tour à tour apporté des arguments très convaincants. Voir par exemple les opinions contradictoires sur la chronologie de La Heuneburg exprimées successivement par H.-W. Dämmer (*Die bemalte Keramik der Heuneburg*, Mayence 1978) et E. Gersbach (« Die Paukenfibeln und die Chronologie der Heuneburg bei Hundersingen/Donau », *Fundber. Baden-Württemberg* 6, 1981, p. 213 *sqq.*). Comme le note S. Sievers (1984, p. 78), ces nouvelles datations concernent également la chronologie absolue des grands gisements français, notamment la tombe de Vix (après 480/470 environ).

137. D. Vitali, « Il territorio Bolognese in epoca gallica », *I Galli e l'Italia*, Rome 1978, p. 128. Sur les « Vogelkopffibeln », *cf.* également la contribution de L. Pauli dans *Hamburger Beiträge 2*, 1972, p. 64 *sqq.*

138. Mansfeld 1973, p. 37.

139. Joffroy 1960, pl. 26, 1.

140. Mansfeld 1973, liste 256 : fibules de Saint-Etienne-au-Temple, Avize, Asperg, Hemishofen et Lochenice.

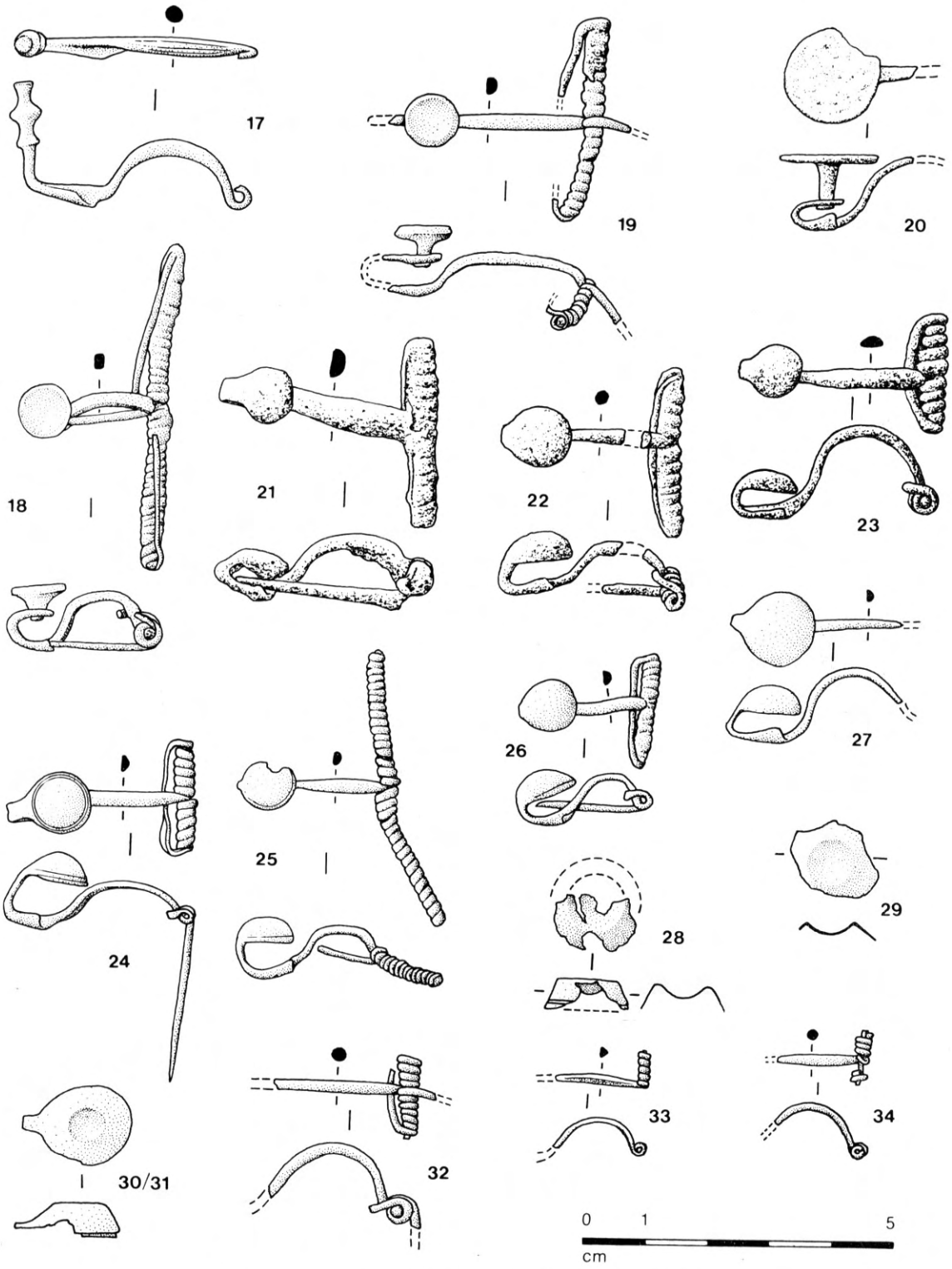


FIG. 40. — Fibules 17 à 34 (17-19, 24-34, bronze ; 20-23, fer).

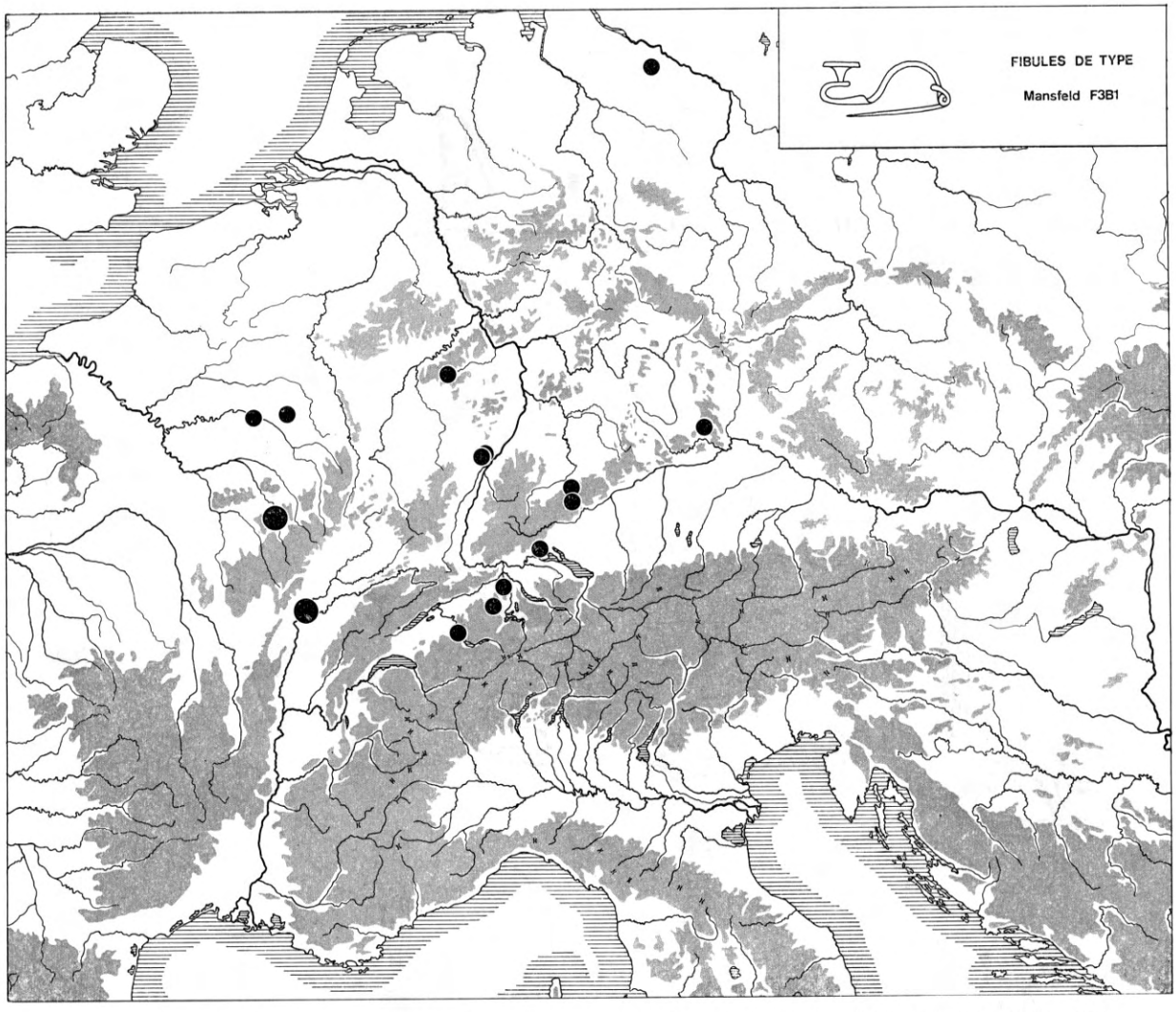


FIG. 41. — Carte de répartition des fibules de type Mansfeld F3B1 (d'après Mansfeld 1973, listes 260 à 262).

— *Forme F3 :*

N° 18, fig. 40 ; BR.IV, F4, Inv. 102 *bis* ; L. 25, larg. 52 mm ; bronze.

Fibule parvenue intacte jusqu'à nous malgré la longueur démesurée de son ressort (deux fois plus important que le corps de la fibule elle-même). L'arc possède une section quadrangulaire et se prolonge par un pied retourné, sur lequel est rivetée une cupule en forme d'entonnoir.

N° 19, fig. 40 ; BR.I, H1, Inv. 64 ; L. act. 35 mm ; bronze.

Fibule analogue à la précédente, à ressort moins développé et arc un peu plus tendu, de section semi-circulaire.

N° 20, fig. 40 ; BR.V, O5, Inv. 81 ; L. act. 21 mm, fer.

Pied d'une fibule incomplète, de la même forme que les deux précédentes ; seuls subsistent le départ de l'arc et le pied redressé avec son ornement riveté. Sans doute du fait du matériau, ce dernier se présente comme un disque large de 15 mm, monté sur une tige nettement distincte.

Ces trois fibules correspondent à la forme F3 de G. Mansfeld, caractérisée par le mode de fixation, très particulier, du décor sur le pied. Comme le montrent bien les inventaires de cet auteur, la diffusion de ce modèle est remarquablement occidentale, ne dépassant guère à l'Est le lac de Constance (fig. 41). On notera l'association, dans les tombes de Jaberg et de Vix, d'exemplaires de ce type avec une paire de fibules à double timbale (141) ; nous avons vu plus haut que ce modèle se rencontre à la fois dans les derniers contextes hallstattiens et dans les premières sépultures laténiennes. Mais les fibules de type Mansfeld

141. Tumulus 2 de Jaberg : W. DRACK, *Altere Eisenzeit der Schweiz, Kanton Bern II*, Berne 1959, pl. 6, 10 à 12 ; tombe de Vix : Joffroy 1954, p. 45, fig. 7, 3, 5 et 6.

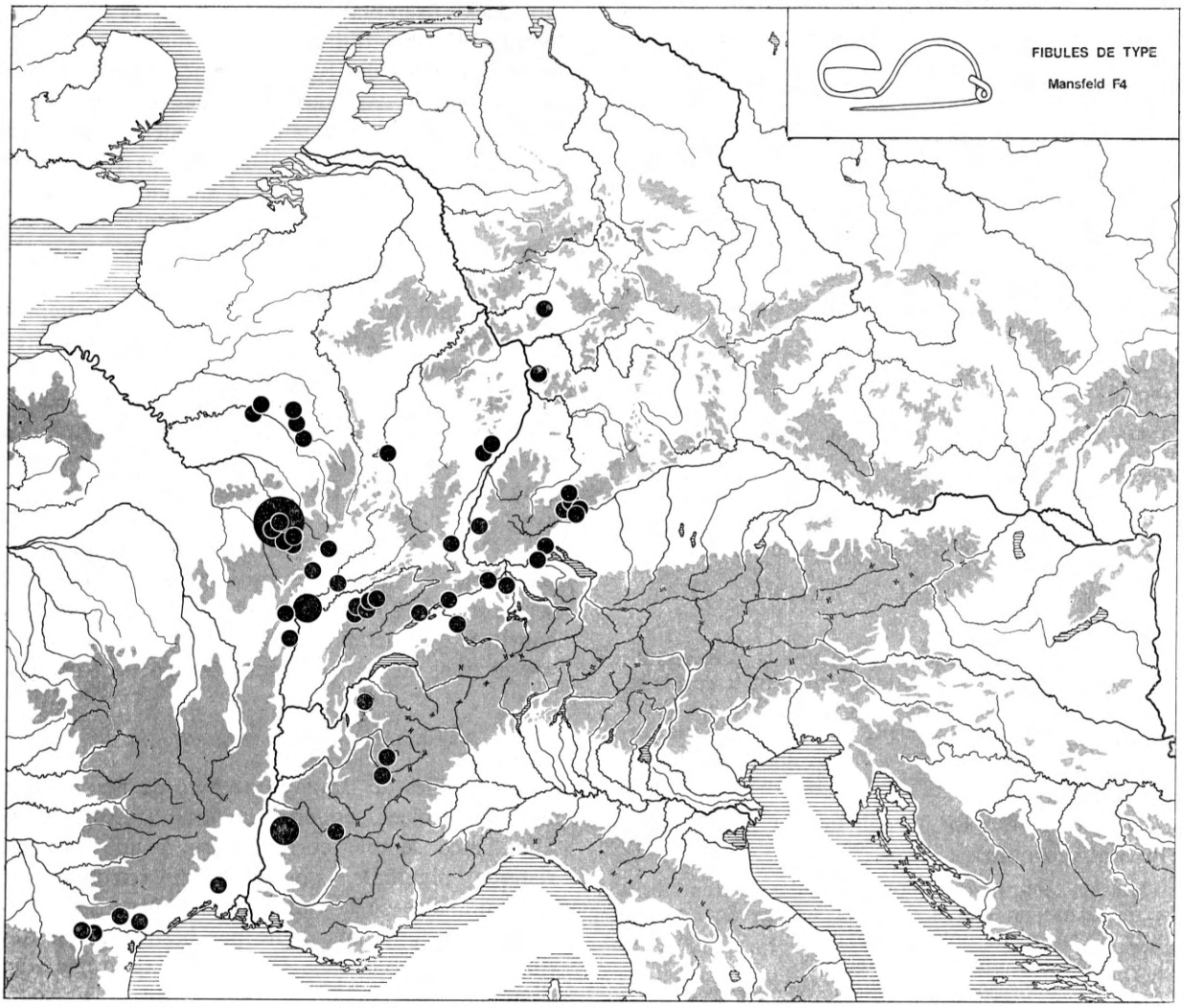


FIG. 42. — Carte de répartition des fibules à timbale de type Mansfeld F4 (en partie d'ap. Mansfeld 1973, listes 272 et 273).

Liste 5. Listes 272 et 273 de G. Mansfeld, complétées.

France : Bouzy (Marne) ; Chouilly, *Les Jogasses* (Marne), 2 ex. ; Suippes (Marne) ; Poix (Marne) ; Heiltz-l'Evêque (Marne) ; Messein (Meurthe-et-Moselle) ; Brumath (Bas-Rhin) ; Haguenau (Bas-Rhin), 3 ex. ; Mulhouse, *Moenschberg* (Haut-Rhin), ex. en fer (Musée de Mulhouse) ; Bourges, *La Fonderie* (Cher) (WILLAUME 1985, pl. 7, 12) ; Vix, *Mont-Lassois* (Côte-d'Or), 12 ex. ; Aignay-le-Duc, *tumulus de Grand-Bois* (Côte-d'Or), ex. laténien (B. CHAUME, *Bull. Soc. Arch. Hist. Châtillonnais*, 4e sér., no 7-8, 1966-85, pl. XLV, 2) ; Larrey (Côte-d'Or), 2 (?) ex. hallstattiens et 3 autres laténiens : R. JOFFROY, « Le grand tumulus de Larrey », *Bull. Soc. Arch. Hist. Châtillon*, 1967, pl. 32 ; Martrois, *tumulus 1 du Bouchot* (Côte-d'Or) (J.-P. NICOLARDOT, *Hommages Millotte*, Paris 1984, p. 510, fig. 4, 11) ; Magny-Lambert (Côte-d'Or) ; Mauvilly (Côte-d'Or) ; Etaules, *Camp du Châtelet* (Côte-d'Or) (« Inf. arch. », *Gallia-Préhist.* 25, 1982 (2), p. 314, fig. 4, 7 et 8) ; Montsaugeon (Haute-Marne) ; Frasne (Doubs) ; Chassey-le-Camp (Saône-et-Loire) (rens. J.-P. Thevenot) ; Bragny (Saône-et-Loire), au moins 7 ex. ; Mancey, *Charmes* (S.-et-L.), 3 ex. (FEUGÈRE 1985, p. 160 et fig. 18, 5-7) ; Ivory (Jura), 3 ex. ; Salins, *Camp du Château* (Jura), 3 ex. ; Saraz (Doubs) ; Refranche (Doubs) ; La Rivière-Drugeon (Doubs) ; Amondans (Doubs) ; Saint-Jean-de-Belleville (Savoie) (*Les Celtes et les Alpes, op. cit.*, p. 42) ; Saint-Jean-d'Arves (Savoie), 2 ou 4 ex. (A. PICCAMIGLIO, *loc. cit.* à la note 80) ; Gruffy, *Le Mollard* (Hautes-Alpes) (*La Préhistoire Française*, Paris 1976, II, p. 715, fig. 3, 3) ; Le Pègue, *Saint-Marcel* (Drôme), 4 ex. (Ch. LAGRAND, *Le Pègue, Guide des collections préhistoriques et protohistoriques*, Le Pègue 1978, fig. 10, 2-5) ; Chabestan (Hautes-Alpes) ; Saint-Côme-et-Marvejols, *Mauressip* (Gard) (TENDILLE 1978, 18, plus une timbale isolée au Musée de Nîmes, rens. C. Tendille) ; Nissan, *Ensérune* (Hérault) (J. JANNORAY, *Ensérune*, Paris 1955, p. 394, fig. 39, tombe 56) ; Mailhac, *Le Cayla* (Aude) ; Couffoulens, *nécr. de Las Peyros, tombe 51* (M. PASSELAC *et al.*, *Rev. Arch. Narb.* 14, 1981, p. 10, fig. 10, 219) ; Villasavary, *Les Canonges* (M. PASSELAC et G. RANCOULE, *Bull. Soc. Et. Scient. Aude* 71, 1971, p. 91, fig. 3, 2).

R.F.A. : Nieder-Weisel ; Lorsch ; Wilsingen ; Tigerfeld ; Veringenstadt ; Mörsingen ; Krotzingen, 2 ex. ; Hundersingen-Giessübel, tombe 1 (*Arch. Ausgr. Baden-Württ.* 1981, p. 71, fig. 45, 7) ; Singen.

Suisse : Neuchâtel ; Posieux, *Châtillon-sur-Glâne* (RAMSEYER 1983, fig. 20, 1 et 2) ; Orpund ; Obergösgen ; Wohlen ; Trüllikon ; Kersatz.

F3 sont bien sûr présentes dans nombre d'ensembles purement hallstattiens, qui ne laissent aucun doute sur la chronologie de ce modèle.

— *Forme F4 :*

N° 21, fig. 40 ; BR.IV, E4, Inv. 102 ; L. 35 mm ; fer.

Ressort large de 36 mm ; arc de section semi-ovalaire, arrondie sur le dessus ; pied terminé par une petite timbale aplatie, retournée vers l'arc.

N° 22, fig. 40 ; BR.IV, H2, Inv. 453 ; L. restit. 29 mm ; fer.

Même forme générale ; l'arc semble ici de section ronde.

N° 23, fig. 40 ; BR. Co. 1968, D1 ; L. 34 mm ; fer.

Même forme, ressort un peu plus court que précédemment : on compte dix spires seulement ; arc de section semi-ovalaire aplatie, comme le n° 22.

N° 24, fig. 40 ; BR.V, C.19, Inv. 29 ; L. 31 mm ; bronze.

Mêmes forme et proportions que la précédente ; l'arc est cette fois de section nettement triangulaire. Le ressort compte douze spires et possède une corde interne en ruban. Sur le pied, la timbale est à la fois plus haut perchée et moins aplatie que dans les cas précédents ; sa base est soulignée de deux filets incisés.

N° 25, fig. 40 ; BR.V, All, Inv. 41 ; L. 26, larg. 46 mm ; bronze.

Ressort long, ne comptant pas moins de trente-trois spires dans son état actuel ; la section de l'arc est ovale, légèrement aplatie par dessous. On retrouve à la base de la timbale un filet incisé.

N° 26, fig. 40 ; BR.I, I4, Inv. 26 ; L. 22 mm ; bronze.

Petite fibule, de proportions beaucoup plus trapues que la précédente, par exemple ; arc de section semi-ovalaire ; filet à la base de la timbale.

N° 27, fig. 40 ; BR. Co., A'12, Inv. 214 ; L. act. 28 mm ; bronze.

Tout le ressort manque ; l'arc est de section nettement semi-circulaire ; noter l'absence de filet gravé sur la timbale.

Ces sept fibules forment la série la mieux représentée à Bragny ; il faut sans aucun doute y rattacher également la plupart des timbales isolées cataloguées ci-dessous (n° 28-31), et bon nombre des fibules ayant perdu leur pied (*infra*, n° 32-42). La même observation peut être faite sur les sites contemporains du Sud de la Bourgogne, où le type F4 de Mansfeld est toujours bien représenté. Ces fibules sont en fait très fréquentes de la Bourgogne jusqu'au Württemberg, sans atteindre la Bavière (carte, fig. 42 et liste 5). Entre ces deux zones extrêmes, leur diffusion forme une sorte de croissant, comme l'a noté G. Mansfeld, avec quelques exemplaires plus dispersés vers le Nord (142). Contrairement à ce que l'on observe pour la plupart des types examinés précédemment (mis à part le cas, particulier, des « Vogelkopffibeln »), quelques fibules de ce modèle ont atteint le Sud de la France. Notons néanmoins que l'exemplaire en argent du trésor d'Entremont, associé à une fibule d'Ornavasso et à plusieurs monnaies, n'a dû être enfoui qu'à la fin du II^e^ s. av. notre ère (143).

Sur le plan chronologique, on a depuis longtemps remarqué que des timbales pouvaient se rencontrer indifféremment sur des fibules à ressort hallstattien ou à ressort laténien (144). Un excellent exemple de cette évolution nous est fourni par le tumulus de Larrey (Côte-d'Or), où un exemplaire F4 à long ressort (probablement deux, en fait) voisine avec plusieurs fibules à ressort typiquement laténien (145). On peut penser également, comme l'a bien noté A. Lang (146), que le décor d'incisions formant sur la timbale un carré à côtés concaves constitue un détail caractéristique des dernières productions de ce type, certainement laténiennes.

3.5.7. *Timbales isolées et fibules incomplètes*

Les fouilles de Bragny ont livré de nombreuses timbales isolées, entières ou fragmentées. Cette abondance semble correspondre à une caractéristique régionale, puisqu'on la retrouve sur plusieurs sites de la vallée de la Saône. En corollaire, il ne faut sans doute pas hésiter à voir des fibules à timbale dans les exemplaires régionaux dont le pied, brisé, se prolongeait à l'origine par un mince appendice aplati et redressé (147). Pour Bragny, le catalogue des timbales isolées a été réduit aux exemplaires les mieux conservés.

N° 28, fig. 40 ; BR. Co., D5, Inv. a ; diam. 13,5 mm.

Timbale à cupule concave sur le dessus, bords rectilignes, base soulignée de deux traits incisés.

N° 29, fig. 40 ; BR.III, C10, Inv. 312 ; diam. act. 15 mm.

Même forme, pas trace de traits à la base.

N^os^ 30 et 31, fig. 40 ; BR.III, B10 Inv. 191 ; L. act. 17 mm.

142. MANSFELD 1974, carte 10.
143. « Informations archéologiques », *Gallia* 32, 1974, p. 502, fig. 2.
144. HATT-ROUALET 1981, pl. 33, d ; MANSFELD 1974, liste 272, « Sonderform mit LT-Spirale ».
145. JOFFROY 1967, pl. 32, 7-9 et 11-12.
146. LANG 1972, p. 310.
147. Notamment JOFFROY 1967, pl. 32, 11 ; FEUGÈRE 1978, 3.

Ces deux timbales, identiques à la précédente, sont étroitement imbriquées l'une dans l'autre et prolongées par un appendice trop rectiligne pour provenir d'un pied de fibule déjà formé. D'autre part, la disposition de ces deux objets est curieuse. Ne pourrait-elle pas provenir du fait que les fragments ont été abandonnés en cours de fabrication ? On sait que les chaudronniers traditionnels, pour prévenir la rupture du cuivre ou du bronze, façonnent en même temps plusieurs récipients placés l'un dans l'autre. Le travail à froid de plusieurs couches de métal superposées leur permet d'obtenir des parois d'une remarquable minceur. On peut donc voir dans ces deux timbales un témoignage d'une fabrication locale de fibules de ce type ; au moins cette hypothèse n'est-elle pas contredite par la diffusion de telles fibules dans la région, et par leur abondance même sur le site.

Les fibules fragmentaires, ci-dessous, doivent appartenir, en grande partie, aux modèles F4 qui viennent d'être décrits. La forme du pied étant inconnue, on ne peut néanmoins les classer en toute certitude dans cette catégorie.

N° 32, fig. 40 ; BR.IV, B3, Inv. 446 ; L. act. 26 mm.

Arc de section filiforme arrondie, ressort long à corde interne, ayant conservé son axe en bronze (à l'origine, il devait comporter une quinzaine de spires).

N° 33, fig. 40 ; BR.IV, I3, Inv. 87 ; L. act. 15 mm.

Fibule de très petite taille, dont l'arc possède une section triangulaire ; du ressort long monté sur axe, seules subsistent, d'un côté de l'arc, cinq spires.

N° 34, fig. 40 ; BR.IV, H2, Inv. 455 ; L. act. 15 mm.

Restes d'une petite fibule à arc filiforme comme le n° 32 ; du ressort long monté sur axe, quelques spires sont conservées de part et d'autre de l'arc.

N° 35, fig. 43 ; Réf. ? ; L. act. 27 mm.

Arc de section semi-circulaire, arrondi par-dessus, et ressort non jointif : il comportait au moins une dizaine de spires, montées sur axe.

N° 36, fig. 43 ; Réf. ? ; L. act. de l'arc 14 mm.

Arc de section similaire au précédent, mais dont le profil, aplati au sommet, évoque une anse de panier. Seules subsistent du ressort, très long, la corde, une partie de l'axe et quelques spires (fragment non jointif avec l'arc).

N° 37, fig. 43 ; BR.IV, G3, Inv. 195 ; L. act. 27 mm.

Partie antérieure d'une fibule dont ne subsistent que le porte-ardillon et la moitié de l'arc, de section triangulaire comme le n° 33.

N° 38, fig. 43 ; BR.V, F18^{n}, Inv. 20 ; L. act. 52 mm.

Arc, de section ovale, et porte-ardillon d'une grande fibule en fer.

N° 39, fig. 43 ; BR.V, N5, Inv. 14 ; L. act. 34 mm.

Arc, départ du ressort et porte-ardillon d'une petite fibule en fer ; l'écrasement du pied correspond peut-être aux restes d'une timbale.

N° 40, fig. 43 ; BR.IV, H2, Inv. 524 ; larg. du ressort 26 mm.

Ressort long, dix-huit spires conservées sur l'axe en bronze, avec la corde ; on notera la section quadrangulaire de ces deux éléments.

N° 41, fig. 43 ; BR.IV, E3, Inv. 121 ; L. act. 31 mm.

Ardillon et demi-ressort d'une fibule en fer à ressort long.

N° 42, fig. 43 ; BR.IV, G3, Inv. 392 ; L. act. 18 mm.

Ressort long en fer, partiellement conservé, avec le départ de l'ardillon.

3.5.8. *Doppelzierfibel ?*

N° 43, fig. 43 ; BR.V, I3, Inv. 30 ; L. act. 12 mm.

Pied trapu, rectiligne, terminé par une plaque circulaire horizontale percée d'un trou, servant à la fixation d'un ornement riveté disparu.

L'attribution de ce fragment est difficile ; il pourrait s'agir d'une fibule à double timbale (Mansfeld dP1), d'une « Fusszierfibel » (F1) ou même d'une « Doppelzierfibel » (dZ1).

N° 44, fig. 43 ; BR.V, F10, Inv. 11 ; L. act. 10 mm.

Ornement mouluré, constitué par un bulbe surmonté d'un cône (destiné à recevoir une perle ?), ayant dû décorer l'extrémité d'une fibule de l'un ou l'autre des types mentionnés ci-dessus.

3.5.9. *Fibules de types laténiens*

N° 45, fig. 43 ; BR.IV, G2, Inv. 330 ; L. 49 mm.

Fibule laténienne classique, en bronze, comportant un arc « en anse de panier » coulé, de section épaisse, creusé sur le dessus d'une gorge destinée à recevoir un décor rapporté (corail ?), aujourd'hui disparu. Le pied est redressé en direction de l'arc ; il se termine par un bulbe assez informe, évoquant peut-être une tête de serpent. Le ressort est très caractéristique, avec seulement quatre spires, et une corde externe placée dans le plan de l'ardillon.

Très différent des modèles précédents, tant par sa construction, sa technique ou son esthétique, ce type traduit bien la nouveauté des premières fibules laténiennes introduites dans le contexte culturel hallstattien final. Il s'agit bien, ici, de l'une des plus récentes fibules de Bragny, aussi bien que de l'une des plus anciennes fibules celtiques de la région. La question se pose bien sûr de savoir si cette évolution typologique et culturelle

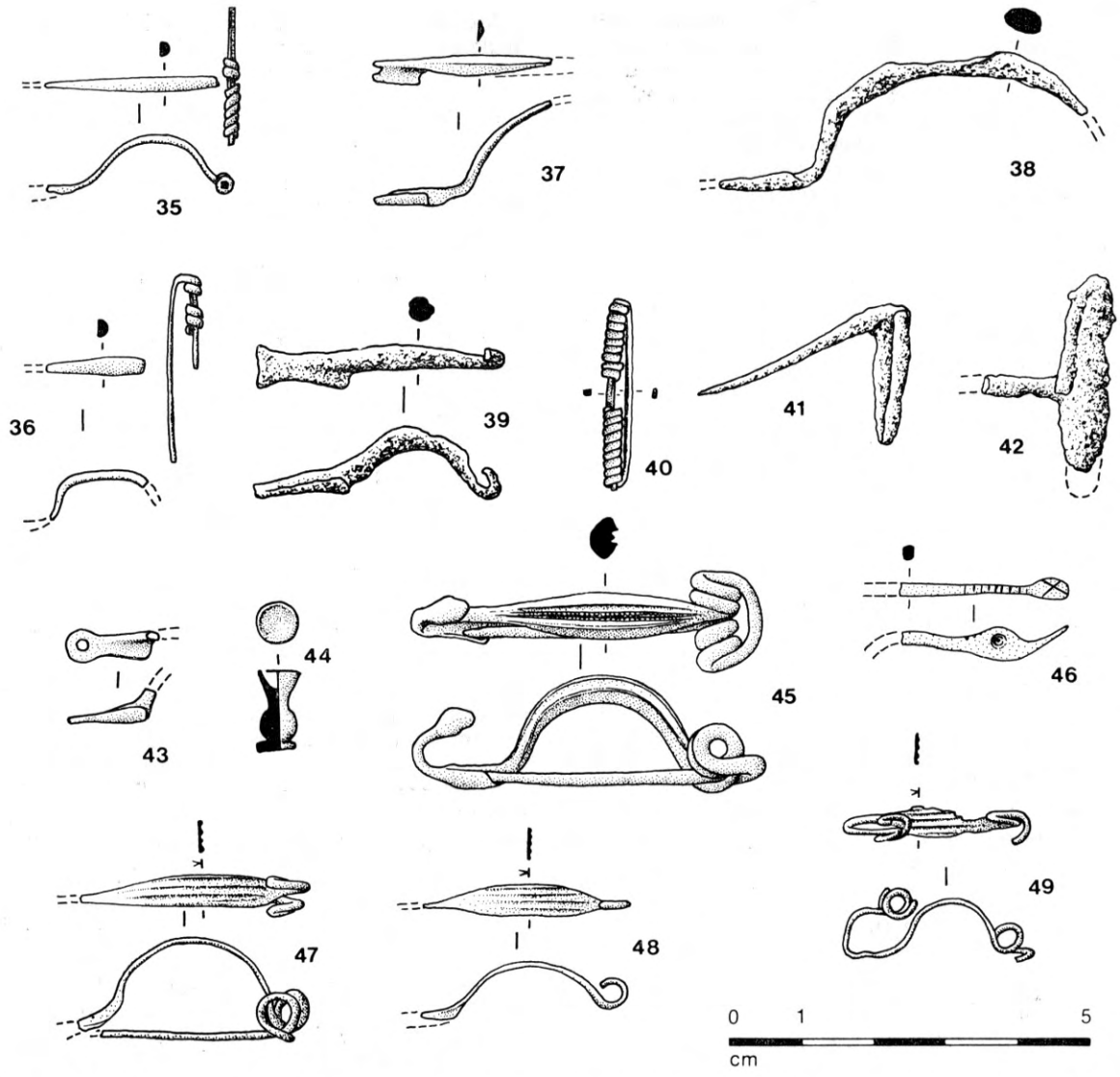


FIG. 43. — Fibules 35 à 49 (35-37, 40, 43-49, bronze ; 38, 39, 41, 42, fer) (*NB :* les nos 47 et 49 sont inversés).

correspond bien, dans le temps, à une succession chronologique (voir *infra*).

Malgré ces caractères précoces, la fibule de Bragny trouve notamment des parallèles en Champagne (148), et dans les Ardennes (149) ; il ne semble pas que l'on puisse trouver d'exemplaire vraiment similaire dans l'aire laténienne orientale, et comme l'a bien noté U. Schaaf, l'usage d'incruster un décor de corail dans une gorge médiane couvrant le sommet de l'arc pourrait bien caractériser une mode celtique occidentale (150). Il s'agirait donc ici d'un bijou importé du Nord plutôt que de l'Est ou du Nord-Est.

N° 46, fig. 43 ; BR.V, R'18, Inv. 1 ; L. act. 23 mm.

Pied seul conservé ; il représente une tête d'oiseau sommairement figurée avec un bec aplati en spatule, décoré d'une incision en croix. Sur le dessus de la tête, série d'incisions transversales ; cercle pointé pour l'œil.

Le motif de la tête « de canard », ou plus prudemment, de « volatile aquatique », apparaît quelquefois sur les fibules de La Tène Ancienne (151) ; la fibule à laquelle appartenait ce fragment

148. D. BRETZ-MAHLER, « Musée de préhistoire d'Epernay, catalogue des fibules de La Tène I », *Bull. Soc. Arch. Champenoise* 1958 (1-2), p. 1-19 ; BRETZ-MAHLER 1971.

149. A. QUATREVILLE, « Les enclos rituels de l'époque de La Tène dans les nécropoles de Manre et d'Aure (Ardennes) », *Bull. Soc. Arch. Champenoise* 1972, p. 22, fig. 5, 3 et p. 29, fig. 11, 3.

150. SCHAAF 1971.

151. Par exemple aux Jogasses, D. BRETZ-MAHLER, « Musée de préhistoire... », *loc. cit.*, pl. IV, 5 ; J.-P. GUILLAUMET, « Les séries protohistoriques de Champagne au Musée Rolin », *Mém. Soc. Eduenne* LIII, 1, 1975, p. 37, n° 53. Voir surtout BRETZ-MAHLER 1971, p. 27 et 28.

connaît un bon parallèle dans le Sud de la France (152). On ne peut guère douter que le motif dérive, sous une forme plus ou moins simplifiée, des « Vogelkopffibeln » du Hallstatt Final (voir plus haut, n° 14) (153).

N° 47, fig. 43 ; BR. Laurence, 33 ; L. 25 mm.

Très petite fibule à arc rubanné et cannelé, décorée sur le pied, redressé vers l'arc, d'un faux ressort ornemental.

Ce modèle fragile est connu en Haute-Marne au tumulus de la Motte-Saint-Valentin, dans un contexte homogène daté par le canthare attique des années 450-440 av. J.-C. (154), ainsi qu'à Perrogney (Haute-Marne), associé à un mobilier typique de La Tène Ancienne I (155). La fibule du sanctuaire de Mirebeau (Côte-d'Or), récemment publiée, ne peut guère avoir été associée qu'aux éléments les plus anciens de ce site, datés de la fin de La Tène Ancienne (156) ; mais le contexte, votif, semble mêlé. Plusieurs exemplaires ont en outre été découverts dans les fouilles d'oppida du Midi de la France, à Cavaillon (Vaucluse), Gaujac (Gard) et Mailhac (Aude) (157). Récemment, les fouilles de l'oppidum du Marduel à Saint-Bonnet-du-Gard (Gard) ont livré un exemplaire de ce type dans un niveau de la deuxième moitié du v^e^ siècle (158). Ces trouvailles fournissent des données intéressantes sur les contacts Nord-Sud entre la Bourgogne et le monde méditerranéen au tout début du Deuxième Age du Fer, en même temps qu'elles confirment la datation absolue de ce type très particulier.

Le motif décoratif du faux ressort placé sur le pied a d'ailleurs connu une faveur particulière dans le monde celtique tout au long de La Tène I et II : divers exemples (le faux ressort envahissant même tout le dos de l'arc pour les séries les plus tardives) ont pu être signalés de la Champagne aux Alpes, et en Europe centrale (159).

N° 48, fig. 43 ; BR.IV, B3, Inv. 51 ; L. act. 32 mm.

N° 49, fig. 43 ; BR. Laurence, 33 ; L. act. 29 mm.

Ces deux fibules fragmentaires présentent les mêmes caractères que le n° 47 : petite taille, forme, profil et décor de l'arc, type de ressort ; en l'absence de toute donnée sur la forme du pied, on ne peut néanmoins les attribuer en toute certitude à la série évoquée plus haut. Des fibules très similaires comportent en effet un pied décoré d'une timbale, et bien que ce modèle ne soit pas pour le moment attesté à Bragny, l'identification de ces deux exemplaires reste incertaine (160).

4. FACIÈS ET CHRONOLOGIE

4.1. LE FACIÈS CULTUREL

Il s'agit maintenant de replacer rapidement dans leur contexte culturel les petits mobiliers qui ont été présentés ci-dessus. Une telle étude, bien sûr, ne pourrait être complète que si elle prenait en compte l'ensemble des données archéologiques disponibles à ce jour sur le gisement de Bragny. Ce réexamen global des données ayant été entrepris récemment par J.-L. Flouest et son équipe, notre propos ici sera plus modeste. Nous nous limiterons à évoquer trois aspects, dont l'importance nous semble capitale pour qui veut caractériser le site, en particulier sous l'angle de son rôle régional ;

152. Exemplaire intact : M. Feugère, « Une fibule de La Tène Ancienne à Montesquieu (Hérault) », *Arch. en Languedoc* 1984 (2), p. 20.

153. On pourrait citer, pour le début de La Tène I, de nombreux exemples de fibules dont le pied fournit un intermédiaire entre le motif hallstattien figuratif et le bouton mouluré, purement allusif, d'innombrables fibules laténiennes : par exemple Haffner 1976, pl. 22, 8 ; 26, 9 ; 64, 11 ; 86, 8 ; 95, 9 ; 96, 5 et 6, etc.

154. Déchelette 1913, pl. XXXIII, 16 ; Lepage 1985, p. 101, fig. 77, 9.

155. Lepage 1985, p. 121, fig. 97, 19.

156. J.-L. Brunaux *et al.*, « Le sanctuaire celtique de Mirebeau (Côte-d'Or) », *Les Ages du Fer dans la vallée de la Saône* (Suppl. 6 à la *R.A.E.*), Paris 1985, p. 85, fig. 5, 9.

157. Cavaillon : *Gallia* 14, 1956, fig. 4 ; *ibid.*, 23, 1965, p. 61, fig. 66. Gaujac, *oppidum Saint-Vincent*, « autel de cendres » (dépotoir du v^e^ s.), fouilles J. Charmasson, Inv. 73-A-46. Mailhac, *oppidum du Cayla : Gallia* 27, 1969, p. 383, fig. 2.

158. Zone 11, couche 22b (fouille et rens. M. Py).

159. Bretz-Mahler 1971, p. 19 et pl. 3 ; de la même, « Les fibules à faux ressort du Musée de Châlons-sur-Marne », *B.S.P.F.* LVI, 1959, p. 448-452, 3 pl. ; voir aussi aux Jogasses : Hatt-Roualet 1981, t. 109, pl. XXVI, 1395. Alpes françaises : fibule LT A d'Alloiez-le-Vieux (cat. expo. *Les Celtes et les Alpes*, Chambéry 1986, p. 41). Pour les régions situées au Nord des Alpes, voir par exemple, pour LTI, Nebringen (Krämer 1964, pl. 6, 3) ; LT II : Giengen/Brenz, Bittel *et al.* 1981, p. 158, fig. 84 ; mais surtout l'étude de K. Peschel, « Fibeln mit Spiralfuss », *Zeitschr. für Arch.* 6, 1972, p. 1-42.

160. Voir un problème similaire à Tournus (Feugère 1978, 6) ou au tumulus IX de Moissac, à Glandon (Haute-Vienne) (*Gallia* 31, 1973, p. 433, fig. 13). Pour une fibule similaire, mais à timbale sur le pied : G. Lhomme, « Dolmen sous tumulus des Granges (Ardèche), fouilles 1969 », *Bull. Assoc. Rég. Dév. Rech. Paléont. Préhist. Amis du Museum*, Lyon 1969, p. 39-43, fig. 2, 3 ; et aussi, du même, « Deux campagnes de fouilles dans un dolmen de Berrias », *Et. Préhist.* 1, 1971, p. 23, fig. 23).

ces trois aspects privilégient une approche économique :

- ressources alimentaires, à travers ce qu'on peut savoir de *l'agriculture et l'élevage* ;
- productions locales d'objets manufacturés, avec les *activités artisanales* ;
- et enfin contacts avec le monde extérieur, révélés par les *échanges commerciaux et influences culturelles* qui en découlent.

4.1.1. *Agriculture et élevage*

Les témoins les plus évidents de l'alimentation dans un gisement archéologique se rapportent inévitablement à la nourriture carnée : il s'agit des quantités plus ou moins abondantes d'ossements divers qui sont retrouvés çà et là autour des habitats. Dans le cas de Bragny, nous utiliserons ici la seule étude paléo-zoologique dont on dispose pour le moment, celle que réalisa Th. Poulain en 1971 sur le matériel disponible à cette date, soit les 3 000 fragments osseux déterminables du sondage Cordey.

Il ressort de cette étude que l'essentiel de l'alimentation carnée était fourni à Bragny par les animaux d'élevage : les produits de la chasse (cerf, lièvre) et de la pêche (brochet, truite, carpe) ne représentent ensemble que 6,5 % des vestiges osseux. Parmi les animaux domestiques, et si on s'en tient au comptage des fragments, le porc vient en tête avec 35,8 %, suivi par les ovicapridés (33,5 %) puis par le bœuf (22,3 %). Ces données doivent cependant être tempérées par les estimations du poids de viande fourni par les individus de chaque espèce (161). Si on admet qu'un bœuf fournit 250 kg de viande, un porc 70 kg et un mouton 20 kg, on constate alors que c'est le bœuf qui arrive largement en tête de l'alimentation à Bragny, suivi de près par le porc. La place des ovicapridés s'en trouve fortement minimisée, et l'élevage de ces animaux pouvait correspondre à d'autres nécessités que la production de viande (laine, fromage...) : rappelons ici que le site a livré quelques faisselles liées à de telles activités. L'analyse des fragments osseux montre encore à Bragny la présence du cheval (3,28 %) et du chien (5,98 %).

C'est également à l'alimentation carnée (boucherie) que renvoie peut-être, on l'a vu, l'herminette en fer de Bragny. La chasse et la pêche sont encore évoquées par les balles de fronde et les hameçons.

Dans le domaine de l'agriculture, aucune étude paléobotanique n'est actuellement disponible sur Bragny. Aucun outil à vocation exclusivement agricole, comme par exemple une faucille (162), n'est attesté à ce jour sur le site. Mais de telles trouvailles sont extrêmement rares dans le Hallstatt Final, et leur absence ne signifie donc pas que les habitants de Bragny ne pratiquaient aucune espèce d'agriculture. On sait par exemple que les araires de bois n'ont pas été munis de socs en fer avant une période relativement tardive du Deuxième Age du Fer : de tels ustensiles ne se généralisent pas en fait avant La Tène finale (163).

161. Cette conversion est nécessaire dès que l'on s'intéresse, non plus à la simple représentation statistique des différentes espèces animales, mais à leur signification économique dans l'approvisionnement carné d'un habitat ; voir, entre autres, P. COLUMEAU, « Etude de la faune », dans M. PY, *La Liquière (Calvisson, Gard), village du Premier Age du Fer en Languedoc oriental*, Paris 1984, p. 343.

162. SIEVERS 1984, p. 63 et pl. 179 ; sur la datation et l'évolution des premières faucilles en fer, NOTHDURFTER 1979, p. 45.

163. On peut malgré tout répertorier quelques socs en fer datables du v[e] s. (dépôt de Starý Kolín, *cf. Parmátky Arch.*, et site de Gussage All Saints en Grande-Bretagne) (rens. V. Kruta), mais ces objets restent très rares. Des charrues apparaissent sur certains vases de bronze italiques décorés, mais elles ne semblent pas munies de socs en fer (O.-H. FREY, « Eine figürlich verzierte Ziste in Treviso », *Germania* 44, 1966, p. 70 *s.*, fig. 3 et 4. Sur l'origine et le

Sondages	Animaux domestiques					Sauvages
	bœuf	porc	ovicapr.	équidés	chien	
D1	17,85	30,71	34,28	0,71	2,85	12,12
D2	20,51	33,33	25,63	7,68	12,80	0
D4	18,18	45,45	24,99	2,27	6,81	2,27
Divers et déblais *	26,72	42,03	11,57	1,46	1,46	5,15
Total %	20,81	37,88	24,11	3,03	5,98	4,88

* Les pourcentages de cette ligne regroupent les chiffres obtenus sur les sondages D3, surf. D1 et D4 ; ils doivent être considérés comme simplement indicatifs, car portant sur un très petit nombre d'individus.
Le total général est de 96,69 % en raison des espèces peu communes, non prises en compte dans ce tableau.

On notera cependant la présence de fragments de meules à va-et-vient, en arkose et en granite pour la plupart (une autre semble en basalte). Certaines ont pu être utilisées pour le broyage de minerai, ou de toute autre substance, mais la plupart devaient néanmoins servir à la préparation des céréales : broyage en vue de la préparation de bouillies ou de galettes. Un dépôt blanchâtre a d'autre part été observé à l'intérieur de certains tessons, surtout de jattes : pourrait-il s'agir d'un résidu alimentaire, par exemple la caséine de laitages ?

4.1.2. *Activités artisanales*

Nous sommes donc beaucoup mieux renseignés sur les activités artisanales, dont le déroulement produit fréquemment des déchets non réutilisés, ou perdus au sein même de l'habitat. Pour autant que la documentation disponible puisse nous l'apprendre, ces activités semblent avoir été à Bragny extrêmement nombreuses et diversifiées. Là encore, la liste de ce que nous pouvons supposer, mais dont nous n'avons que des traces infimes, voire inexistantes, serait longue. Il faut cependant garder certains faits à l'esprit.

— Travail du bois :

La présence de nombreux clous, comme l'existence de chars, suppose la menuiserie : le travail du bois devait être suffisamment développé pour que l'on puisse réaliser des assemblages complexes, avec tenons et mortaises, comme on en connaît sur le site voisin d'Ouroux dès le Bronze Final III ; des traces de planches ont d'ailleurs été notées, à la fouille, sur certains fragments de pisé. Si l'existence de charrons, au sens moderne, n'est pas très vraisemblable pour cette époque, il y avait certainement des artisans assez spécialisés pour être capables de réparer, voire de reproduire les véhicules relativement complexes que l'on voyait apparaître à cette époque.

— Textile, mégisserie :

Tout ce qui a trait à la production des tissus nous échappe en grande partie. Mais on perçoit au moins toute l'importance du filage derrière l'abondance des fusaïoles ; la fouille a également livré quelques pesons de métier à tisser, de forme pyramidale, en terre cuite ; la couture est évoquée par les divers types d'aiguilles en bronze. Le travail des peaux et celui de l'osier sont des activités très vraisemblables, mais dont la conservation demande des conditions exceptionnelles, qui à ce jour ne se sont pas encore rencontrées à Bragny. Les pratiques artisanales sur lesquelles nous sommes le mieux renseignés, grâce à leur déchets, sont encore toutes celles qui ont trait à la transformation des métaux.

— Travail du fer :

Que ce soit par leur localisation dans les fouilles ou par l'importance de leurs produits, ces pratiques semblent avoir joué un grand rôle à Bragny. Le minerai de fer, qui se récolte en surface dans les environs immédiats du gisement, a certainement été réduit sur place. Ce travail n'a pas laissé sur le site de structures caractéristiques, telles que bases de four (à l'exception, cependant, d'un fragment qui permet de reconstituer une loupe d'environ 30 cm de diamètre), mais essentiellement des amas spectaculaires de scories, qui ont parfois été utilisées dans le comblement de certaines structures (BR.II).

— Travail du bronze :

Les vestiges liés au travail du bronze sont quantitativement moins nombreux, mais plus diversifiés ; ils comprennent naturellement des scories et déchets plus ou moins vitrifiés, provenant de la coulée du bronze (fig. 44, 1-8), mais aussi des chutes résultant de la finition d'objets finis, et des accessoires. De tout petits déchets, en forme de clous (fig. 44, 9-11), peuvent être considérés comme les résidus issus de la coulée de très petits objets, tels que des fibules. Un « cône de coulée » similaire, mais beaucoup plus important, montre sur chaque face les traces caractéristiques d'un moule bivalve, probablement en pierre. D'autres fragments de terre cuite ont subi une chaleur importante et conservent encore sur leur face interne des traces de bronze. On peut y voir les restes de grands creusets, dont le profil exact ne nous est pas connu, mais qui devaient autoriser la coulée de un, ou même de plusieurs kilos de bronze en un seul jet (164). Les témoins de cette activité sont particulièrement abondant dans BR.V, où le décompte des objets métalliques fait apparaître que plus de la moitié des pièces sont à rattacher au travail du bronze.

A côté de ces documents indirects, rebuts d'une activité qui ne pouvait pas, quoi qu'on puisse en dire, tout recycler, les fouilles de Bragny ont livré un moule en pierre à grain fin (grès ?), fragmenté, qui devait être utilisé à l'origine pour la fonte de deux anneaux (fig. 45). La présence d'un tel moule bivalve, dans la tradition de l'Age du Bronze, à Bragny, n'implique aucunement que

développement des socs de charrue en fer, voir JACOBI 1974, p. 67-70.

164. Les minuscules godets en céramique (ici fig. 13, n° 3-5) (GUILLOT 1976, p. 120, fig. 5, 1) ne comportent aucune trace d'utilisation comme creuset de bronzier ; ils ont sans doute servi de contenant pour une denrée plus périssable, sans rapport avec le travail du bronze.

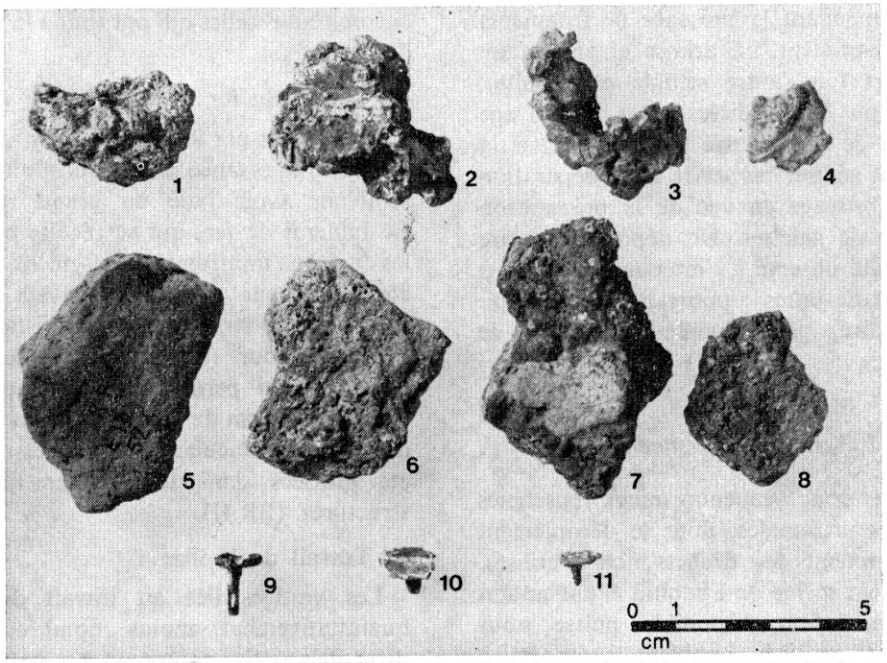


FIG. 44. — Quelques témoins du travail du bronze : 1 à 4, scories ; 5 à 8, tessons avec traces de bronze (creusets ?) ; 9 à 11, jets de coulée.

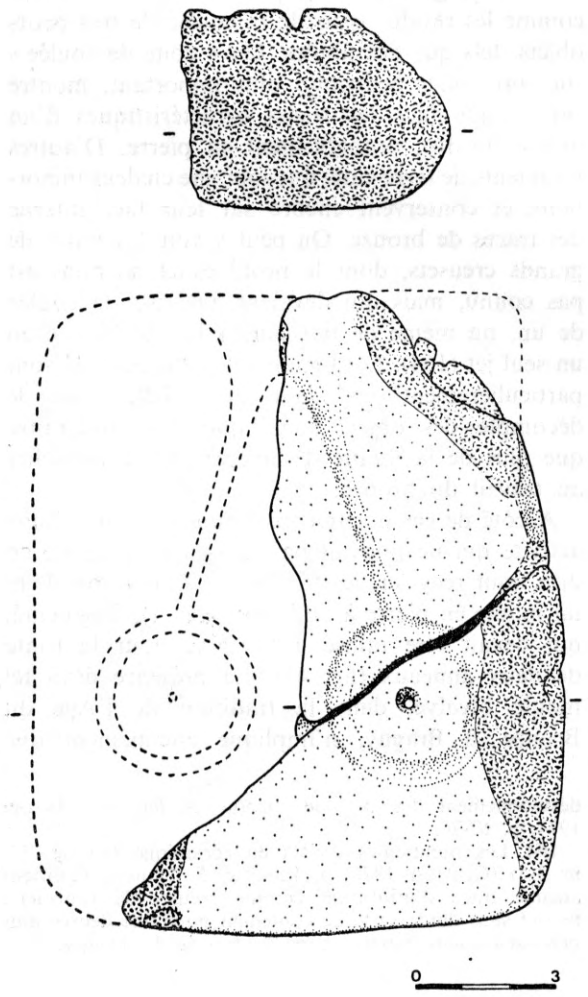


FIG. 45. — Fragment de moule en grès (dessin C. MICHEL, Musée Denon, Chalon-sur-Saône).

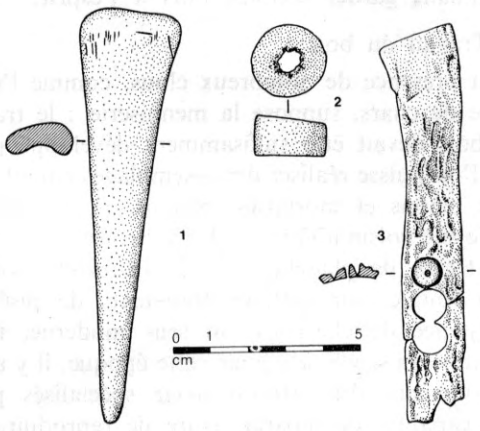


FIG. 46. — Mobilier en os et en bois de cerf : 1, lissoir ; 2, perle (?) ; 3, perles en cours de dégagement.

l'on ne pratiquait pas en même temps sur le site la fonte à la cire perdue. Mais aucun moule en terre cuite n'a encore pu être recueilli dans les fouilles.

Au niveau de l'outillage, on demeure frappé par l'abondance relative des petits burins en fer (fig. 28, 11-15), dont l'utilisation ne peut guère se concevoir que dans l'ornementation d'un produit métallique, vraisemblablement le bronze. Quelle qu'elle soit (vaisselle, parure... ?), cette fabrication locale est absente de notre collection, ce qui est assez normal s'il s'agit d'un produit destiné au marché extérieur. Peut-être pourra-t-on espérer des fouilles à venir quelque précision sur la nature de cette spécialité.

— Tabletterie :

Tous les auteurs ont depuis longtemps remarqué le faible développement de la tabletterie protohistorique. Le site de Bragny ne dément pas cette affirmation puisque l'os n'a guère été utilisé (hormis le pendant de la fig. 26, 2) que pour fabriquer deux objets très rudimentaires : un poinçon ou lissoir, dans la droite ligne de ses prédécesseurs préhistoriques (fig. 46, 1) ; et, en deux coups de scie, une rondelle de fonction incertaine ; c'est peut-être tout simplement une perle (fig. 46, 2). Le bois de cerf était de même travaillé sur place et probablement utilisé, comme à La Heuneburg, pour fabriquer à bon compte les robustes manches d'outils en fer (165). Un document intéressant (fig. 46, 3) est constitué par une plaquette, grossièrement aplanie à une extrémité (trace de sciage) de laquelle on extrayait des perles. L'une d'elles, abandonnée à la phase finale de la fabrication, nous montre qu'on devait utiliser pour cette activité un outil, probablement métallique, à deux pointes : l'une d'elles forait le trou central pendant que l'autre dégageait le pourtour. Il est possible qu'une drille ait été utilisée pour cette opération, mais cet instrument n'est pas ici indispensable.

4.1.3. *Echanges commerciaux et influences culturelles*

L'économie du village de Bragny, on l'a vu, est largement ouverte sur les échanges avec l'extérieur. Dans le même temps, on peut être frappé par l'aspect conservateur de bien des domaines de la culture matérielle. Ces deux observations, qui peuvent sembler antinomiques, caractérisent bien en fait la nature même du site, passerelle entre deux civilisations : la « Westhallstattkultur », et le monde méditerranéen.

165. SIEVERS 1984, p. 51.

4.1.3.1. Le monde méditerranéen

Les apports les plus caractéristiques, parce qu'intrusifs, sont bien sûr ceux qui viennent du Sud : en premier lieu le vin massaliote, accompagné de divers vases à boire eux-mêmes importés (attiques) ou sud-gaulois (céramique grise, pseudo-ionienne). Faisons tout d'abord justice d'une idée fausse, qui voudrait que la voie du commerce massaliote ait été ouverte par les Etrusques : quoi qu'on ait écrit, aucun document, à Bragny ou ailleurs, ne peut aujourd'hui étayer cette hypothèse (166). Il s'agit bien d'un trafic grec, lié à l'expansion de la colonie phocéenne de Marseille et à ses ambitions commerciales dans la vallée du Rhône et au-delà (167). Le nombre des découvertes concernées a sensiblement augmenté ces dernières années, et il ne faut plus hésiter en effet à parler d'un véritable « commerce » là où l'on pouvait préférer ne voir prudemment, il y a peu, que des « transports d'objets » (168).

La carte de répartition des documents les plus abondants (ou les plus faciles à identifier), les amphores massaliotes, est à cet égard révélatrice (fig. 47 et liste 6). On dispose maintenant d'intermédiaires plus nombreux entre la zone méridionale (Ardèche, Vaucluse) et le groupe bourguignon et franc-comtois, qui est particulièrement bien fourni. Mais comme la carte n'indique aucune pénétration plus septentrionale (hormis les exceptions de Vix et de La Heuneburg), il faut s'interroger à la fois sur la nature exacte des échanges qu'elle indique et sur leur objet.

Le Sud de la Bourgogne, région au sein de laquelle Bragny occupe une position centrale, semble bien constituer le but ultime d'un trafic qui délaissait peut-être volontairement la moyenne vallée du Rhône et le cours inférieur de la Saône, pour venir écouler dans cette région une marchandise coûteuse et recherchée. On a longtemps supposé que le commerce de l'étain pouvait justifier

166. Comme me le confirme encore J.-L. Flouest, le bucchero nero étrusque est totalement inconnu à Bragny. En ce qui concerne le pseudo-bucchero du tumulus de « La Mottotte » à Nijon (LEPAGE 1985, p. 35, fig. 29), il s'agit peut-être d'une importation méditerranéenne, mais aucunement de véritable bucchero ; il faudrait peut-être rapprocher ce vase de certaines imitations de « Schnabelkannen » en terre cuite (voir un exemple de Sien, KIMMIG 1983, pl. 16, 2). Quant à la découverte de « bucchero gris éolien » et d' « amphores étrusques » au *Camp du Château* de Salins (M. DAYET, *R.A.E.* XVIII, 1967, p. 52-106), elle n'a jamais pu être confirmée. Voir enfin *Le « bucchero nero » étrusque et sa diffusion en Gaule méridionale* (coll. *Latomus*, 160), Bruxelles 1979. Mise à jour de la carte de répartition du bucchero : KIMMIG 1983, p. 12, fig. 6.

167. Sur cette question, voir MOREL 1975, surtout p. 878 *sqq.* ; et plus récemment KIMMIG 1983.

168. P.-M. DUVAL, « Chronique gallo-romaine », *R.E.A.* LXXIV, 1972, p. 194, cité par MOREL 1975, p. 881 note 105.

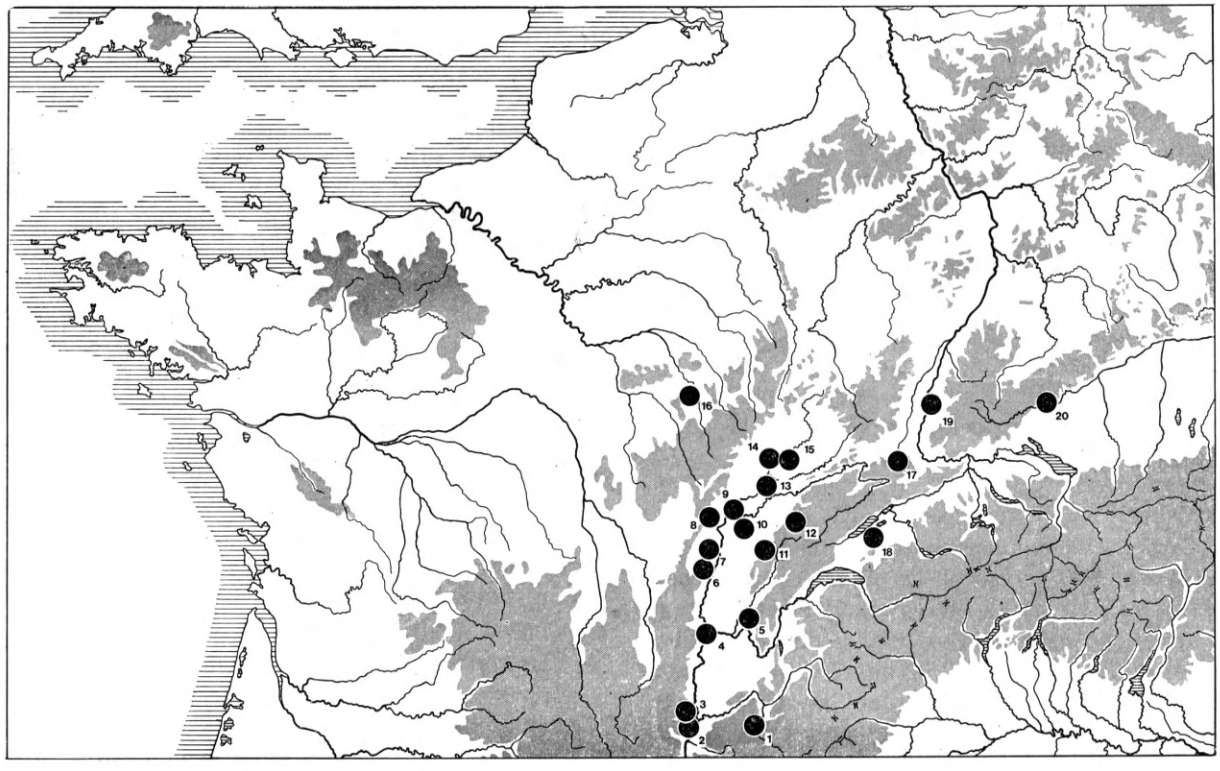


FIG. 47. — Carte de répartition des amphores massaliotes au Nord de Montélimar.

Liste 6. Du Sud au Nord et d'Ouest en Est. Pour la Gaule méridionale, voir aussi KIMMIG 1983, p. 36, fig. 27.

1. Claix, Varces (Isère) ; **2.** Tournon (Ardèche) (A. BLANC, *R.A.E.* 1958, p. 115) ; **3.** Soyons *(ibid.)* ; **4.** Lyon-Vaise (Rhône) (voir note 21) ; **5.** Ambérieu, *Gr. du Gardon* (Ain) (A. BLANC, *ibid.*) ; **6.** Milly-Lamartine (A. JEANNET, *Bull. C.D.R.A.* 2, 1971) ; **7.** Mancey, *Charmes* (rens. J.-L. Rajot) ; **8.** Chassey, *Le Camp* (rens. J.-P. Thévenot) ; **9.** Bragny-s.-S. ; **10.** Verjux, *La Mare-Grillot* et *Es-Chezeaux* (rens. A. Guillot) ; **11.** Montmorot (Jura) ; **12.** Salins, *Camp du Château* (JOFFROY 1960, p. 151) ; **13.** Montmirey-la-Ville, *Mont-Guérin* (Jura) (JOFFROY 1960, p. 151) ; **14.** Mantoche (JOFFROY 1960, p. 151) ; **15.** Mercey-s.-Saône (JOFFROY 1960, p. 151) ; **16.** Vix, *Mont-Lassois* (JOFFROY 1960, p. 151) ; **17.** Illfurth, *Britzgyberg* (*Gallia* 30, 1972, p. 379-382).

Suisse : **18.** Posieux, *Châtillon-sur-Glâne* (RAMSEYER 1983, p. 117).

R.F.A. : **19.** Breisach (rens. L. Pauli) ; **20.** La Heuneburg.

à lui seul une poussée commerciale aussi spécifique (169) (compte tenu du fait, par exemple, que la diffusion des amphores massaliotes délaisse totalement l'axe garonnais) (170). Depuis quelques années, comme l'a fait remarquer J.-P. Morel, on évoque heureusement d'autres denrées aussi intéressantes pour les Phocéens, et dont la variété justifierait mieux un si long voyage : fer, salaisons, blé ou esclaves (171).

Quel que soit l'objet de ce commerce, l'absence de tout document massaliote (vers le Nord ou l'Ouest), au-delà de Vix, le regroupement même de ces vases autour du confluent de la Saône et du Doubs, impliquent que dans cette zone, et peut-être, pourquoi pas, à Bragny même, se trouvait une tête de pont du commerce phocéen. C'est dans cette région que les marchandises acquises en échange du vin et de la vaisselle méditerranéenne, convoyées jusque-là par voie de terre, changeaient de main. Elles pouvaient alors être prises en charge, pour rejoindre, par voie fluviale, la colonie et son territoire. Bragny se trouve, en effet, à la frange Sud du faciès hallstattien occidental, au carrefour de trois axes de circulation : vallées de la Dheune (vers Chassey), de la Saône (route du Mont-Lassois) et du Doubs (vers le Jura).

4.1.3.2. Le monde hallstattien

Bragny appartient sans conteste à ce que les archéologues allemands désignent sous le nom de « Westhallstattkultur », c'est-à-dire une sorte de *koinè* culturelle qui s'exprime autant dans les structures socio-économiques de l'habitat, dans

169. La bibliographie des différentes études ayant adopté cette thèse serait trop longue à citer ici dans sa totalité : mentionnons VILLARD 1960, p. 143-161 ; R. DION, « Transport de l'étain des Iles britanniques à Marseille à travers la Gaule », *Actes du 93e Congr. Nat. Soc. Sav.*, Tours 1968, p. 423-438. Pour le problème d'*Ictis* et l'interprétation du texte de Diodore (d'après Posidonius ?) sur le transport de l'étain par voie de terre, en 30 jours, à travers la Gaule, voir en dernier lieu C. F. C. HAWKES, « Ictis Disentangled, and the British Tin Trade », *Oxford Journal of Archaeology* 3 (2), 1984, p. 211-233.

170. Voir la carte de KIMMIG 1983, p. 36, fig. 27.

171. MOREL 1975, p. 881.

les rites funéraires, que dans les formes de la « culture matérielle ». La distribution des habitats majeurs (« Herrensitze »), ou celle des tombes princières (« Fürstengräber ») (172), peuvent être utilisées pour définir cette grande zone, couvrant tout le Nord des Alpes entre Vix et Salzburg.

La plupart des fibules de Bragny illustrent bien, par leur répartition (fig. 34 à 37, 39, 41 et 42), l'appartenance du site à ce faciès. Les rapports constants que nous avons pu établir entre les céramiques, les parures de Bragny et celles de Vix, Breisach, Châtillon-sur-Glâne ou La Heuneburg témoignent assez de ce qui rapproche ces gisements entre eux. La présence d'un objet en or (fil de la fig. 25) correspond également à une caractéristique du faciès hallstattien occidental (173). On peut sans doute déduire de l'intense circulation des marchandises, à l'intérieur de cette vaste région, celle des hommes et surtout des idées. Mais les fouilles de Bragny ne sont pas encore assez avancées pour apporter sur cette question la moindre précision. En revanche, les mobiliers que nous avons étudiés témoignent de contacts avec un troisième ensemble culturel, qui constitue la grande nouveauté de cette période de transition.

4.1.3.3. Le monde celtique

Plusieurs objets caractéristiques ont été découverts à Bragny : en premier lieu, bien sûr, la fibule n° 45, puis les n^{os} 46 et 47. Parmi les perles en verre, celles qui sont en pâte jaune et décorées d'ocelles bleues et blanches sont également considérées comme celtiques. De nombreux objets, comme les bracelets filiformes en bronze, ont également appelé des comparaisons avec des parallèles typiques de La Tène I (sans parler de quelques céramiques). Tous ces mobiliers évoquent un courant d'influences, voire des importations venues du Nord (Champagne/Ardennes), parfois peut-être du Nord-Est (Suisse, Sud de l'Allemagne ?).

C'est, en revanche, d'Italie du Nord que doit provenir la pendeloque carénée (fig. 24, 1), qui correspond à un objet usuel dans la culture de Golasecca. L. Pauli a bien montré que de tels objets se rencontraient sporadiquement en Suisse et, d'une manière générale, au-delà des Alpes, mais toujours dans des contextes culturellement laténiens (174). Ce document révèle donc, dans le faciès mobilier de Bragny, une troisième voie de contacts, par-delà le massif alpin, avec le monde italique.

On ne peut cependant aborder cet aspect du site sans poser immédiatement le problème de la chronologie. Ces influences, ces contacts, existent-ils simultanément ou successivement ? Quelle est, en outre, la durée de l'occupation de Bragny ?

4.2. LA CHRONOLOGIE

L'établissement d'une chronologie absolue reste, à Bragny comme ailleurs, une priorité de la recherche. Les termes du problème ne se posent néanmoins pas partout de la même façon : en Gaule méridionale, la présence d'importations méditerranéennes dans des gisements stratifiés couvrant de longues périodes a permis depuis quelques années l'établissement d'une séquence chronologique sans aucun hiatus à partir du milieu du VII^{e} s. av. notre ère (175). Au Nord des Alpes, au contraire, les sites stratifiés sont rarissimes, et c'est ce qui fait tout l'intérêt d'un oppidum comme La Heuneburg. A Bragny, les fouilles de 1973-1979 n'ont jamais permis de mettre en évidence une quelconque succession de niveaux pouvant correspondre à diverses phases d'occupation. Il nous faut donc examiner les seuls documents mobiliers, et les interpréter en fonction des données intrinsèques, ou disponibles sur d'autres sites.

4.2.1. *Les « fossiles directeurs » de Bragny*

Certains mobiliers de Bragny peuvent être utilisés pour déterminer les limites chronologiques de l'occupation du site. Naturellement, les dates proposées pour ces mobiliers dépendent de recherches menées dans d'autres régions. Il convient donc de les utiliser, selon les cas, avec prudence.

— Céramique attique à figures noires : fin VI^{e} s.,
— Amphore massaliote de type Py 1 : 520-480 av. J.-C.,
— Amphore massaliote de type Py 2 (2 ex.) : 500-450,
— Amphore massaliote de type Py 3 (5 ex.) : 500-450,
— Coupe attique de type C : vers 500,
— Céramique grise monochrome, groupe III : 525-400,
— Fibules celtiques n° 45 et 46 : 460/450-400,
— Pendeloque carénée en bronze : 450/425-350.

172. Kimmig 1983, fig. 45, p. 53 et fig. 46, p. 54.
173. Kimmig 1983, p. 62, fig. 54.
174. Pauli 1971, carte 10.
175. Par exemple M. Py, *L'oppidum des Castels à Nages (Gard), fouilles 1958-1974*, Paris 1978, chap. « Chronologie », p. 23-64.

Dans cette liste, seule la coupe attique fournit en fait une date que l'on puisse considérer comme assurée. Il ne s'agit, malheureusement, que de la date de fabrication du vase, et non de son utilisation. On sait que les sépultures du Nord de l'Italie contiennent assez fréquemment plusieurs vases fabriqués à plusieurs décennies, voire à un siècle d'écart ; qu'en était-il à Bragny ? Ce tesson ne fournit, en tout état de cause, qu'un *terminus post quem* de l'occupation. La rareté insigne, jusqu'à ce jour, de la céramique attique à figures noires, alors que le Mont-Lassois et La Heuneburg en ont livré (le premier, en abondance), peut être considérée comme significative. L'occupation de Bragny ne semble pas débuter avant l'extrême fin du VI^e^ s., si ce n'est vers 500.

Parmi les petits mobiliers que nous avons examinés, les seuls documents qui pourraient s'opposer à cette proposition sont les deux fibules à pied rectiligne, n° 2 et 3, dont le type se rapproche de modèles du Ha-D1. Si on admet que cette période se termine vers 510, il n'y a pas là un hiatus chronologique infranchissable. Mais on notera surtout qu'il ne s'agit pas à Bragny d'exemplaires vraiment typiques, et leur taille, comme leur facture, incite à y voir plutôt une production locale inspirée de modèles antérieurs.

Si l'amphore massaliote de type Py 1 confirme une première occupation au tout début du V^e^ s., les sept autres lèvres caractéristiques se placent dans la première moitié de ce siècle. Il ne serait donc pas impossible que le premier habitat n'apparaisse à Bragny, par exemple, que vers 490 ou 480 : une telle date pourrait être retenue dans l'hypothèse d'une chronologie courte.

Parmi les autres documents, ce sont évidemment les objets laténiens (fibules, perles, bracelets) qui amènent à proposer les dates les plus basses. Il semble en effet difficile, dans l'état actuel des choses, d'envisager qu'ils soient parvenus sur le site avant 460 ou 450. J.-J. Hatt et P. Roualet ont récemment proposé de faire débuter leur Tène Ancienne Ia en 475, mais cette chronologie haute ne se justifie que par le besoin de résoudre l'impossibilité née d'une hypothèse que, de notre côté, nous ne pouvons admettre : celle d'une succession Ha-F/La Tène sans chevauchement. Ce postulat, appuyé sur des datations de certaines couches du Pègue qui sont apparemment trop hautes, amène immanquablement à vieillir le « jogassien » (176).

176. Pour lequel ces auteurs proposent la fourchette 530-480 ; mais la datation très haute de la fibule ornithomorphe de Sainte-Colombe ne repose, comme on l'a vu plus haut, sur aucun argument définitif ; et la présence d'armilles, très fréquents dans le Ha-F bourguignon, ne caractérise pas exclusivement la fin du VI^e^ s., mais bien la période 520-450 (*cf. supra*, note 130).

Si l'on admet au contraire, comme c'est généralement le cas aujourd'hui chez nos voisins allemands, que la fin de la civilisation hallstattienne a été contemporaine des débuts de La Tène, il y a place pour tous dans le courant du V^e^ s. (177).

On peut donc considérer comme acquis, dans l'état actuel des fouilles, que la première occupation du site se place dans la fourchette 510-480 av. notre ère. Si ce *terminus post quem* peut être fixé avec une relative précision, il n'en va pas de même pour le *terminus ante quem*, toujours plus difficile à cerner.

Le document le plus récent de Bragny, postérieur au milieu du V^e^ s. (au plus tôt), serait donc la pendeloque italique à profil caréné. L'intérêt de cet objet ne provient pas seulement de sa datation, toujours critiquable, mais aussi de son origine. Si on examine les origines des diverses importations actuellement connues à Bragny, on constate en effet que :

— toutes les importations anciennes (fin du VI^e^ jusqu'au deuxième quart du V^e^ s., peut-être même vers 480 comme le pense F. Villard) sont méditerranéennes, et constituent des retombées du commerce Nord-Sud institué avec la colonie phocéenne de Marseille ;

— les importations qui succèdent immédiatement à ces apports méditerranéens sont celtiques : on peut les placer au milieu et (?) dans la deuxième moitié du V^e^ s. ;

— le document le plus récent est un apport cisalpin.

La première observation peut expliquer la tentation, ressentie par de nombreux chercheurs, d'attribuer une datation haute au Ha-F du Centre-Est de la France. Si on se fonde exclusivement sur les céramiques grecques et massaliotes, on obtiendra naturellement une chronologie très précoce, puisque ces apports se placent tous entre le deuxième quart du VI^e^ s. et, au plus tard, le deuxième quart du V^e^ s. Cette limite chronologique ne s'applique pas, bien sûr, à la Rhénanie et aux régions limithrophes qui, elles, reçoivent des vases attiques de la deuxième moitié du V^e^ s., et postérieurs, par le biais des relations établies et entretenues, à partir de cette époque, entre Celtes et Etrusques. Mais la vallée

177. Il n'y a donc pas à s'étonner, comme le font J.-J. Hatt et P. Roualet (1981, p. 32, note 59), que le colloque de Hamburg (1972) sur la transition Hallstatt - La Tène (publié dans les *Hamburger Beiträge* II (2), 1972) ait ignoré le « jogassien » des archéologues français... : nos voisins d'outre-Rhin ont pour la plupart adopté la notion de Ha-D3, proposée par H. ZÜRN dès 1952, qui recouvre à peu près la même période, mais avec une chronologie différente. Sur la contemporanéité partielle du Ha-D3 et de LT-A, voir notamment dans ce volume les contributions de G. Mansfeld (p. 293-299) et A. Lang (p. 303-312).

du Rhône ne joue plus aucun rôle dans ces échanges. Comme le prouvent abondamment les cartes de répartition des « Schnabelkannen », des « stamnoi », des cistes et situles en bronze (178), c'est alors par les cols alpins et le Plateau Suisse que transitent les marchandises.

Diverses explications ont été proposées pour expliquer une telle transformation. Pour J.-J. Hatt et F. Villard, le « centre de gravité » du monde celtique, situé au cours du VI^e^ s. entre la Bourgogne et la Bavière, se déplace au V^e^ s. entre la Champagne et la Bohême (179). Marseille, éloignée de 200 à 300 km des principaux marchés celtiques, aurait alors abandonné le commerce rhodanien.

Il nous semble que ce raisonnement prend l'effet pour la cause, en attribuant au déplacement du marché la rupture du courant commercial. Il faut en effet admettre que ce sont bien les Phocéens qui sont venus chercher en Bourgogne une marchandise vitale pour eux (qu'il s'agisse d'étain, de fer, ou simplement d'un débouché pour leur production de vin), et non l'inverse. Autrement dit, les causes de l'abandon de la voie rhodanienne ne doivent pas être recherchées au Nord, mais bien au Sud, à l'origine du trafic commercial. Et de fait, toutes les fouilles méridionales qui ont livré des données statistiques concernant la fin du VI^e^ et la première moitié du V^e^ s. indiquent une tendance à l'amenuisement des commerces lointains entre 500 et 450 (180).

Il ne s'agit donc pas d'un phénomène limité aux exportations septentrionales des Marseillais, mais d'une évolution générale dont la recherche des causes représente l'un des enjeux majeurs de la recherche protohistorique actuelle pour le Sud de la Gaule. Une explication se fait jour, mais elle demande une confirmation qui ne pourra être apportée que par un ré-examen, d'ailleurs en cours, de toutes les données fournies par les fouilles languedociennes de ces dernières années (181). L' « expansion phocéenne » en Gaule du Sud se serait traduite par une ponction économique importante sur les populations indigènes, d'où un profond bouleversement des systèmes de production locaux. Le déséquilibre ainsi introduit dans l'équilibre de ces populations aurait alors entraîné, dans la première moitié du V^e^ s., une paupérisation des populations entraînant en contrecoup, pour les Marseillais, l'écroulement de tout un marché.

4.2.2. *Le faciès hallstattien*

Malgré l'importance de ces importations sur le plan économique et historique, Bragny demeure un gisement de type hallstattien, et peut donc être comparé en tant que tel à différents sites d'habitat régionaux, ou plus lointains. Nous nous limiterons ici à quatre comparaisons, qui, par leur proximité géographique ou par leur intérêt archéologique, nous paraissent particulièrement révélatrices.

Charmes

Ce petit gisement de la vallée de la Saône, à 5 km à l'Ouest de Tournus, a fait l'objet en 1984 d'une fouille de J.-L. Rajot et son équipe ; celle-ci a surtout mis en évidence un niveau homogène du Ha-F, que la présence d'un tesson d'amphore massaliote incite à placer à la fin du VI^e^ ou au début du V^e^ s. (182). Le mobilier mis au jour comprend de la céramique analogue à celle de la fosse des Joncs à Tournus (voir *infra*), et une série d'objets métalliques très proche de celle de Bragny : armilles, fibules à timbale F4, timbale hypertrophiée P4, et surtout double timbale dP4. La présence de ce dernier type montre que le Ha-F de Charmes, tout à fait contemporain de celui de Bragny, doit être attribué à un Ha-D3 contemporain de la première époque laténienne (183).

178. Voir notamment J.-J. HATT, « Notice sur le commerce grec dans le domaine celtique », *R.A.E.* VI, 1955, p. 146-152, et plus récemment KIMMIG 1983, fig. 32-35, p. 41-43.

179. J.-J. HATT, *Histoire de la Gaule romaine*, Paris 1959, p. 27 ; VILLARD 1960, p. 139-148 ; cette hypothèse est approuvée par G. COLONNA, « Basi conoscitive per una storia economica dell'Etruria », *Annali dell'Ist. Ital. di Num.*, Suppl. 22, 1975, p. 10.

J.-J. Hatt suppose aussi *(ibid.)* que des « invasions celtiques » ont pu contribuer à détourner le trafic commercial vers les cols des Alpes ; mais cette théorie, issue d'une libre interprétation d'un passage de Tite-Live (liv. V) et de l'observation de « deux niveaux superposés d'incendie », dont « l'un est daté du V^e^ s. », dans les fouilles du Pègue et de Malpas, ne rencontre plus aujourd'hui beaucoup de partisans. L'ensemble des fouilles récentes de la vallée du Rhône tend au contraire à démontrer que, au V^e^ s. ou postérieurement, les contacts du Midi avec le monde celtique se sont limités à des échanges spécifiques : objets de parure, armes.

180. Par exemple B. DEDET, *Premières recherches sur l'oppidum du Plan de la Tour à Gailhan (Gard)*, Caveirac 1980, p. 115, citant des observations similaires à Villevielle et au Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard) ; le cas du gisement d'Espeyran, à Saint-Gilles du Gard, est très différent : la proportion extrêmement élevée d'importations et de céramiques fines a amené le fouilleur à voir dans ce site, non pas un établissement indigène mais un véritable port massaliote, créé entre Marseille et Agde pour faciliter les échanges avec l'arrière-pays gardois : v. G. BARRUOL et M. PY, « Recherches récentes sur la ville antique d'Espeyran à Saint-Gilles-du-Gard », *Rev. Arch. Narb.* XI, 1978, p. 19-104.

181. Recherches en cours de M. Py, que nous remercions de ses informations ; d'une manière générale, la rédaction de ce paragraphe doit beaucoup à nos discussions et à ses conseils.

182. Nous tenons à remercier J.-L. Rajot, qui avant toute publication, a bien voulu nous montrer le résultat de ses fouilles et nous communiquer le rapport. Depuis la rédaction de notre étude, les fouilles de Charmes ont été publiées : RAJOT 1985, et FEUGÈRE 1985.

183. Sur ces fibules, *cf. supra*, à propos du n° 9 de Bragny.

Tournus

M. Perrin a publié en 1974 un rapport détaillé de la fosse qu'il avait fouillée avec ses collaborateurs de 1971 à 1973 (184). Le mobilier, très abondant, permet de dater cet ensemble du Ha-F ; si les amphores massaliotes en sont curieusement absentes, on note cependant la présence de céramique grise monochrome, importée de la basse vallée du Rhône. Mais parmi la série des fibules (6 ex.), un document revêt une importance particulière : il s'agit d'une fibule à pied redressé surmonté par un bouton plat, à sommet arrondi, comportant un arc tendu de section semi-ovalaire ; le ressort n'est pas conservé, mais les spires s'enroulaient vers l'intérieur. Nous n'hésiterons pas à voir aujourd'hui dans cet objet une fibule du type de la Certosa, caractéristique des tout premiers « fossiles directeurs » de La Tène (185).

Mont-Lassois

L'oppidum du Mont-Lassois est, à la différence des sites précédents, connu depuis très longtemps (1929 surtout) ; il a cependant fallu attendre la monographie publiée en 1960 par R. Joffroy pour que l'on dispose de données utilisables. Il s'agit véritablement d'un emplacement stratégique, dont les systèmes de défense et les tombes princières, découvertes au pied de l'oppidum, attestent l'importance. Le mobilier mis au jour dans les diverses fouilles est naturellement considérable : on peut estimer à une centaine, environ, le nombre des tessons attiques découverts sur l'oppidum (186). Si les vases les plus anciens peuvent remonter aux années 580-570, la plus grande partie de cette documentation appartient au troisième, et surtout au dernier quart du VI^e^ s. Les vases les plus récents peuvent être datés selon R. Joffroy des environs de 500. Le site a également fourni de la céramique pseudo-ionienne, des assiettes massaliotes à bandes peintes (187), et une petite quantité d'amphores micacées (quelques dizaines de tessons seulement) (188). La rareté de ces amphores massaliotes peut s'expliquer par le facteur chronologique, puisque les documents datables du V^e^ s. sont extrêmement rares au Mont-Lassois.

Près de 150 fibules, en bronze ou en fer (une centaine complètes et une cinquantaine de timbales isolées), ont été découvertes sur le Mont-Lassois. Les principaux types en ont été publiés par R. Joffroy, et comme l'a noté A. Lang, deux exemplaires seulement peuvent trahir une influence du goût laténien : il n'existe cependant au Mont-Lassois aucune fibule celtique typique, du type de celles qui ont été découvertes à Bragny (189). On peut donc admettre que si les deux sites ont pu être contemporains à une période donnée, l'occupation de Bragny a perduré assez nettement après l'abandon du Mont-Lassois.

La Heuneburg

L'oppidum de La Heuneburg est l'un des très rares gisements de l'Age du Fer du Nord des Alpes à avoir livré une séquence stratigraphique conséquente (190). Quatre phases de l'occupation (IV à I), se placent au Ha-F. Le rattachement de ces phases stratigraphiques aux subdivisions culturelles de la chronologie allemande a fait l'objet de plus d'une controverse ces dernières années. Compte tenu des études les plus récentes et des divers arguments qu'elles utilisent, on peut néanmoins considérer comme acquis le schéma proposé en 1984 par S. Sievers (191) (v. p. suivante).

La dispersion des mobiliers dans les niveaux stratifiés de La Heuneburg fournit une chronologie relative extrêmement importante pour les cultures matérielles de la fin du Premier Age du Fer. L'abondance des vestiges, qui comportent un certain nombre d'importations méditerranéennes, permet en effet d'aboutir à une chronologie absolue assez précise. Après une critique serrée des différents documents et interprétations en présence, S. Sievers propose de placer, à La Heuneburg, la fin du Ha-D1 vers 510, et celle du Ha-D2 vers 470. La durée du Ha-D3, en chronologie absolue, reste un problème âprement

184. PERRIN 1974.

185. L'identification de cette fibule a toujours été problématique, bien que M. Perrin (PERRIN 1974, p. 78) ait, le premier, décelé son origine vraisemblable ; l'hypothèse d'une importation méridionale, ou ibérique (FEUGÈRE 1978, p. 15-16), doit être aujourd'hui abandonnée. On notera également la présence de ce type de fibule dans le Ha-F de Châtillon-sur-Glâne (RAMSEYER 1983, p. 180, fig. 20, 3). Sur les fibules de type Certosa, voir B. TERŽAN, « Certoska fibula », *Arh. Vestnik* XXVII, 1976, p. 436 ; sur leur chronologie, *Dürrnberg III*, p. 105-107 (les plus anciennes sont, comme à Tournus, de petite ou moyenne taille).

186. Sur les céramiques grecques de Vix, voir VILLARD 1960, p. 129 *s.* ; JOFFROY 1960, p. 120 *sqq.*, mentionne plus de 300 tessons, mais cette estimation semble excessive (rens. B. Chaume).

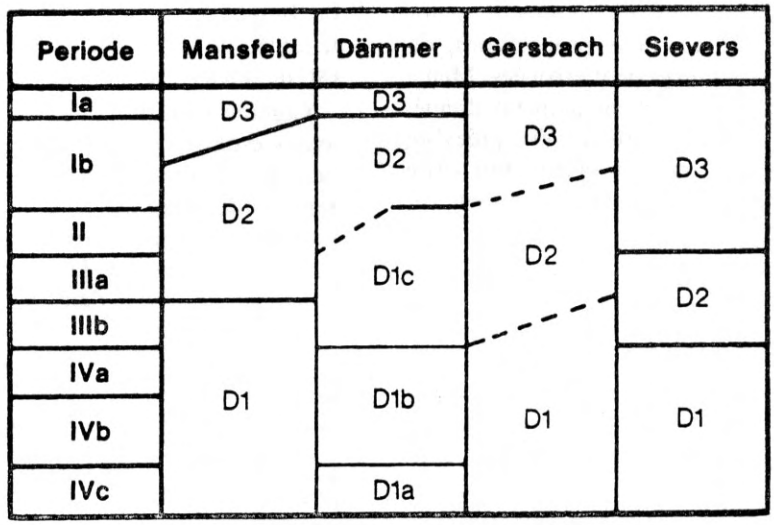
187. VILLARD 1960, p. 130, note 10.

188. JOFFROY 1960, p. 121-123, et 152.

189. LANG 1972.

190. Sur ce site, voir en dernier lieu W. KIMMIG, *Die Heuneburg an der oberen Donau*, 2^e^ éd. augm., Stuttgart 1983.

191. D'après SIEVERS 1984, p. 29, fig. 18. Pour ce schéma, Mansfeld = MANSFELD 1973 ; DÄMMER = H.-W. DÄMMER, *Die bemalte Keramik der Heuneburg, 1950-1973*, Mayence 1978 ; Gersbach = E. GERSBACH, « Die Paukenfibeln und die Chronologie der Heuneburg bei Hundersingen/Donau », *Fundber. Baden-Württemberg* 6, 1981, p. 213-223 ; Sievers = SIEVERS 1984.



débattu (192). Mais si l'on accepte la thèse d'un Ha-D3 strictement contemporain de LT-A, on est amené à placer la fin de La Heuneburg vers 400 av. notre ère...

On connaît actuellement sur le site plus de 400 fibules, dont un quart environ en position stratigraphique. La plus grande partie des fibules à timbale (« Paukenfibeln ») *complètes* n'apparaît pas avant la phase IIIa. En même temps apparaissent sur le site les « Fusszierfibeln » et les amphores massaliotes. La période II voit les premières épingles à tête globuleuse incisée (voir à Bragny, fig. 23, 3) et les aiguilles à chas allongé (à Bragny, fig. 28, 19) qui, on le sait, sont plus caractéristiques de La Tène que du Ha-F.

La comparaison systématique de l'ensemble des trouvailles de Bragny avec celles de La Heuneburg montre une nette parenté entre le mobilier bourguignon et celui des phases IIIb et postérieures de La Heuneburg, soit, selon S. Sievers, le Ha-D2 et le Ha-D3.

5. CONCLUSIONS

Le site de Bragny apparaît donc comme un gisement-clé pour l'étude de l'Age du Fer en Bourgogne, notamment en ce qui concerne le passage du Premier au Deuxième Age du Fer et le contexte socio-économique de cette transition. Nous avons vu que les problèmes de chronologie ne sont pas aussi simples à résoudre que la présence d'importations méditerranéennes pourrait le laisser croire. Cet apport ne représente pas, en effet, un flux continu qui permette de raccrocher des ensembles clos à une chronologie absolue ; de plus, les données stratigraphiques sont, dans les études sur le Hallstatt final septentrional, mis à part le cas de La Heuneburg, encore trop rares.

Quel est donc, en définitive, l'apport de notre travail ? L'étude des petits mobiliers a été ici élargie à celles des importations, replacées dans leur contexte géographique et culturel. Il nous semble que la contribution essentielle d'une telle démarche ne peut se mesurer que par l'intérêt des interrogations, nouvelles ou non, qu'elle permet de poser sur des bases quelque peu renouvelées. Ces questions concernent trois aspects du site et de son étude. Compte tenu des projets qui naissent autour de Bragny, cette problématique est appelée à évoluer en fonction des recherches ultérieures : nous ne la posons aujourd'hui que comme un « état des lieux », évidemment lié à nos connaissances actuelles.

La durée de l'occupation de Bragny

Il s'agit d'un aspect fondamental, sur lequel notre apport est certainement trop lacunaire. On s'est trop souvent satisfait de l'apparence d'une homogénéité culturelle entre des sites comme Vix et Bragny, par exemple, pour supposer qu'ils

192. A. Haffner a défendu la thèse d'une succession pure et simple d'un Ha-D3 ancien, authentiquement hallstattien (« Vix-Horizont ») à un Ha-D3 plus récent, correspondant aux « Mischinventare » de Zürn (*Hamb. Beitr. z. Arch* II (2), 1972, p. 219-240). Pour H. P. Uenze (*ibid.*, p. 241-268), le Ha-D3 recouvre seulement une phase précoce de La Tène ancienne. De son côté, H. Zürn avait proposé de voir dans le Ha-D3 et LT-A deux phases de même durée.

avaient strictement coexisté dans un laps de temps relativement court. Or, ces deux propositions, on le sait aujourd'hui, sont largement erronées. Même si les deux sites participent, à un moment donné, du même contexte socio-culturel, Vix préexiste certainement à Bragny, et son occupation cesse bien avant celle de Bragny. Quand situer cet abandon ?

Si nous avons, dans les lignes qui précèdent, fourni quelques éléments de réponse, il nous semble cependant que la question doit encore rester ouverte. Des données plus précises, mieux intégrées dans le contexte micro-régional, seront sans doute disponibles au terme d'une étude minutieuse des céramiques, lorsqu'on connaîtra mieux leur évolution sur place et les véritables influences qu'elles répercutent. Il est également souhaitable, dans le cadre d'une reprise des fouilles, que des précisions d'ordre stratigraphique ou sédimentologique soient prises en compte. C'est dire si l'apport des petits objets, voire celui des importations, peut être ici, non seulement parcellaire, mais parfois dangereux. Il est évident que Bragny se place à une période de bouleversements de tous ordres, notamment économiques : une catégorie de mobilier ne peut sans doute pas être utilisée, à elle seule, pour retranscrire fidèlement l'histoire du site.

Le rôle du site et son histoire

La nature exacte du site et son rôle dans l'histoire locale constituent désormais des aspects un peu mieux connus. Localisé à un point névralgique des voies de communication du Sud de la Bourgogne, porte ouverte sur le monde méditerranéen, grâce à la Saône, Bragny n'existe très probablement, avant tout, que pour des raisons économiques. La survie du site semble liée à l'existence d'un trafic autour duquel se greffent nombre d'activités artisanales : la métallurgie est celle qui nous laisse les traces les plus tangibles. Le commerce semble être, à la fois, la source de la prospérité et la raison d'être de tout cet ensemble. Mais curieusement, la proportion des biens importés que cette prospérité permet d'acquérir n'est pas celle que l'on pourrait attendre : que l'on compare la céramique grecque de Bragny et celle de Vix... ! En termes de statistique, la quasi-totalité du mobilier de Bragny est de faciès hallstattien.

Compte tenu du contexte économique que nous avons esquissé plus haut, le rôle exact de Bragny peut être contenu dans certaines limites. Il n'y a sans doute là qu'une tête de pont, qu'un point de passage, obligé peut-être, mais où les marchandises ne font que transiter. Le siège du pouvoir politique n'est pas là, mais dans les « Fürstensitze », au Camp du Château à Salins, au Mont-Lassois... ou ailleurs.

L'apport de Bragny à la compréhension du contexte régional

En nous aidant à brosser un tableau plus nuancé de la réalité économique dans cette région au Hallstatt final, Bragny peut contribuer à nous éclairer sur la nature réelle de cette période. Il ne semble plus possible, en Bourgogne comme ailleurs, d'opposer deux civilisations qui se seraient succédé sans aucun chevauchement chronologique. Comme nous l'avons montré, de nombreuses découvertes de la vallée de la Saône (notamment Bragny, Charmes et Tournus) peuvent être considérées comme contemporaines ; plusieurs ont livré des éléments de type celtique illustrant les contacts qui ont pu exister entre des populations vivant selon le mode de vie traditionnel, hallstattien, et des groupes celtisés.

Tous les auteurs qui se sont occupés de cette période ont souligné la rareté des vestiges de La Tène la plus ancienne. Ne doit-on pas expliquer cette carence par le fait qu'à cette époque, au milieu et dans le troisième quart du V^e^ s., le Sud de la Bourgogne vivait encore majoritairement dans ce que nous appelons le Hallstatt final ? Comment s'étonner que les habitants aient cherché à conserver un système de relations, un équilibre interne qui était lié à leur prospérité économique ? Mais la rupture des échanges Nord-Sud, quelle qu'en soit la cause première, devait porter le coup de grâce à l'*emporium* de Bragny, comme à beaucoup d'établissements similaires dont l'existence était liée au même système.

BIBLIOGRAPHIE

ARCELIN *et al.*, 1980 : Patrice ARCELIN, Charlette ARCELIN-PRADELLE et Yves GASCO, « Le village protohistorique du Mont-Garou (Sanary, Var). Les premières manifestations de l'impérialisme marseillais sur la côte provençale », *Doc. Arch. Mérid.* 5, 1982, p. 53-137.

BENOIT 1965 : Fernand BENOIT, *Recherches sur l'hellénisation du midi de la Gaule*, Aix-en-Provence 1965 (rééd. Marseille 1980).

BERGMANN 1958 : Joseph BERGMANN, « Entwicklung und Verbreitung der Paukenfibeln. Ein Beitrag zur Späthallstatt- und Frühlatènestufe des süddeutsch-schweizerisch-ostfranzösichen Raumes », *Jahrb. des röm. -germ. Zentralmuseums Mainz*, 5, 1958, p. 18-93.

BITTEL *et al.*, 1981 : Kurt BITTEL, Wolfgang KIMMIG et Siegwalt SCHIECK (dir.), *Die Kelten in Baden-Württemberg*, Stuttgart, 1981, 533 p., 438 fig.

BOULOUMIÉ 1976 : Bernard BOULOUMIÉ, « Les cistes à cordons trouvées en Gaule (Belgique, France, Suisse) », *Gallia* 34, 1976, p. 1-30.

BOULOUMIÉ 1977 : Bernard BOULOUMIÉ, « Situles de bronze trouvées en Gaule (VII^e^-IV^e^ siècles av. J.-C.) », *Gallia* 35, 1977, p. 3-38.

BRETZ-MAHLER 1971 : Denise BRETZ-MAHLER, *La civilisation de La Tène I en Champagne. Le faciès marnien*, Paris 1971.

DÉCHELETTE 1913 : Joseph DÉCHELETTE, *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, II, Paris 1913.

Dürrnberg I : Ernst PENNINGER, *Der Dürrnberg bei Hallein I. Katalog der Grabfunde aus der Hallstatt- und Latènezeit, 1. Teil*, Munich 1972.

Dürnnberg II : Fritz MOOSLEITNER, Ludwig PAULI et Ernst PENNINGER, *Der Dürrnberg bei Hallein II. Katalog der Grabfunde aus der Hallstatt- und Latènezeit, 2. Teil*, Munich 1974.

Dürrnberg III : Ludwig PAULI, *Der Dürrnberg bei Hallein III. Auswertung der Grabfunde*, Munich 1978, 2 vol.

FEUGÈRE 1978 : Michel FEUGÈRE, « Les fibules du Tournugeois », *Bull. Soc. Amis des Arts et des Sc. de Tournus* LXXVII, 1978, p. 133-198.

FEUGÈRE 1985 : « Les petits mobiliers [du site hallstattien de Charmes, à Mancey] », dans RAJOT 1985, p. 157-171.

FREY 1971 : Otto-Herman FREY, « Fibeln vom westhallstättischen Typus aus dem Gebiet süddlich der Alpen. Zum Problem der keltischen Wanderung », *Oblatio*, (Mélanges Prof. A. Calderini), Côme 1971, p. 355-386.

GUILLOT 1975 : Antonin GUILLOT, « Le site hallstattien de Bragny-sur-Saône : les étapes de sa découverte (1968-1975), » *Mém. Soc. Hist. Arch. Chalon-sur-Saône* 45, 1975, p. 45-60.

GUILLOT 1976 : Antonin GUILLOT, « Le confluent de la Saône et du Doubs au Premier Age du Fer », *Rev. Arch. Est* XXVII, 1976, p. 109-133.

HAFFNER 1976 : Alfred HAFFNER, *Die westliche Hunsrück-Eifel-Kultur*, Berlin 1976, 2 vol., 418 p., 164 fig., 179 pl.

HATT-ROUALET 1976 : Jean-Jacques HATT et Pierre ROUALET, « Le cimetière des Jogasses en Champagne et les origines de la civilisation de La Tène, I^e^ partie », *Rev. Arch. Est* XXVII, 1976, p. 421-448, 57 pl.

HATT-ROUALET 1977 : Jean-Jacques HATT et Pierre ROUALET, « La chronologie de La Tène en Champagne », *Rev. Arch. Est* XXVIII, 1977, p. 7-36, 17 pl.

HATT-ROUALET 1981 : Jean-Jacques HATT et Pierre ROUALET, « Le cimetière des Jogasses en Champagne et les origines de la civilisation de La Tène, 2^e^ partie », *Rev. Arch. Est* XXXII, 1981, p. 17-63, 37 pl.

HEIERLI-OECHSLI 1903 : J. HEIERLI et W. OESCHLI, « Castaneda, Rätisches Museum », *Mitt. d. Antiq. Gesellschaft Zürich*, XXVI, 1, 1903.

HURE 1931 : A. HURE, *Le Sénonais aux Ages du Bronze et du Fer* (spé. 3^e^ partie : Époque de La Tène), Sens, 1931.

JACOBI 1974 : Gerhard JACOBI, *Werkzeug und Gerät aus dem Oppidum von Manching*, Wiesbaden 1974, 368 p., 107 pl.

JOFFROY 1954 : René JOFFROY, *Le trésor de Vix (Côte-d'Or)*, *Mon. Piot*, tome XLVIII-1, Paris, 1954, 64 p., 9 fig., 32 pl.

JOFFROY 1958a : René JOFFROY, « La ciste à cordons de Gomméville (Côte-d'Or) », *Bull. Soc. Arch. Hist. Châtillonnais*, 3^e^ série, n° 10, 1958, p. 279-281.

JOFFROY 1958b : René JOFFROY, *Les sépultures à char du Premier Age du Fer en France*, Paris, 1958.

JOFFROY 1960 : René JOFFROY, *Les fouilles du Mont-Lassois et la civilisation hallstattienne finale dans l'Est de la France*, Paris, 1960.

JOFFROY 1967 : René JOFFROY, « Le grand tumulus de Larrey », *Bull. Soc. Arch. Hist. Châtillonnais*, 1967, p. 183-190, pl. 32-33.

JULLY 1973 : Jean-Jacques JULLY, *La céramique attique de La Monédière, Bessan, Hérault*, Coll. Latomus vol. 124, Bruxelles, 1973, 2 vol., 361 p., 30 + 34 pl., 12 tabl.

KIMMIG 1983 : Wolfgang KIMMIG, « Die griechische Kolonisation im westlichen Mittelmeergebiet und ihre Wirkung auf die Landschaften des westlichen Mitteleuropa », *Jahrb. des röm. -germ. Zentralmuseums Mainz* 30, 1983, p. 5-78, 64 fig., pl. 1-18.

KRÄMER 1985 : Werner KRÄMER, *Die Grabfunde von Manching und die Latènezeitlichen Flachgräber in Südbayern*, Stuttgart, 1985, 196 p., 30 fig., 126 pl.

KROMER 1959 : K. KROMER, *Das Gräberfeld von Hallstatt*, 2 vol., Florence, 1959.

LANG 1972 : Amei LANG, « Hallstatt D-3 und Latène A auf Heuneburg und Mont-Lassois », *Hamburger Beiträge zur Archäologie* II, 2, 1972, p. 303-312.

LEPAGE 1984 : Louis LEPAGE, *Les Ages du Fer dans les bassins supérieurs de la Marne, de la Meuse et de l'Aube, et le tumulus de la Mottote à Nijon (Haute-Marne)* 1, n° spécial du *Bull. Soc. Arch. Champenoise*, 1984, 2, et 1985, 2, 214 p., 140, 4 pl.

LOUIS-TAFFANEL 1955 : Maurice LOUIS, Odette et Jean TAFFANEL, *Le Premier Age du Fer languedocien*, Bordighera - Montpellier, 1955, 3 vol.

MANSFELD 1973 : Günter MANSFELD, *Die Fibeln der Heuneburg 1950-1970. Ein Beitrag zur Geschichte der Späthallstattfibel*, Berlin, 1973, 299 p., 21 pl., 13 cartes.

MILLOTTE 1963 : J.-P. MILLOTTE, *Le Jura et les plaines de la Saône aux Ages des métaux* (A.L.U.B. 73), Paris, 1963.

MOREL 1975 : Jean-Paul MOREL, « L'expansion phocéenne en Occident, dix années de recherches (1966-1975) », *Bull. Corresp. Héll.* XCIX, 1975, p. 853-896.

MOREL 1981 : Jean-Paul MOREL «, Le commerce étrusque en France, en Espagne et en Afrique », *L'Etruria mineraria (Atti del XII Convegno di Studi Etruschi e Italici, Firenze... 1979)*, Florence, 1981, p. 463-508.

NOTHDURFTER 1979 : Johann NOTHDURFTER, *Die Eisenfunde von Sanzeno im Nonsberg* (R.G.F. 38), Mayence, 1979, 164 p., 90 pl.

PAULI 1971 : Ludwig PAULI, « Die Golasecca-Kultur und Mitteleuropa », *Hamburger Beiträge zur Archäologie* 1, 1971, p. 1-83.

PELLET-DELOR 1980 : Camille PELLET et Jean-Paul DELOR, « Les ensembles funéraires de « La Picardie » sur la commune de Gurgy (Yonne), » *Rev. Arch. Est* XXXI, 1980, p. 7-54.

PERRIN 1974 : Michel PERRIN, « La fosse hallstattienne des Joncs à Tournus (Saône-et-Loire), » *Bull. Amis Arts Sc. Tournus* LXXII, 1974, p. 3-113.

POLENZ 1973 : Helmut POLENZ, « Zu den Grabfunden der Späthallstattzeit im Rhein-Main-Gebiet », *Ber. der röm.-germ. Kommission* 54, 1973, p. 107-202, pl. 38-69, 1 tabl.

PRIMAS 1970 : Margarita PRIMAS, *Die Südschweizerischen Grabfunde der älteren Eisenzeit und ihre Chronologie*, Bâle, 1970, 156 p., 54 pl.

RAJOT 1985 : Jean-Louis RAJOT, « Le site hallstattien de Charmes à Mancey (Saône-et-Loire) », dans *Bull. Soc. Amis Arts Sc. Tournus* LXXXIV, 1985, p. 137-199, 31 fig.

RAMSEYER 1983 : Denis RAMSEYER, « Châtillon-sur-Glâne (FR), un habitat de hauteur du Hallstatt final. Synthèse de huit années de fouilles (1974-1981) », *Jahrb. Schweizer. Ges. f. Ur.- und Frühgesch.*, 66, 1983, p. 161-188, 28 fig.

RATEL 1977 : R. RATEL, *Un tumulus de l'Age du Fer à Bressey-sur-Tille (Côte-d'Or)*, *Suppl.* 2 à la *Rev. Arch. Est*, Dijon, 1977.

SCHAAFF 1971 : Ulrich SCHAAFF, « Ein keltisches Fürstengrab von Worms-Herrnsheim », *Jahrb. des röm. -germ. Zentralmuseums Mainz*, 18, 1971, p. 51-117, 27 fig.

SCHAEFFER 1930a : C.F.A. SCHAEFFER, « Remarques sur les fibules hallstattiennes trouvées en Alsace, principalement dans la région de Haguenau », *Rev. Musées* 24, 1930, p. 162-166, 4 fig.

SCHAEFFER 1930b : C.F.A. SCHAEFFER, *Les tertres funéraires préhistoriques dans la forêt de Haguenau*, 2 tomes, Haguenau, 1930.

SCHWAB 1975 : Hanni SCHWAB, « Châtillon-sur-Glâne. Ein Fürstensitz der Hallstattzeit bei Freiburg im Uechtland », *Germania* 53, 1975, p. 79-84.

SIEVERS 1984 : Susanne SIEVERS, *Die Kleinfunde der Heuneburg. Die Funde aus den Grabungen von 1950-1979. Heuneburgstudien V*, Mayence 1984, 2 vol., 256 p. et 250 pl.

STÖCKLI 1975 : Werner-Ernst STÖCKLI, *Chronologie der jüngeren Eisenzeit im Tessin*, Bâle, 1975, 188 p., 50 pl.

TENDILLE 1978 : Catherine TENDILLE, « Fibules protohistoriques de la région nîmoise », *Doc. Arch. Mérid.* 1, 1978, p. 77-112.

TENDILLE 1979 : Catherine TENDILLE, « Mobiliers métalliques protohistoriques de la région nîmoise : les bracelets », *Doc. Arch. Mérid.* 2, 1979, p. 61-79.

TENDILLE 1980 : Catherine TENDILLE, « Mobiliers métalliques protohistoriques de la région nîmoise : autres objets de parure et d'habillement (III) », *Doc. Arch. Mérid.* 3, 1980, p. 95-124

ULRICH 1914 : R. ULRICH, *Die Gräberfelder in der Umgebung von Bellinzona, Kt. Tessin*, Zurich, 1914.

VILLARD 1960 : François VILLARD, *La céramique grecque de Marseille*, Paris, 1960, 177 p., 58 pl.

WAMSER 1975 : G. WAMSER, « Zur Hallstattkultur in Ostfrankreich. Die Fundgruppen im Jura und im Burgund », *Ber. der röm.-germ. Kommission* 56, 1975, p. 1-178, 26 pl.

WILLAUME 1985 : Martine WILLAUME, *Le Berry à l'Age du Fer, HaC-La Tène II, précédé d'un catalogue des collections de l'Age du Fer du Musée de Bourges*, B.A.R. S-247, Oxford, 1985, 293 p., 20 fig., 43 pl.

ZÜRN 1952 : Hartwig ZÜRN, « Zum Übergang von Späthallstatt zu Latène A im südwestdeutschen Raum », *Germania* 30, 1952, p. 38-45.

ZÜRN 1970 : Hartwig ZÜRN, *Hallstattforschungen in Nordwürttemberg. Die Grabhügel von Asperg, Hirschlanden und Mühlacker*, Stuttgart 1970, 128 p., 112 pl.

ORIGINE DES ILLUSTRATIONS ET PROVENANCE DES OBJETS ILLUSTRÉS

Fig. 2 : d'ap. la carte IGN au 1/25 000, feuille XXX-25 (Chagny 3-4).

Fig. 9 : Propr. Laurence (trou n° 1) (photo M. Feugère, n° 1283).

Fig. 10 : 1, BR.IV (sondage préliminaire) ; 2, BR.I, B4, Inv. 64 ; 3, Propr. Laurence, tranchée T1.

Fig. 11 : 1, BR.Co, D1, B'11 ; 2, BR.IV, E5 (paroi E4) ; 3, BR.V, S12, Inv. 1 ; 4, BR.IV, I1, Inv. 138 ; 5, BR.V, I3, Inv. 69 ; 6, BR.IV, I1, Inv. 188 ; 7, BR.IV, H4, Inv. 61 ; 8, BR.V, T'7, Inv. 10 ; 9, BR.III, E10, Inv. 41 ; 10, BR.V, R'18, Inv. 1 ; 11, BR.V, C19n, Inv. 30 ; 12, BR.V, S'19, Inv. 1 ; 13, BR.V, G10, Inv. 12-19 et H10, Inv. 8-18.

Fig. 12 : 1, Propr. Laurence, trou 33 ; 2, BR.V, F18, Inv. 31 ; 3, BR.V, F10, Inv. 21 ; H10, Inv. 30 ; G10, Inv. 93 ; 4, BR.V, D19n, Inv. 244 ; 5, BR.V, D19n, Inv. 6 ; 6, BR.IV, I12, Inv. 16 ; 7, BR.V, S'11, Inv. 12 ; 8, BR.Co, HS (ouest) ; 9, BR.Co, D, A'2n, Inv. 671 ; 10, BR.Co, D1, Inv. 4 ; 11, BR.IV, E2, Inv. 106 ; 12, BR.IV, I1, Inv. 122 ; 13, « Sond. Diard » ; 14, *id.* ; 15, BR.IV, B1, 52, 53 et 54.

Fig. 13 : 1, BR.Co ; 2, BR.IV, J(O)a ; 4, BR.Co, A'11, Inv. 165 ; 5, BR.IV, B2, Inv. 21 ; 3, BR.Co, D ; 6, BR.V, D19n, Inv. 62 et D20n, Inv. 31 ; 8, BR.V, A19, Inv. 1 ; 9, BR.III, C8, Inv. 222.

Fig. 14 : 5, BR.Co, HS (Est) ; 6, BR.Co (S ?) ;

7, BR.Co, HS (E) ; 8, Propr. Laurence, trou 62 ; 9, E3, Inv. 294, F2, Inv. 372, F3, Inv. 349 et 372, F4, Inv. 107 et 179, etc. ; 10, BR.Co, HS (E) ; 11, BR.IV, G1, Inv. 132 ; 12, BR.V, B1, Inv. 12 ; 13, BR.III, C10, Inv. 373 ; 14, BR.Co, A'12, Inv. 424 ; 15, BR.Co.

Fig. 15 : 1, BR.Co, HS (O) ; 2, BR.Co, A'2, Inv. 448 ; 3, Propr. Diard, Sond. 2 du carré CDEF ; 4, BR.III, B8, Inv. 23 et C8, Inv. 193 ; 5, BR.IV, H3, Inv. 345-390, I3, Inv. 116 ; 6, BR.V, I3, Inv. 37-51-67, J3, Inv. 43-45-65 ; 7, BR.Co, D5 ; 8, BR.V, F17n, Inv. 7-8-17, E18n, Inv. 60, D18n, Inv. 1-2-26-39 ; 11, BR.IV, I1, Inv. 140.

Fig. 16 : 1, voir fig. 17, 1 ; 2, voir fig. 17, 14.

Fig. 17 : Tous BR.III : 1, C10, Inv. 89 ; 2, D9, Inv. 45 ; 3, E9, Inv. 34 ; 4, C10, Inv. 156 ; 5, C10, Inv. 253 ; 6, B10, Inv. 161 ; 7, déblais secteur Sud ; 8, D10, Inv. 84 ; 9, D9, Inv. 41 ; 10, D9, Inv. 42 ; 11, D9, Inv. 211 ; 12, B9, Inv. 35 ; 13, A9, Inv. 30 ; 14, D9, Inv. 24 ; 15, D9, Inv. 43 (photo M. Feugère, n° 1291).

Fig. 19 : 1, photo H. Ameglio ; 2 et 3, photo M. Feugère ; 4 ; photo Landesmuseum Trier, n° VD 38.18 ; 5, photo D. Ramseyer.

Fig. 20 (perles) : d et 6, BR.V, C20n, Inv. 16 ; e, BR.IV, C2, Inv. 49 ; h et 8, BR.IV, E3, Inv. 48 ; 1 et 4, BR.IV, G2, Inv. 426 ; 7, BR.IV, G2, Inv. 425 (photo M. Feugère).

Fig. 21 (bracelets) : 1, BR.Co ; 2, BR.Co, B'12, Inv. 348 ; 3, BR. Laurence, T3 ; 4, BR.IV, E3, Inv. 97 ; 5, BR.V, S'19/20, Inv. 2 ; 6, BR.IV, H1, Inv. 44 ; 7, BR.IV, C3, Inv. 28 ; 8, BR.IV, H2, Inv. 300b ; 9, BR.IV, A3, Inv. 145 ; 10, BR.III, C8, Inv. 2.

Fig. 22 (bracelets et dévidoirs) : 1, BR.IV, F1, Inv. a (paroi) ; 2, BR.IV, F1, Inv. b (paroi) ; 3, BR.Co. ?, B'11, Inv. 54 ; 4, BR.V, N8 (paroi M8) ; 5, BR.V, S'2, Inv. 12 ; 6, BR.Co, A'12, Inv. 473 ; 7, BR.V, S'18.

Fig. 23 (épingles) : 1, BR.V, T'8, Inv. 31 ; 2, BR.IV, A4, Inv. 125 ; 5, BR.III, B4, Inv. 21 ; 6, BR.III, C9, Inv. 339 ; 7, BR.V, I3, Inv. 31 ; 8, BR.IV, H2, Inv. 540 ; 9, BR.III, D10, Inv. 314.

Fig. 24 (pendants) : 1, BR.V, E18n, Inv. 13 ; 2, BR.Co., D1, C'12 (couche 1) ; 3 et 4, d'ap. Ulrich 1914 ; 5, d'ap. Heierli-Oechsli 1903 ; 6, d'ap. l'original (British Museum, Inv. PRB/1905 5-20 1019) ; 7 à 9, d'ap. Déchelette 1913 ; 10 à 12, d'ap. Schulten 1931.

Fig. 25 : BR.IV, G2, Inv. 404b (photo R. Girardin).

Fig. 26 (toilette) : 1, BR.IV, G3, Inv. 559 ; 2, BR. Co, Sond. initial 1968 ; 3, BR.V, F11, Inv. 1.

Fig. 28 (outillage) : 1, BR.V, G9, Inv. 9 ; 2, BR.V, K3, Inv. 2 ; 3 : BR.V, P5, Inv. 11 ; 4, BR.V, T'7, Inv. 1 ; 5, BR.IV, A3, Inv. 141 ; 6, BR.IV, H3, Inv. 551 ; 7, BR.V, J10, Inv. 6 ; 8, BR.III, D1, Inv. 18 ; 9, BR.III ; 10, BR.V, E18n, Inv. 12 ; 11, BR.III ; 12 : BR.IV, E2, Inv. 128 ; 13 : BR.V, H10, Inv. 2 ; 14 : BR.V, J3, Inv. 50 ; 15 : BR.V, I4, Inv. 1 ; 16, BR.IV, E2, Inv. 128 ; 17, BR.IV, E3, Inv. 94 ; 18 : BR.V, A9, Inv. 30 ; 19 : BR.V, I3, Inv. 2.

Fig. 29 (fusaïoles) : 5, BR.IV, F5, Inv. a ; 8, BR.IV, I1, Inv. 150.

Fig. 31 (armement) : 1, BR.III, C9, Inv. 311 ; 2, BR.V, I3, Inv. 12 ; 3, BR.IV, I1, Inv. 49 ; 4, BR.V, M10, Inv. 4 ; 5, BR.IV, A2, 91.

Fig. 32 (vaisselle) : 1, BR.IV, I3, Inv. 64 ; 2, BR.IV, H2, Inv. 426 ; 3, BR.V, O20n, Inv. 1 ; 4, BR.III, déblais 1973, ou BR.Co, A'12, 216 ? ; 5, BR.IV, A2, Inv. 91 ; 6, BR.III, B10, Inv. 174 ; 7, BR.III, D10, Inv. 453.

FIg. 33 (fibules) : 1, BR.V, K9, Inv. 32 ; 2, BR.V, 04, inv. 1 ; 3, Br. Co, D1 ; 4, BR.V, D20n, Inv. 2 ; 5, Propr. Martin ; 6, BR.IV, Y3, Inv. 7 ; 7, BR.I, I3, Inv. 63 ; 8, BR.V, Sond. 1 ; 9, BR.III, A2, Inv. 49 ; 10, BR.V, D20n, Inv. 8 ; 11, BR.V, K9, Inv. 30 ; 12, BR.Co, D.IV, A2, Inv. 651 ; 13, BR.IV, Y3, Inv. 7 *bis* ; 14, BR.IV, F3, 349 *bis* ; 15, BR.V, H13, Inv. 1 ; 16, BR.III, E8, Inv. 30.

Fig. 40 (fibules) : 17, BR.V, S'18, Inv. 3 ; 18, BR.IV, F4, Inv. 102 *bis* ; 19, BR.I, H1, Inv. 64 ; 20, BR.V, 05, Inv. 81 ; 21, BR.IV, E4, Inv. 102 ; 22, BR.IV, H2, Inv. 453 ; 23, BR.Co, D1, Sond. préliminaire, n° 2 ; 24, BR.V, C19, Inv. 29 ; 25, BR.V, A11, Inv. 41 ; 26, BR.I, I4, Inv. 26 ; 27, BR.Co, A'12, Inv. 214 ; 28, BR.Co, D5, Inv. a ; 29, BR.III, C10, Inv. 312 ; 30/31, BR.III, B10, Inv. 191 ; 32, BR.IV, B3, Inv. 446 ; 33, BR.IV, I3, Inv. 87 ; 34, BR.IV, H2, Inv. 455.

Fig. 43 (fibules) : 37, BR.IV, G3, Inv. 195 ; 38, BR.V, F18n, Inv. 20 ; 39, BR.V, N5, Inv. 14 ; 40, BR.IV, H2, Inv. 524 ; 41, BR.IV, E3, Inv. 121 ; 42, BR.IV, G3, Inv. 392 ; 43, BR.V, I3, Inv. 30 ; 44, BR.V, F10, Inv. 11 ; 45, BR.IV, G2, Inv. 330 ; 46, BR.V, R'18, Inv. 1 ; 47, Propr. Laurence, tr. 33 ; 48, BR.IV, B3, Inv. 51 ; 49, Propr. Laurence, tr. 33.

Fig. 44 : (scories) de BR.V : 2, B20, 2 ; 5, BR.V, E18n, Inv. 52 ; 7, H11, Inv. 8 ; 8, F10, Inv. 28 ; 9, A11, Inv. 22 ; 11, H11, Inv. 15 (photo M. Feugère, n° 1299).

Fig. 45 (moule) : BR.Co, D5, et déblais Est (dessin C. Michel, Musée Denon).

Fig. 46 (os et bois de cerf) : 1, BR.IV, B2, Inv. 71 ; 2, BR.IV, C1 (paroi) ; 3, BR.IV, A3, Inv. 121.